

Le 20 avril 2016

Objet : Demande de renseignements du 21 mars 2016

N/Réf. : 4632-00-2016

Monsieur,

À titre de responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après : « *Loi d'accès* »), je donne suite à votre demande de renseignements du 21 mars 2016.

Votre demande visait à obtenir les documents suivants :

- « 1. *Obtenir les résultats des deux plus récentes études, recherches, sondages qui ont été réalisés par la CCQ ou pour la CCQ entre le 1^{er} juillet 2015 à ce jour, le 21 mars 2016;*
2. *Obtenir copie de tout document et ou statistique/donnée me permettant de voir le nombre de cas d'intimidation/violence physique/violence verbale qui ont été signalés à la CCQ pour chacune des années suivantes 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 à ce jour, le 21 mars. Isoler travailleurs par année, isoler inspecteurs par année, isoler les firmes de construction.*
3. *Obtenir copie de tout document et ou statistique/donné me permettant de voir le nombre de personnes qui ont été prises sans carte(s) de travailleurs de la construction, pour chacune des années suivantes 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 à ce jour le 21 mars. Ventiler par ville si possible.*
4. *Obtenir copie de toutes les lettres/correspondances courriels envoyés et reçus entre l'UPAC et la pdg de la CCQ Diane Lemieux entre le 1^{er} octobre 2001 et à ce jour, le 21 mars 2016.*
5. *Obtenir copie de tout document que détient la CCQ et permettant de voir tous les montants totaux dépensés par la CCQ à l'interne et externe, incluant frais et honoraires d'avocats et spécialistes en lien avec la Commission Charbonneau, et ce du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à ce jour le 21 mars 2016.*
6. *Je désire obtenir copie de toutes les lettres/correspondances reçues et envoyées par Diane Lemieux pdg de la CCQ entre le 1^{er} janvier 2016 à ce jour, le 21 mars 2016. (Exclure courriel mais inclure les pièces attachées lettres, rapports, évaluations, études, statistiques) exclure renseignements personnels ex) discussions avec son mari ses enfants ect. »*

(nous soulignons)

1) Études, recherches, sondages

Concernant le premier item de votre demande, vous trouverez ci-joint copie du « *Sondage sur la mesure des indicateurs du plan stratégique 2015-2019* » de décembre 2015, ainsi que du « *Sondage – enquête sur les besoins de formations des apprentis carreleurs* » de janvier 2016.

Veillez noter que l'ensemble des études et statistiques commandées par la CCQ pour la période visée par votre demande est également disponible sur le site internet de la CCQ.

2) Intimidation, violence physique ou verbale sur les chantiers

Concernant le deuxième item de votre demande, les données pour les années 2010 à 2014 sont publiées dans le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec (CCQ), disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.ccq.org/fr-CA/Medias/Publications>.

De plus, veuillez prendre note que les données pour l'année 2015 ne sont pas disponibles puisque le rapport annuel de gestion est actuellement en préparation.

Les données pour l'année 2016 ne sont également pas disponibles actuellement.

3) Non-détention de certificats de compétence sur les chantiers

Concernant le troisième item, les données pour les années 2010 à 2014 sont publiées dans le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec (CCQ), disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.ccq.org/fr-CA/Medias/Publications>.

Nous ne pouvons vous transmettre les données pour l'année 2015 puisque le rapport annuel de gestion est actuellement en préparation.

Quant aux données pour l'année 2016, elles ne sont pas disponibles actuellement.

4) Correspondances entre la présidente-directrice générale et l'UPAC

En ce qui concerne le quatrième item de votre demande, nous vous transmettons les correspondances qui vous sont accessibles.

Veillez noter que nous avons retranché de ces documents les informations qui ont un caractère confidentiel au sens de l'article 29 de la *Loi sur l'accès*, puisque leur divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité des stratégies d'intervention en matière d'inspection.

5) Total des dépenses en lien avec la Commission Charbonneau

En ce qui concerne le cinquième item de votre demande, nous désirons vous informer que nous ne détenons aucun document recensant l'ensemble des dépenses liées aux travaux effectués pour ou à l'occasion de la Commission Charbonneau. En effet, toutes les dépenses qui ont été engendrées en lien avec la Commission Charbonneau l'ont été dans le cadre des activités courantes de la CCQ.

6) Correspondances de la présidente-directrice générale

En ce qui concerne le troisième item de votre demande, nous vous transmettons les correspondances qui vous sont accessibles.

Veillez noter que nous avons retranché de ces documents les informations se rapportant à des personnes physiques n'occupant pas de charge publique puisque ce sont des renseignements personnels qui ont un caractère confidentiel en vertu des articles 53 et 59 de la *Loi sur l'accès*.

De plus, certains documents ne peuvent vous être communiqués en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès* étant entendu que le droit d'accès ne s'étend pas aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

Par ailleurs, certaines correspondances ne peuvent vous être transmises, car elles contiennent des renseignements financiers et commerciaux qui ne peuvent être divulgués sans l'autorisation des organismes concernés, en vertu des articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès*.

Nous devons aussi refuser de confirmer l'existence des renseignements ou documents qui auraient été recueillis par un inspecteur ou enquêteur de la CCQ dans le cadre d'activités d'inspection ou d'enquête. En effet, de tels renseignements sont confidentiels en vertu de l'article 28 de la *Loi sur l'accès* puisque les inspecteurs et enquêteurs de la CCQ sont, en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, c. R-20)*, chargés de prévenir, détecter ou réprimer les infractions aux lois.

De plus, nous ne sommes pas autorisés à vous transmettre les documents produits pour le compte ou à la demande d'un membre de l'Assemblée nationale conformément à l'article 34 de la *Loi sur l'accès*, puisqu'ils relèvent davantage de la compétence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Également, nous devons refuser de vous transmettre tout document qui contient des renseignements qui sont protégés par l'article 36 de la *Loi sur l'accès au motif* que leur divulgation aurait pour effet de révéler une version préliminaire ou un projet de texte réglementaire.

Certains documents ne peuvent vous être transmis, car ils contiennent des avis, des recommandations et des analyses qui sont protégés par les articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès*.

En outre, nous devons refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation serait susceptible de révéler un programme ou un plan d'activités de vérification, conformément à l'article 41 de la *Loi sur l'accès*.

La CCQ ne peut vous transmettre copie des rapports d'enquête de la CNESST, puisque ces documents émanent de cette dernière. Conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès*, nous vous invitons donc à formuler votre demande de renseignements au responsable de l'accès de la CNESST dont les coordonnées sont les suivantes : M^e Jean-François Paquet, Directeur général des affaires juridiques, 524, rue Bourdage, #304, Québec (Québec), G1K 7E2, tél. : 418.266.4900, poste 5330, téléc. : 418.266.4922 et courriel : jean-francois.paquet@cnesst.gouv.qc.ca.

Nous ne pouvons également vous communiquer les documents qui émanent de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats dans l'industrie de la construction (« CEIC »), pour ce même motif. Conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès*, nous vous invitons donc à formuler votre demande de renseignements aux responsables de l'accès du ministère de la Justice, dont les coordonnées sont les suivantes : M^e Yan Paquette ou M^e Martine Thibault, Bureau de la sous-ministre, 1200, rte de l'Église, 9^e étage, Québec (Québec), G1V 4M1, tél. : 418.643.4090, téléc. : 418.643.3877, courriel : yan.paquette@justice.gouv.qc.ca et martine.thibault-bsm@justice.gouv.qc.ca.

Finalement certains documents ne sont pas accessibles puisque la substance de ceux-ci constitue des renseignements personnels qui sont confidentiels suivant les articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès*.

Nous vous informons qu'aux termes du chapitre V de ladite loi, une demande d'accès refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents peut faire l'objet d'une demande de révision par la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, toute demande doit être faite à la Commission d'accès dans un délai de trente jours de la décision du responsable (voir feuillet ci-joint).

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le responsable de l'application de la *Loi sur l'accès*,

François Charette
FC/mm

p.j. Documents
Articles 9, 23, 24, 28, 29, 34, 36, 37, 39, 41, 48, 53, 54 et 59 (*Loi sur l'accès*)
Avis de recours

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

L.R.Q., c. A-2.1

(Article 9)

Droit d'accès aux documents.

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Restrictions.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 23)

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 24)

Renseignement d'un tiers.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels**
RLRQ, c. A-2.1
(Article 28)

Personne ou organisme chargé de détecter ou réprimer le crime.

28. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

Renseignement obtenu par un service de sécurité interne.

Il en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

1982, c. 30, a. 28; 1990, c. 57, a. 7; 2006, c. 22, a. 14.

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels*

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 29)

Méthode ou arme servant au crime.

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Sécurité.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels*

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 34)

Documents inaccessibles.

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Documents inaccessibles.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 36)

36. Un organisme public peut refuser de communiquer toute version préliminaire ou tout projet de texte législatif ou réglementaire jusqu'à l'expiration de dix ans de sa date.

Sous réserve du paragraphe 5° du premier alinéa de l'article 33, il en est de même des analyses s'y rapportant directement à moins que le projet de texte législatif ait été déposé devant l'Assemblée nationale ou que le projet de texte réglementaire ait été rendu public conformément à la loi.

1982, c. 30, a. 36; 1982, c. 62, a. 143.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

**R.L.R.Q., c. A-2.1
(Article 37)**

Avis ou recommandations d'un membre.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Avis ou recommandation d'un consultant.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels*

R.L.R.Q., c. A-2.1
(Article 39)

Analyse.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels*

L.R.Q., c. A-2.1

(Article 41)

Incidences sur la vérification.

41. Le vérificateur général ou une personne exerçant une fonction de vérification dans un organisme public ou pour le compte de cet organisme peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une opération de vérification;

2° de révéler un programme ou un plan d'activité de vérification;

3° de révéler une source confidentielle d'information relative à une vérification;
ou

4° de porter sérieusement atteinte au pouvoir d'appréciation accordé au vérificateur général par les articles 38, 39, 40, 42, 43, 43.1 et 45 de la Loi sur le vérificateur général (chapitre V-5.01).

1982, c. 30, a. 41; 1985, c. 38, a. 82; 2006, c. 3, a. 18.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Article 48)

Compétence d'un autre organisme.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Écrit.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Articles 53 et 59)

CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Consentement.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Exception.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au Procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

**L.R.Q., c. A-2.1
(Article 54)**

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Avis de recours en révision

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable
Bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boul. René-Lévesque Ouest,
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Sondage - enquête sur les besoins de formations des apprentis carreleurs

Le nombre de participants n'est pas suffisant pour généraliser les résultats à tous les employeurs. Il y a eu seulement 34 employeurs qui ont complété le questionnaire, et étant donné la taille de la population de 587 employeurs, cela donne une marge d'erreur de 16,3%. Il faut donc utiliser ces données à titre indicatif, car les résultats ne sont pas nécessairement représentatifs de la population.

Tâche	Est-ce que les apprentis effectuent souvent la tâche?		Niveau de préparation des apprentis diplômés		De ceux qui ont répondu que leurs apprentis affectaient régulièrement la tâches	
	Nombre de "régulièrement"	% par rapport au total	Nombre de "mal préparé" ou "très mal préparé"	% par rapport au nombre de régulier	Nombre de "oui"	% par rapport au nombre de régulier
1 préparer des surfaces à l'aide de procédés chimiques	7/34	21%	6/7	86%	1/7	14%
2 préparer des surfaces à l'aide de procédés mécaniques	13/34	38%	5/13	38%	4/13	31%
3 fabriquer des lits de mortiers	5/34	15%	2/5	40%	1/5	20%
4 appliquer des produits autonivelants	17/34	50%	5/17	29%	5/17	29%
5 poser des membranes	17/34	50%	5/17	29%	6/17	35%
6 préparer des mortiers	24/34	71%	2/24	8%	7/17	41%
7 poser des carreaux selon le procédé en couche mince	19/34	56%	3/19	16%	2/24	8%
8 poser des dalles sur les planchers selon le procédé en couche mince	11/34	32%	3/11	27%	4/19	21%
9 poser des carreaux sur lit de mortier selon le procédé en couche humide	3/34	9%	0/3	0%	3/11	27%
10 poser des dalles selon le procédé en couche humide	2/34	6%	0/2	0%	1/3	33%
11 poser des dalles sur les murs	13/34	38%	3/13	23%	1/2	50%
12 effectuer du coulisage	31/34	91%	5/31	16%	3/13	23%
13 appliquer du calfeutrage	5/34	15%	1/5	20%	6/31	19%
14 appliquer des revêtements de granito à base de ciment Portland	0/34	0%	0	0%	1/5	20%
15 appliquer des revêtements de granito à base d'époxy	1/34	3%	0/1	0%	0	0%
16 réparer des revêtements de granito à base de ciment Portland	0/34	0%	0	0%	0/1	0%
17 polir des surfaces	1/34	3%	0/1	0%	0	0%

Informations complémentaires sur la participation au sondage

Nombre de répondant ayant donné leurs contacts pour avoir plus d'information:	27
Nombre de répondant ayant donné un commentaire:	13

Marge d'erreur pour les résultats globaux (niveau de confiance maximum de 50%)	16,3%
--	-------

Nombre d'employeurs ayant embauchés des apprentis carreleurs en 2015	587
Employeurs abonnés au Service en ligne et nombre de courriels envoyés	486
Nombre de courriel lu	229
Nombre de participants	52
Nombre de questionnaire complété	34
<i>Avant le rappel</i>	12
<i>Après le rappel</i>	22
Nombre de questionnaire non complété	18
Taux de participation (complété + non complété)	10,7%
Taux de réponse (complété)	7,0%

g) Le faux bénévolat.

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels (Très fréquent, Fréquent, Peut fréquent, NSP) and a Total row.

h) La corruption et la collusion.

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels and a Total row.

i) L'auto-construction spéculative.

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels and a Total row.

j) Les faillites à répétition.

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels and a Total row.

k) La location de main-d'œuvre non conforme

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels and a Total row.

l) La sous-traitance à outrance

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows include frequency levels and a Total row.

11) À combien estimez-vous le travail au noir ou l'évasion fiscale dans la construction actuellement?

Large table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows are numbered 0 to 100 and include a Total row and a Moyenen row.

12) Au cours des dernières années, diriez-vous que le travail au noir et l'évasion fiscale ...

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Rows describe changes in black work and tax evasion (e.g., 'ont beaucoup augmenté', 'ont légèrement augmenté', etc.) and a Total row.

13) Seriez-vous prêt à dénoncer une situation de travail au noir ou de collusion?

Table with 2 main sections: Employeurs and Travailleurs, each with sub-columns for Génie, Industriel, Inst/Com, Résid, Total. Row is labeled 'Oui' and includes a Total row.

Non	6	9	54	68	132	45	19	141	70	275
Total	56	19	326	358	759	177	68	473	203	921

14) Quelle action seriez-vous prêt à effectuer pour dénoncer des situations de travail au noir ou de collusion?

a) Dénoncer confidentiellement

Q14a	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui	42	15	248	262	568	118	38	297	120	574
Non	1	0	6	8	15	3	2	10	3	19
NSP/NRP	6	0	18	19	44	11	9	24	9	53
Total	49	16	272	290	627	132	50	332	132	646

b) Dénoncer en m'identifiant

Q14b	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui	10	1	73	68	151	36	14	76	25	150
Non	25	9	134	160	327	66	23	180	76	346
NSP/NRP	14	6	66	62	149	30	13	76	31	150
Total	49	16	272	290	627	132	50	332	132	646

c) Collaborer à une enquête

Q14c	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui	23	8	139	131	301	71	30	164	63	327
Non	9	3	65	91	168	31	9	85	35	160
NSP/NRP	17	4	68	66	158	30	12	83	34	159
Total	49	16	272	290	627	132	50	332	132	646

d) Témoigner lors d'un procès

Q14d	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui	9	1	64	65	139	39	17	91	26	173
Non	17	4	112	140	273	53	16	136	59	263
NSP/NRP	24	11	96	84	215	39	17	105	47	209
Total	49	16	272	290	627	132	50	332	132	646

15) En cas de situation de collusion ou de travail au noir, à quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants?

Je ne veux pas dénoncer, car...

a) ... je me ferais menacer physiquement.

Q15a	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Totalement d'accord	2	2	9	12	24	10	6	21	11	48
D'accord	3	0	18	23	45	9	5	35	13	61
En désaccord			7	7	14	15	4	48	18	86
Totalement en désaccord			9	11	21	4	1	23	14	43
NSP	2	1	11	15	29	7	2	13	14	37
Total	6	3	54	68	132	45	19	141	70	275

b) ... je perdrais mon emploi.

Q15b	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Totalement d'accord	2	2	5	8	17	20	7	45	22	85
D'accord	1	0	11	13	26	9	3	41	10	63
En désaccord	1		10	9	20	5	3	28	13	49
Totalement en désaccord			10	17	27	5	1	17	10	34
NSP	2	1	18	21	42	6	4	10	15	35
Total	6	3	54	68	132	45	19	141	70	275

c) ... je ne pourrais plus me trouver d'emploi dans ma région.

Q15c	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Totalement d'accord	2	2	7	13	23	15	6	41	14	76
D'accord	2	0	10	18	31	12	6	34	14	66
En désaccord			9	12	21	9	3	27	16	54
Totalement en désaccord			12	9	21	4	1	22	12	39
NSP	2	1	16	17	37	6	3	17	14	40
Total	6	3	54	68	132	45	19	141	70	275

d) ... je perdrais mon réseau de contacts.

Q15d	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Totalement d'accord	0	2	5	11	19	11	3	38	12	65
D'accord	4	0	20	20	44	19	8	43	13	83
En désaccord			5	12	17	5	3	30	20	58
Totalement en désaccord			6	10	19	4	1	16	7	28
NSP	2	0	15	16	33	7	3	15	16	42
Total	6	3	54	68	132	45	19	141	70	275

16) Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par les allégations de malversation et de collusion dont fait l'objet l'industrie de la construction?

Q16	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Très préoccupé(e)	11	1	91	106	208	36	18	92	21	168
Assez préoccupé(e)	26	8	131	140	304	78	26	184	93	381
Peu préoccupé(e)	11	8	62	71	153	35	16	131	60	242
Pas du tout préoccupé(e)	2	0	20	22	44	10	1	23	15	50
NSP/NRP	6	2	22	19	49	17	7	43	13	80
Total	56	19	326	358	759	177	68	473	203	921
Très/assez	37	9	221	246	513	114	45	276	114	550

17) Avez-vous déjà été témoin de situations de malversation ou de collusion dans l'industrie de la construction?

Q17	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui, souvent	0		18	16	34	14	5	31	11	61
Oui, à quelques reprises	12	2	92	108	215	37	21	137	55	250
Non, jamais	33	10	165	173	380	91	26	229	103	449
NSP/NRP	10	7	51	62	129	35	16	77	33	161
Total	56	19	326	358	759	177	68	473	203	921
Oui	13	2	110	124	249	51	26	168	67	311

18. Commentaires

a) Faites-nous part de vos commentaires et suggestions sur le service à la clientèle:

Q18a	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui					294					353
Non					465					568
Total	0	0	0	0	759	0	0	0	0	921

b) Faites-nous part de vos commentaires et suggestions sur le travail au noir ou la collusion dans l'industrie de la construction :

Q18b	Employeurs					Travailleurs				
	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total	Génie	Industriel	Inst/Com	Résid	Total
Oui					274					329
Non					485					592
Total	0	0	0	0	759	0	0	0	0	921

Montréal, le 21 octobre 2014

BUREAU P.D.G.

24 OCT. 2014

CCQ

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, ave. Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Objet : Rapport annuel de gestion 2013-2014

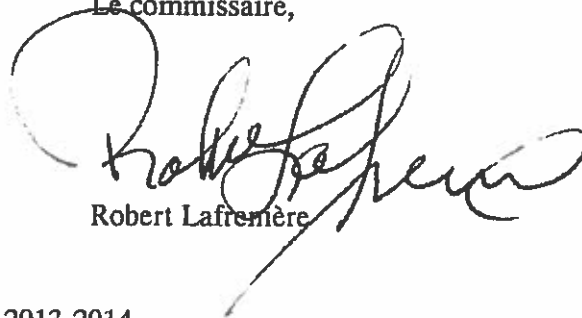
Madame la Présidente-directrice générale,



C'est avec grand plaisir que je vous transmets une copie du Rapport annuel de gestion 2013-2014 du Commissaire à la lutte contre la corruption déposée le 9 octobre dernier à l'Assemblée nationale par la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, madame Lise Thériault.

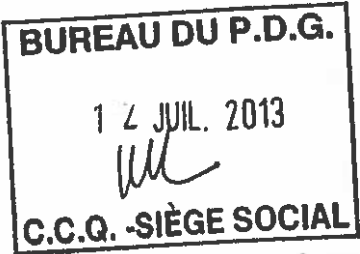
Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente-directrice générale, mes salutations distinguées.

Le commissaire,



Robert Lafrenière

p. j. Rapport annuel de gestion 2013-2014



Montréal, le 10 juillet 2013

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

OBJET : Avance de paiement pour la facture no 2010

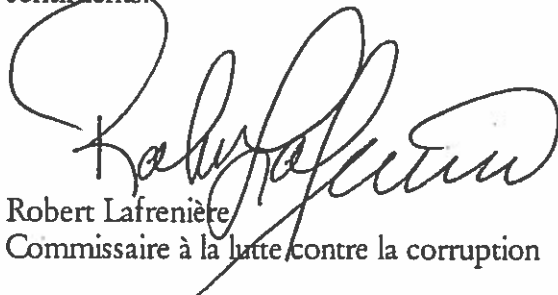
Madame Lemieux, *Diane*

Par la présente, je vous informe que nous procéderons au paiement de la facture n° 2010 au montant de 494 000,00 \$, pour les services rendus entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

Effectivement, comme vous le mentionnez dans votre lettre du 2 juillet 2013, le protocole d'entente préparé conjointement par nos deux organisations est toujours à l'étude par le ministère de la Sécurité publique et ce montant vous est donc versé à titre d'avance.

Par ailleurs les modalités de l'entente qui sera signée devront s'appliquer à cette avance de paiement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments.


Robert Lafrenière
Commissaire à la lutte contre la corruption

p. j. Demande de financement pour l'année 2012-2013

Montréal, le 2 juillet 2013

Par courriel
Original par la Poste

Monsieur Robert Lafrenière,
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption (UPAC)
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) 112K 3L6

Objet : Facture 2012-2013

Monsieur Lafrenière, 

Dans le cadre des services offerts par l'unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption et du Service de vérification et en vertu des dispositions de la Loi R-20 prévues à cet effet, je vous prie de trouver ci-joint nos factures pour l'exercice 2012-2013.

Comme je vous l'annonçais le 17 octobre 2012 dans les prévisions, des dépenses de 494 000.00 \$ avant taxes ont été réalisées. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics*, des dépenses excédentaires pour le service de vérifications de 8 121,06 \$ avant taxes, ont également dû être engagées.

Nous comprenons que le protocole d'entente, préparé conjointement et qui vise à encadrer les modalités opérationnelles et financières de nos services est toujours à l'étude par le ministère de la Sécurité publique.

En espérant que notre fructueux partenariat se poursuive et demeure conforme à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes salutations distinguées.



Diane Lemieux

c. c. M. Benoit Thibault, directeur, opérations tactiques



COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
8485 Christophe-Colomb
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2M 0A7

N° de la facture: 2010

FACTURE

Bureau du Commissaire à la lutte
à la corruption

Date	20-06-2013
Représentant	Francis Lefebvre
N° d'enregistrement TPS	12813 5357 RT0001
N° d'enregistrement TVQ	1006190746

Référence	Quantité	Description	Prix Unitaire	Montant
		Participation de la Commission de la construction du Québec		
		Dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2012-2013		508 000.00
		Crédit pour le matériel informatique		(14 000.00)
				494 000.00
			Taxes 5.000%	24 700.00
			9.975%	49 276.50
			Total	567 976.50

CONSERVER UNE COPIE POUR VOS DOSSIERS
RETOURNER UNE COPIE AVEC VOTRE PAIEMENT
A/S NANCY BRUNELLE, RESSOURCES FINANCIÈRES
(514) 341-7740 # 6923

CONDITIONS DE PAIEMENT : NET 30 JOURS



COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

8485 Christophe-Colomb

MONTRÉAL (QUÉBEC)

H2M 0A7

N° de la facture:

2011

FACTURE

Bureau du Commissaire à la lutte à
la corruption

Date	20-06-2013
Représentant	Francis Lefebvre
N° d'enregistrement TPS	12813 5357 RT0001
N° d'enregistrement TVQ	1006190746

Référence	Quantité	Description	Prix Unitaire	Montant
		Participation de la Commission de la construction du Québec Dépenses de fonctionnement excédentaires pour services de vérification pour l'exercice 2012-2013		8 121.06
				8 121.06
Taxes				
5.000%				406.05
9.975%				810.08
Total				9 337.19

CONSERVER UNE COPIE POUR VOS DOSSIERS
RETOURNER UNE COPIE AVEC VOTRE PAIEMENT
A/S NANCY BRUNELLE, RESSOURCES FINANCIÈRES
(514) 341-7740 # 6923

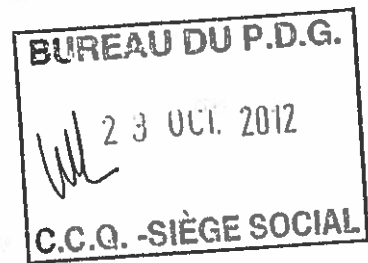
CONDITIONS DE PAIEMENT : NET 30 JOURS



Par courriel

Copie originale par la poste

Montréal, le 18 octobre 2012



Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

OBJET : Demande de financement pour l'année 2012-2013

Madame Lemieux,

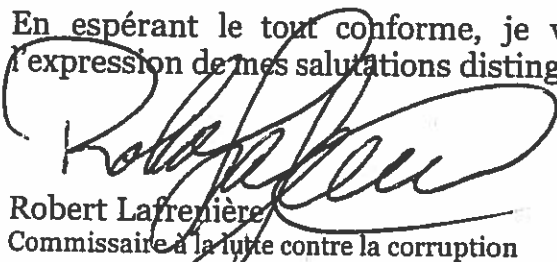
J'ai bien reçu votre demande de financement et ce, pour l'année financière 2012-2013.

Selon les modalités de l'article 15.6 de la Loi R-20, qui prévoit que les dépenses relatives aux activités de l'Unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec soient financées sur les crédits accordés au commissaire à la lutte contre la corruption, nous allons effectivement assumer les frais de 494 000\$ que vous me présentez aujourd'hui.

Comme vous le mentionnez dans votre lettre, le protocole d'entente préparé conjointement par nos deux organisations est à la dernière phase de vérification avant sa ratification. Je n'ai nul doute que cette entente encadrera et facilitera la gestion des modalités opérationnelles et financières de notre collaboration

J'en profite pour remercier les membres de votre équipe qui ont travaillé avec l'équipe de l'Unité permanente anticorruption. Je ne puis que me réjouir du résultat et de la signature éminente de ce document.

En espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Madame Lemieux, l'expression de mes salutations distinguées.



Robert Lafrenière
Commissaire à la lutte contre la corruption

c. c. Monsieur Pierre Avon, sous-commissaire associé aux vérifications



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 9 juillet 2015

Monsieur Robert Lafrenière
Commissaire contre la lutte à la corruption
Unité permanente anticorruption
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) H2K 3L6

Objet : Plan d'action collective pour l'intégrité dans l'industrie de la construction

Monsieur Lafrenière, *Robert*

Comme l'ensemble des acteurs de l'industrie de la construction, j'ai suivi avec grand intérêt les propositions concernant la mise en place éventuelle d'un programme d'intégrité, tel que mis de l'avant par l'Association de la construction du Québec (ACQ).

Récemment, j'ai eu le plaisir de rencontrer les responsables du projet en question afin qu'ils me présentent l'état d'avancement de leurs travaux et m'expliquent la portée du programme qu'ils souhaitent mettre sur pied.

Veuillez agréer, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes meilleures salutations.

Diane Lemieux



Commission
de la construction
du Québec

Montréal, le 24 avril 2014

Par courriel
Original par la poste

Monsieur Robert Lafrenière,
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption (UPAC)
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) 112K 3L6

Objet : Facture 2013-2014

Monsieur Lafrenière,

En vertu des articles 11.3 à 11.9 de l'Entente relative au fonctionnement de l'unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption et du Service de vérification et des dispositions de la Loi R-20 prévus à cet effet, je vous prie de trouver ci-jointes nos factures pour l'exercice 2013-2014.

Les prévisions que nous vous communiquons le 2 juillet 2013 étaient de 672 771 \$. La Commission vous informe que les dépenses réelles pour l'exercice ont été de 667 865 \$.

En espérant que notre fructueux partenariat se poursuive et demeure conforme à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes salutations distinguées.

Diane Lemieux
Présidente-directrice générale

c. c. M. Benoît Thibault, directeur, opérations tactiques



COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
8485 Christophe-Colomb
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2M 0A7

N° de la facture:

2014

FACTURE

Bureau du Commissaire à la
lutte à la corruption

Date 24-04-2014
Représentant Benoit Thibault
N° d'enregistrement TPS 12813 5357 RT0001
N° d'enregistrement TVQ 1006190746

Référence	Quantité	Description	Prix Unitaire	Montant
		Participation de la Commission de la construction du Québec Dépenses de fonctionnement du service de vérification de l'intégrité pour l'exercice 2013-2014		134,442.27
				134,442.27
Taxes				5.000%
				9.975%
Total				134,442.27

CONSERVER UNE COPIE POUR VOS DOSSIERS
RETOURNER UNE COPIE AVEC VOTRE PAIEMENT
A/S NANCY BRUNELLE, RESSOURCES FINANCIÈRES
(514) 341-7740 # 6923

CONDITIONS DE PAIEMENT : NET 30 JOURS

**COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC**

8485 Christophe-Colomb

MONTREAL (QUÉBEC)

H2M 0A7

N° de la facture:

2013**FACTURE**

Bureau du Commissaire à la
lutte à la corruption

Date	24-04-2014
Représentant	Benoit Thibault
N° d'enregistrement TPS	12813 5357 RT0001
N° d'enregistrement TVQ	1006190746

Référence	Quantité	Description	Prix Unitaire	Montant
		Participation de la Commission de la construction du Québec		
		Dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2013-2014		533,423.27
				533,423.27
			Taxes	5.000%
				9.975%
			Total	533,423.27

CONSERVER UNE COPIE POUR VOS DOSSIERS
 RETOURNER UNE COPIE AVEC VOTRE PAIEMENT
 A/S NANCY BRUNELLE, RESSOURCES FINANCIÈRES
 (514) 341-7740 # 6923

CONDITIONS DE PAIEMENT : NET 30 JOURS



Montréal, le 27 mars 2014

Par courriel
Original par la Poste

Monsieur Robert Lafrenière,
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption (UPAC)
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) 112K 3L6

Objet : Budget 2014-2015

Monsieur Lafrenière,

Dans le cadre des services offerts par l'unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption et du Service de vérification et en vertu des dispositions de la Loi R-20 prévu à cet effet, je vous prie de trouver ci-joint notre budget *pro forma* pour l'exercice 2014-2015.

Au total, nous prévoyons des dépenses de _____ selon le budget *pro forma* fourni en annexe de cette demande.

Nous comprenons que le protocole d'entente, préparé conjointement et qui vise à encadrer les modalités opérationnelles et financières de nos services est en signature présentement.

En espérant que notre fructueux partenariat se poursuive et demeure conforme à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes salutations distinguées.

Diane Lemieux

c. c. M. Benoit Thibault, directeur, opérations tactiques



Montréal, le 2 juillet 2013

Par courriel
Original par la Poste

Monsieur Robert Lafrenière,
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption (UPAC)
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) 112K 3L6

Objet : Budget 2013-2014

Monsieur Lafrenière,

Dans le cadre des services offerts par l'unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption et du Service de vérification et en vertu des dispositions de la Loi R-20 prévues à cet effet, je vous prie de trouver ci-joint notre budget *pro forma* pour l'exercice 2013-2014.

Au total, nous prévoyons des dépenses de _____ selon le budget *pro forma* fourni en annexe de cette demande.

Nous comprenons que le protocole d'entente, préparé conjointement et qui vise à encadrer les modalités opérationnelles et financières de nos services est toujours à l'étude par le ministère de la Sécurité publique.

En espérant que notre fructueux partenariat se poursuive et demeure conforme à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes salutations distinguées.

Diane Lemieux

c. c. M. Benoit Thibault, directeur, opérations tactiques

Montréal, le 17 octobre 2012

Par courriel
Original par la poste

Monsieur Robert Lafrenière, Commissaire
Commissaire à la lutte contre la corruption
Unité permanente anticorruption (UPAC)
600, rue Fullum, UA8010
Montréal (Québec) H2K 3L6

Objet : Demande de financement 2012 - 2013

Monsieur Lafrenière,

À la suite de la création de l'Unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec au sein de l'Unité permanente anticorruption et en vertu des dispositions de la Loi R-20 prévu à cet effet, je vous prie de trouver ci-joint notre demande de financement pour l'exercice 2012-2013.

Au total, nous prévoyons des dépenses de _____ selon le budget pro forma fourni en annexe de cette demande.

Nous comprenons qu'un protocole d'entente, préparé conjointement avec les membres de votre équipe, formalisera sous peu les modalités opérationnelles et financières de cette collaboration.

En espérant que celle-ci sera fructueuse et conforme à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur Lafrenière, l'expression de mes salutations distinguées.



Diane Lemieux
Présidente-directrice générale

c.c. : Mme Audrey Murray, vice-présidente, service à la clientèle et au développement
p.j.

1^{er} JAN. 2016

CCQ

Québec, le 7 janvier 2016

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Objet : Renseignements transmis à Revenu Québec

Madame la Présidente-Directrice générale,

Revenu Québec reçoit des renseignements de votre organisation depuis 1998 et souhaite simplement vous rappeler que les fichiers que vous lui transmettez, conformément à l'article 71 de la Loi sur l'administration fiscale (LAF), sont toujours requis. À titre informatif, vous trouverez en annexe le détail des renseignements qui nous sont déjà transmis. Nous tenons également à souligner que votre contribution est essentielle à la réalisation de nos activités.

Rappelons que l'article 71 mentionne que : « Tout organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) doit fournir au ministre tout renseignement que celui-ci indique, lorsque ce renseignement est nécessaire à l'application ou à l'exécution d'une loi fiscale ».

Les renseignements ainsi obtenus permettent à Revenu Québec d'accomplir sa mission relative à l'administration des lois fiscales et des programmes sous sa responsabilité. Ils servent notamment à soutenir les activités de contrôle fiscal, de lutte contre l'évasion fiscale, de recherche et d'innovation.

Les renseignements à transmettre sont également inscrits au *Plan d'utilisation des fichiers de renseignements* prévu à l'article 71.0.3 de la LAF dont la dernière mise à jour date de septembre 2012. Ce plan d'utilisation, disponible sur le site Internet de Revenu Québec¹, a été approuvé par la Commission d'accès à l'information, puis déposé à l'Assemblée nationale du Québec.

Pour toute information supplémentaire, vos collaborateurs peuvent communiquer avec monsieur Pierre-Luc Goulet de la Direction de la gestion centrale des renseignements, au numéro 418 652-5722.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente-Directrice générale, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Daniel Prud'homme

p. j. (1)

¹ Le *Plan d'utilisation des fichiers de renseignements* peut être consulté sur le site Internet de Revenu Québec à l'adresse www.revenuquebec.ca dans la section À propos de nous / Accès à l'information / Documents et renseignements visés par le Règlement sur la diffusion / Documents déposés à l'Assemblée nationale / Plan d'utilisation des fichiers de renseignements et rapport d'activité.

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE À REVENU QUÉBEC

MENSUELLEMENT

- Identification des changements au fichier des intervenants, des contrats, des chantiers et des sites
- Employeurs enregistrés à la CCQ et leur historique des mises en affaires et hors affaires
- Détails identifiés (transfert des heures) de type 1 (formulaire régulier) et de type 2 (formulaire réclamation)
- Liste de distribution du rapport mensuel de l'employeur
- Historique des personnes – employeurs
- Salariés identifiés et non identifiés, vus sur des chantiers, sans heure au rapport mensuel
- Identification des individus (salariés) et des salariées (no client)
- Description et progression des éléments déclencheurs, des indicateurs de priorité et des demandes d'intervention aux livres
- Demandes traitées de lettres d'état de situation, contrats en sous-traitance, contrats en parallèle
- Événements de la RBQ
- Répertoire, licences et versions de licences des répondants et des intervenants de la RBQ (incluant les sous-catégories)
- Rapports de chantier - infraction de chantier et d'inspection
- Domaine de compétence des clients et clients diplômés dans l'industrie de la construction
- Représentants désignés, comptables, bureaux du Québec et comptes bancaires des employeurs de la CCQ
- Heures rapportées ou non au rapport mensuel vs présence ou non du salarié sur un rapport de chantier

SEMESTRIELLEMENT

- Répertoires des licences RBQ visées ou disqualifiées
- Sources ayant conduit à viser ou disqualifier une licence
- Réclamations civiles de l'année précédente
- Identification des changements au fichier des dossiers pénaux (employeurs et salariés)
- Réserves d'heures pour les salariés des employeurs de la CCQ

ANNUELLEMENT

- Liste des employeurs à risque de non-conformité détectés par la CCQ

Veillez considérer que des annexes détaillées des renseignements à transmettre ainsi que les modalités de transfert sécurisé sont acheminées à l'équipe informatique de votre organisation.

Québec, le 24 février 2016

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec

Objet : Déploiement de Services Québec – recensement des services gouvernementaux

Madame,

En octobre dernier, le gouvernement décidait de faire de Services Québec la porte d'entrée des services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises, sur tout le territoire.

Pour réaliser cet ambitieux projet, le gouvernement a mis en place une structure de gouvernance interministérielle afin de coordonner l'engagement des ministères et organismes (MO) concernés et de proposer un projet cohérent qui saura répondre aux attentes et aux besoins des citoyens et des entreprises.

L'un des intrants essentiel à la réalisation des travaux des différents comités est de dresser le portrait le plus complet possible de la prestation de services de l'État. Dans cette perspective, nous sollicitons votre collaboration en vue de réaliser le recensement des services aux citoyens. Cet exercice nous permettra notamment de mettre en lumière les principaux événements où le citoyen est en relation avec l'État. À terme, cette lecture favorisera la concertation des MO en matière de simplification et d'optimisation de la prestation de services.

Par ailleurs, deux autres collectes de renseignements s'ajouteront à ce premier exercice, soit la cartographie des points de services gouvernementaux et le recensement de données volumétriques des centres d'appels, lesquelles débiteront au cours des prochaines semaines.

Ainsi, nous souhaitons obtenir votre contribution afin de valider et compléter les renseignements recueillis sur le recensement des services aux citoyens offerts par votre organisation ou par les organismes relevant de votre portefeuille ministériel, le cas échéant. Vous trouverez à cet effet en pièces jointes les documents afférents.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le sous-ministre du Ministère du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

Original signé
Bernard Matte

La présidente et chef de la
direction de la Société de
l'assurance automobile du Québec

original signé
Nathalie Tremblay

Présentation du recensement des services aux citoyens

1. Bref historique du recensement des services de l'État

À la fin de 2007, Services Québec a commencé les travaux du recensement des services aux citoyens dans le but d'identifier ses secteurs de développement. L'objectif premier était de répertorier les services aux citoyens pour obtenir une vue horizontale de l'offre de services de l'État.

Ces travaux d'analyse ont mené Services Québec à établir un premier recensement des services aux citoyens en 2008. On constatait alors que le gouvernement du Québec offrait quelque 400 services associés à une quarantaine d'événements de vie, par l'intermédiaire d'un peu plus de 80 ministères et organismes (MO). L'approche retenue pour Portail Québec repose en bonne partie sur ce recensement des services aux citoyens¹.

Huit ans plus tard, ce recensement devait être mis à jour et un autre devrait être fait pour les services aux entreprises. Au printemps 2015, Services Québec commençait donc ses travaux pour ces deux importants projets :

1. l'établissement du recensement des services aux entreprises (collecte et validation auprès des MO terminées et intégration des commentaires en cours);
2. un nouveau recensement des services aux citoyens (collecte terminée et validation auprès des MO en cours).

2. Description du recensement des services aux citoyens

Le recensement des services aux citoyens est une base de données répertoriant, le plus fidèlement possible, l'ensemble des services gouvernementaux destinés aux citoyens, à partir des sites Web des différents MO. Cet outil de travail est simple et flexible, mais il est tout de même un imposant fichier Excel, catégorisant les services recensés selon 57 critères, dont les suivants :

- groupes cibles (ex. : étudiants, familles, aînés);
- thèmes et événements associés aux services recensés;
- MO porteurs et collaborateurs;
- nature du service (service délégué, service obligatoire);
- régions administratives où les services sont offerts;
- types de services (transactionnel ou informationnel);
- modes de prestation des services;
- description des services,
- types de formulaires;
- pièces justificatives.

Outre les 57 colonnes présentant tous les critères de catégorisation retenus, ce fichier comporte différentes feuilles de travail présentant des informations complémentaires (ex. : liste des thèmes et événements, légende des catégories, codes utilisés pour la recension, définitions de certains termes, état d'avancement des travaux de recension, liste des MO).

Les principaux objectifs poursuivis sont notamment les suivants :

- poser un regard objectif sur la prestation de services aux citoyens;
- scénariser les principales situations où un citoyen est en relation avec l'État;
- mettre en évidence les liens entre les services, quel que soit le MO qui les offre;

Travaux possibles à l'échelle tant ministérielle qu'interministérielle :

- détecter les possibilités d'optimisation et d'intégration;
- simplifier et optimiser la prestation de services;
- diminuer les irritants observés ou vécus par les citoyens;
- améliorer l'expérience de l'utilisateur;
- favoriser la prestation de services multimode;
- favoriser la complémentarité et la continuité de la prestation, quel que soit le mode;
- faciliter les démarches à accomplir pour les services récurrents.

Travaux possibles à l'échelle interministérielle :

- voir au regroupement et à l'uniformisation des formulaires;
- favoriser l'établissement d'une identification/authentification unique pour le citoyen;
- intégrer graduellement plus de services ou de fonctionnalités dans une future zone sécurisée avec, par exemple :
 - la numérisation de nouveaux services,
 - la migration de formulaires statiques vers des versions dynamiques,
 - le pré-remplissage de formulaires,
 - la signature électronique.

4. Exercice de validation attendu

Chaque MO est invité à :

- prendre connaissance des services répertoriés pour son MO;
- valider le recensement réalisé, le corriger et le compléter;
- marquer visuellement tout changement, ajout ou correction en les surlignant ou en modifiant la police (ex. : surlignage jaune pour les ajouts, police rouge pour les corrections, texte barré pour les retraits);
- fournir pour chaque service répertorié le nombre de prestations complètes pour une année financière donnée, tout mode confondu (Web, téléphone ou comptoir);
- communiquer au MTESS toute question ou demande de précision;
- transmettre au MTESS l'ensemble des observations pour le 9 mars 2016.

La personne-ressource au MTESS pour l'exercice de recensement des services de l'État est **Sonya Trudeau**.

On peut la joindre aux coordonnées suivantes :

Courriel : sonya.trudeau@mess.gouv.qc.ca

Tél. : 418 646-0425, poste 60251



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 25 février 2016

Madame Dominique Vien
Ministre responsable du Travail
200 Chemin Ste-Foy, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5S1

Madame la Ministre,

Permettez-moi de vous remercier de votre accueil chaleureux le 11 février dernier. Mes collaborateurs ont également apprécié la rencontre.

Tel qu'entendu lors de notre rencontre, je vous fais parvenir 3 casques de construction, les perspectives économiques et trois copies des codifications administratives de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* pour votre équipe de travail. D'autres documents sont actuellement en préparation et vous seront transmis dans les meilleurs délais.

J'ai demandé à mon adjointe, Lynne St-Louis, d'entrer en communication avec madame Paré afin de planifier des visioconférences sur les sujets suivants : la définition des métiers, le régime de qualification et de formation professionnelle, le Carnet référence ainsi que le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF).

Je vous prie de transmettre nos remerciements à votre équipe et d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Diane Lemieux

c. c. Monsieur Pierre Milette, directeur de cabinet



Association Internationale
des travailleurs en ponts,
en fer structural, ornemental
et d'armature

International Association of
Bridge, Structural, Ornamental
and Reinforcing Iron Workers

le 711

Décembre 2015

Volume 22 – Numéro 2



Le pont Champlain : un des plus grands projets en Amérique du Nord

Sommaire Décembre 2015

Dans ce numéro:

Mot du gérant d'affaires	3
Vacances de la construction - Une lutte à finir	4
Conseil de District de l'Est du Canada	6
Éoliennes une grande victoire	12
Révision des métiers	16
Nouveau Pont Champlain	26



le711



« Le 711 » est publié par le local 711 de l'Association internationale des travailleurs en ponts, en fer structural, ornemental et d'armature.

Cet éditeur et la conception se à la rédaction du journal L'Équipe du Local 711, plusieurs délégués de chantier ainsi que plusieurs membres.

Merci à tous.

Rédacteur en chef : Michel Mignault
Tirage : 5 630 exemplaires

Montréal

9-950, boul. du Golf, Ville d'Anjou H 1J 2T7
Tel. : (514) 328-2808 - 1-800-461-0711
Courriel : info@local711.ca
Internet : www.local711.ca

Québec

209-2360, boul. Pire-Lelièvre
Québec G1P 2K5
Tel. : (418) 683-1765 - 1-800-819-5711

Chicoutimi

209-1299, des Champs-Élysées
Chicoutimi G7H 6P3
Tel. : (418) 696-0711 - 1-877-877-2711

Sept-Îles

719, boul. Laure
Sept-Îles G4R 1Y2
Tel. : (418) 968-9711 - 1-800-757-0711

Le Local 711 au combat pour toute l'industrie



Patrick Bérubé
p-berube@local711.ca

Gérant d'affaires
Secrétaire financier-trésorier

Dans tous les dossiers majeurs où votre Local 711 est impliqué, vous pourrez constater, dans cette édition du journal, que nous sommes véritablement un chef de file pour les revendications des travailleurs de toute l'industrie de la Construction.

Que ce soit pour le « préfab », les travailleurs en usine, au comité de mobilisation de la Côte-Nord, dans la lutte pour l'assujettissement des éoliennes et même pour vos vacances, vous constaterez que vos représentants syndicaux du 711 sont au cœur des débats. Où sont les autres organisations syndicales dans ces luttes... On l'ignore !

Dans certains dossiers, les parties patronales et la CCQ sont en train de nous pousser à la limite et au pied du mur. Si l'on constate qu'il ne semble pas y avoir de lendemain pour nos métiers, on pourrait comprendre que les membres du Local 711 risqueraient d'en arriver à des moyens plus drastiques pour se faire entendre haut et fort.

« La référence de la main d'œuvre par la CCQ, c'est d'la m... ! »

Le gouvernement pourra bien organiser des Commissions de tous les noms possibles... Nous ne pourrions retenir nos membres bien longtemps... La Construction... c'est la Construction !

La CCQ est-elle partielle ?

Selon nous, « La CCQ et le gouvernement veulent casser les syndicats et les conditions de travail de nos membres chèrement acquises par le passé ». Il nous semble évident que la CCQ manque d'impartialité.

On se fiche des travailleurs et des conventions collectives

Chargée de l'application de nos conventions collectives, la CCQ est en train de choisir dans nos règlements ce qui sera ou ne sera pas applicable dans les clauses de la convention. On en a un bel exemple sur la mobilité de la

main d'œuvre où la CCQ se fiche complètement des éléments négociés et faisant partie de l'entente.

Par ailleurs, concernant la référence de la main d'œuvre par la CCQ... Tous s'entendent pour le dire (et même les donneurs d'ouvrage) : c'est d'la m... !

On trouve de tout... même un ennemi !

J'invite tous nos membres et tous les travailleurs de la Construction à y penser à deux fois avant d'encourager et acheter dans les pharmacies Jean Coutu. Cette entreprise s'entête à utiliser des travailleurs étrangers « Hors union » pour l'installation des convoyeurs du centre de distribution. Montrons-leur que nous nous tenons debout.

Bilan de l'année

Suite au ralentissement causé par la Commission Charbonneau, l'industrie a connu en 2015 une année de transition. En 2014 et 2015, nous n'avons travaillé que la moitié des heures enregistrées du début des années 2010... ça fait mal !

L'industrie est en train de se replacer et les quatre prochaines années à compter de 2016 devraient être de très bon augure pour les métiers de l'acier. Turcot, Champlain, la cimenterie McInnis, les éoliennes et les infras-

« Où sont les autres organisations syndicales ? »

structures promises par le gouvernement fédéral feront travailler nos membres, sans oublier la possibilité pour vous d'aller travailler dans l'Est ou dans l'Ouest canadien.

Au nom de toute l'équipe du Local 711, je vous souhaite une année 2016 à la mesure de vos espérances. Santé, amour, amitié et prospérité.

Une lutte à finir!

Les vacances de la construction

Actuellement sur les chantiers de l'échangeur Turcot et du nouveau Pont Champlain, les donneurs d'ouvrages épluchent les conventions collectives pour tenter de sauver le plus d'argent possible en modifiant et en désirant même enlever certaines clauses de nos conventions collectives. C'est d'ailleurs ce que Kiewit a fait pour l'assemblage de colonnes en acier d'armature. Au dire des représentants de la compagnie ABF, c'est Kiewit qui les a forcés à faire ces travaux non-union hors-construction.

Prenons par exemple l'article 21.06 portant sur les vacances de la construction. La position de certains entrepreneurs est de faire travailler certains métiers lors des vacances d'été.

Rappelons qu'on a toujours été en vacances mais qu'à certaines occasions, nos membres étaient payés à temps double pour travailler durant leurs vacances. À notre connaissance, la compagnie Kiewit est en recherche active pour trouver une entreprise avec ses travailleurs qui accepterait du temps simple pour du travail durant les vacances.

Kiewit veut-elle nous placer en position de faiblesse... Est-ce qu'on essaye de nous placer entre l'arbre et l'écorce ? On se demande s'ils veulent se servir de certains travailleurs pour affirmer ensuite que cela se fait comme cela maintenant dans notre industrie ?

Kiewit pourrait donc sous-traiter un contrat au chantier Turcot durant les



Voici des exemples d'éléments préfabriqués (cage d'armature), des ouvrages qui échappent aux membres du Local 711.



vacances pour ensuite exiger que nos travailleurs des métiers de l'acier travaillent (toujours durant les vacances) sur d'autres chantiers dont celui du futur Pont Champlain. Les vacances durent deux semaines soit 3,85 % de l'année. Si des entrepreneurs désirent foutre le bordel pour le 86,15 % du reste de l'année cela deviendra leur problème à gérer.

On sait bien que les confrères et consœurs qui acceptent de travailler durant les vacances ne réussissent pas à reprendre ces vacances plus tard durant la période prescrite dans la convention collective (entre mai et novembre).

Nous avons, à plusieurs reprises, fait la preuve que tous en vacances en même temps et tous de retour en même temps était la façon idéale de tirer le maximum d'efficacité des équipes en place. Il s'agit simplement de savoir maintenant si les employeurs concernés désirent réellement obtenir les performances dont ils parlent. C'est à voir !



L'organisation : une base solide



Jacques Dubois
j.dubois@iwdcec.ca

Président
Conseil de District
de l'Est du Canada

Nous sommes les métiers de l'acier, et dans la construction ou dans le hors-construction, pour une structure solide, ça prend une base solide. Qu'il s'agisse de l'armature du béton ou de travaux d'acier structural ou architectural, nous avons maintenant un organisateur en la personne du confrère Martin Viger lequel est directement à l'emploi de notre bureau chef.

Il n'en coûte pas un sous au Local 711 pour tous les services qu'il rend.

L'Organisation des travailleurs et des travailleuses des métiers de l'acier passe maintenant par le Conseil de District de l'Est du Canada. En effet, suite à une politique globale de notre Association, nous disposons maintenant d'un organisateur à plein temps.

La sélection

Au courant de l'été dernier j'ai procédé à l'annonce de la mise en candidature pour le poste d'organisateur. Tous les confrères et consœurs qui ont appliqué pour le poste, ont été convoqués et rencontrés en entrevue. Il y avait une liste de membres sérieux et intéressés qui nous ont permis de découvrir plusieurs talents cachés.

À la fin, basé sur les critères de sélections retenus, après une évaluation complète où tous et chacun ont répondu aux mêmes questions, j'ai fait le choix du candidat qui répondait au maximum de qualités requises.

Le plan

Comme nous sommes tous à même de le constater, au Québec en théorie il n'y a pas de NON-UNION dans la construction mais, en pratique l'on se fait enlever nos travaux une pièce à la fois.

En effet, les décisions des commissaires ne nous ont rien donné de positif sinon que de renforcer notre volonté de réussir. Quand on voit s'envoler des items tels que les serres, la partie levante des ponts-levants, les mines, la machinerie de production, l'on comprend très bien ce qui est en train de nous arriver.

C'est en organisant tous ceux et celles qui subissent continuellement les effets de ces dé-assujettissements que nous pourrions le mieux défendre les intérêts de nos membres.

Nos cibles

Tous les travaux que l'on exécutait de façon traditionnelle, que ce soit la préfabrication d'éléments en béton armés, précontraints ou post contraints, le pré-assemblage structural ou architectural ou tout autres travaux pour lesquels nous possédons la compétence, nous nous donnons les moyens de faire la différence en organisant afin de redonner à nos membres ce qui leurs revient.

Que ce soit ceux et celles qui composent actuellement nos troupes ou tous ceux et celles qui viendront s'y joindre, nous bâtissons sur du solide et pour longtemps.



Ti-Bob Blindé : On n'est pas sortis du bois

Une chronique de jeu de maux !

La CCQ et les employeurs couchent-ils avec les menuisiers ? Huit des neuf priorités en révision de métiers de la Commission de la Construction du Québec concernent les menuisiers... C'est le cas de l'dire... « Ils ont du pain sur la planche » !

Il semble bien que la seule chose qui travaille actuellement dans leur bureau... c'est le bois. Loin de moi l'idée de « mettre du bois sur le feu » mais tous savent bien que « la faim chasse le loup du bois ».

On sait qu'en matière de revendications et de solidarité syndicale, les

menuisiers sont souvent comme du « bois mort ». « On ne guérit pas les plaies en les lichant avec une gueule de bois ».

Les poseurs d'acier d'armature (ferrailleurs) et les monteurs-assembleurs n'auront jamais « la langue de bois ». Droits comme du fer et de l'acier, nous nous tenons debout fiers de nos métiers et de notre expertise.

La seule chose qui est dommage dans cette lutte opposant les deux métiers, c'est que la CCQ tente de diviser pour régner... Et croyez-moi... Ça... Ça me scie ! !



TiBob!

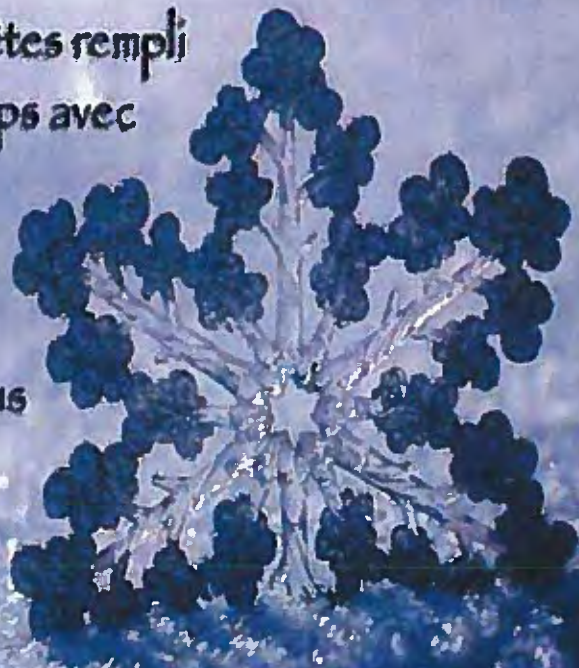
À vous tous qui nous lisez,

Nous vous souhaitons un temps des fêtes rempli d'amour et de joies, passez du bon temps avec vos proches et profitez de chaque instant.

Santé, bonheur et prospérité pour tous en 2016.

Joyeux Noël et Bonne année
Au plaisir de vous retrouver en janvier.

L'Équipe du Local 711



Travailler dans l'ouest, une option valable pour nos métiers



Jimmy Buisson
j_buisson@local711.ca

Président

En cette fin d'année, nous renouons enfin avec le travail qui a été rare cette année. Pour ceux et celles qui sont de retour sur les chantiers, il est primordial de le faire en toute sécurité. Pour ma part, je suis encore dans l'ouest car nous avons eu une année très difficile, et j'espère revenir au Québec quand le travail sera au rendez-vous.

À ceux et celles pour qui l'année a été difficile, vous savez, il y a toujours possibilité d'aller travailler dans l'ouest. Les choses y sont très différentes, et ce, à plusieurs niveaux, tant sur le plan administratif que sur le terrain. Pour nos consœurs et confrères qui sont intéressés, il faut prendre en considération la langue. Bien sûr, c'est un obstacle pour nous québécois, mais par contre il ne faut pas avoir peur, les gens sont très compréhensifs et ne vous gêneront pas. Ils vont même vous aider en vous jumelant avec des anglais qui comprennent la langue ou à un groupe de francophones.

En tant qu'« Ironworker », il est important de comprendre que quand les temps sont durs, il faut être prêt à partir pour nous ou pour notre famille, il ne faut surtout pas attendre d'être au bout du rouleau. Par la suite, si vous réussissez à travailler, n'oubliez pas que vous êtes loin de la maison, il faut donc rester

concentré au travail et éviter les blessures corporelles. Malgré tout, si jamais vous vous blessez au travail, n'oubliez pas de remplir un rapport, cela peut faire toute la différence s'il survient des complications avec l'employeur. Si votre blessure est grave et que vous devez aller voir un médecin, assurez-vous d'avoir un témoin avec vous. Si vous avez un délégué syndical, assurez-vous qu'il puisse bien vous représenter.

Actuellement la météo est relativement froide, l'hiver est bien installé et travailler à l'extérieur représente un défi en soi avec une température qui change rapidement à chaque 24 h. Voilà pourquoi il faut vous munir de bons vêtements sinon vous risquez de prendre froid et d'attraper un virus, et même vos articulations peuvent en souffrir. C'est votre responsabilité en tant que travailleur d'être à l'écoute de votre corps et de subvenir à ses besoins.

Par ailleurs, assurez-vous aussi d'avoir toutes les formations nécessaires afin d'améliorer votre employabilité. Cet hiver, il y aura de la formation au CFMA (Centre de Formation des Métiers de l'Acier) à Montréal. Le savoir est votre outil pour bien réussir partout où vous irez. Mes amis, je vous souhaite à tous un bon succès et une très bonne année 2016.

« Jacos hanging stone »
fort mc Murray.
Équipe pour la structure
modulaire pour la
compagnie JVD Iron.



La grande famille internationale



Sylvain Boivin
s-boivin@local711.ca

Agent d'affaires
Ouest du Québec

En juin 2015, j'ai eu la chance d'être invité à la grande réunion canadienne de tous les représentants « Ironworkers » du Canada, c'est-à-dire du district de l'Ouest, de l'Est ainsi que de l'Ontario. J'ai eu le privilège de présenter (en anglais bien sûr... eh oui !) à l'aide d'une présentation PowerPoint, QUI nous sommes au Québec.

La réalité québécoise est vraiment différente de toutes les autres provinces. Le fait de leur expliquer les lois et les encadrements avec lesquels nous devons composer dans nos métiers les amène à nous percevoir d'une autre façon. J'ai pris la peine de leur souligner notre passion et notre engagement face à nos métiers de par nos formations, notre implication et notre désir d'être les meilleurs. Ce fut enrichissant et cela m'a permis de créer des contacts et affinités avec nos confrères « Ironworkers ». Merci à toute l'équipe du 711 et aux travailleurs qui honorent leur métier à travers le Canada.

Dans un autre ordre d'idée, de gros projets se profilent à l'horizon et on peut percevoir la lumière au bout du tunnel. Que ce soit les travaux sur le vieux pont Champlain, le pont Jacques-Cartier, l'échangeur Turcot ainsi que

le nouveau pont Champlain, ces grands chantiers nous feront le plus grand bien. Encore une fois, nous aurons à relever d'importants défis, je sais que beaucoup de gens seront attirés par le chantier du pont Champlain, mais il y aura d'autres projets à réaliser dans la grande région métropolitaine, ça augure bien.

Nouveaux projets égalent aussi de nouvelles formations. J'ai mis beaucoup l'accent, avec l'aide de mes confrères, sur de nouvelles formations dont le cours de serrage selon les normes, le sceau rouge soudeur, la soudure à l'arc submergé et prochainement le sceau rouge « Ironworkers ». La force de nos métiers est notre compétence. Par celles-ci, nous éloignons la concurrence et nous valons notre pesant d'or. Je vais donc, encore une fois, solliciter votre désir d'être les meilleurs afin que chaque nouvelle formation que vous allez suivre vous apporte la prospérité et le sentiment d'être à la fine pointe de l'industrie. Nous construisons nos compétences par la formation et par notre désir de nous dépasser et de bien faire les choses.

Merci à tous !

Conférence à Kelowna
du 8 au 12 juin 2015



En route vers la compétition des apprentis à Houston (USA)



David Blanchet
d-blanchet@local711.ca

Agent d'affaires
Ouest du Québec

Chantier ST0 à Gatineau, compagnie Norgau, délégué Luc Raymond. Tim St-Jean, Mathieu McMillan, Alain Turgeon, Gabriel Dupras, Jessy Lepage, Mario Lapointe, Serge Deault, Guillaume Turgeon.

J'invite tous les apprentis qui ont réussi leur diplôme d'études professionnelles dans le métier de poseur d'acier d'armature ou de monteur-assembleur à une présélection pour participer à la compétition des apprentis (Ironworker) qui devrait avoir lieu au Local 84 à Houston aux États-Unis. Voici les étapes de présélection :

- La première étape de la présélection consiste en un examen écrit comportant 100 questions sur les deux métiers, celui de poseur d'acier d'armature et celui de monteur-assembleur. Les examens se dérouleront dans les villes de Montréal, Québec, Sept-Îles, Chicoutimi, Rouyn et Val d'Or. Les examens seront organisés et supervisés par chacun des agents d'affaires.
- Les vingt (20) candidats ayant obtenu les meilleures notes passeront donc à la deuxième étape de la présélection qui combinera des épreuves similaires à celles de l'épreuve finale. Cette étape se déroulera à Montréal.
- Par la suite, le gagnant suivra une formation intensive pour être apte à nous représenter lors de la grande compétition.

Les préalables requis pour participer à la compétition sont les suivants :

- Être diplômé du Centre de formation des métiers de l'acier soit en montage structural et architectural ou en pose d'armature de béton.
- Être apprenti dans l'un des deux métiers ci-haut mentionnés ou être compagnon depuis moins d'un an à la date de la compétition.
- Avoir un passeport valide et être apte à voyager aux États-Unis.
- Parler l'anglais.

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de l'agent d'affaires de votre région. De l'information supplémentaire sera envoyée via l'infolettre du Local 711, donc si vous n'êtes pas inscrits allez vous inscrire en suivant le lien suivant : www.local711.ca

Merci à tous, en espérant vous voir participer en grand nombre. J'aimerais aussi souligner l'excellent travail de Dominic-Olivier Dussault en tant que délégué régional pour la région de l'Outaouais. Dominic fait un très bon travail et tous les travailleurs de la région sont derrière lui ! Merci Dominic !



PAEF de la CCQ... problématique pour les femmes du 711 !



Evan Picotte
e-picotte@local711.ca

Agent d'affaires
Ouest du Québec

Le 711 est fier de ses femmes ! Depuis plusieurs années, de nombreuses femmes ont su relever les défis de nos métiers et ont accompli avec professionnalisme les tâches qui leurs étaient confiées. Les agents d'affaires de chacune des régions du Québec ont su les référer aux entrepreneurs avec soin et diligence. Depuis l'arrivée de la nouvelle plateforme de référence de main d'œuvre et de ses règles contraignantes, les femmes sont défavorisées, nous pourrions même dire discriminées, et ce, avant même d'être en chantier.

Un programme imposé

Pour en rajouter, le 23 mars dernier, Diane Lemieux, Présidente directrice générale de la Commission de la Construction du Québec (CCQ), avec l'aide de ses bureaucrates, ont imposé aux femmes de l'industrie un nouveau programme; le programme PAEF (Programme d'Accès à l'Égalité des Femmes dans l'industrie de la construction). Dans son ensemble, le programme avec ses valeurs et postulats est louable et nécessaire. Par contre, certains moyens pour les faire valoir le sont moins. Les incitatifs monétaires reliés

à l'embauche des femmes viennent fausser l'image de celles-ci dans l'industrie, en insinuant qu'elles n'ont pas les compétences requises pour effectuer les tâches pour lesquelles elles sont rémunérées puisqu'elles sont subventionnées. En effet, les employeurs qui embauchent des femmes apprenties reçoivent déjà des argents à même le Fonds de Formation.

Commentaires discriminatoires

Depuis l'arrivée de ces incitatifs, plusieurs femmes ont dû composer avec des commentaires discriminatoires à leur sujet, comme quoi elles étaient de la main d'œuvre à moindre coût (à bon marché).

De plus, le Local 711, avec l'aide de ses avocats, a interpellé le maître d'œuvre au chantier du C.H.U.M. afin que celui-ci applique des mesures disciplinaires auprès d'un employeur ayant tenu des propos à caractère discriminatoire envers nos travailleuses.

Toujours en attente d'une décision à ce sujet, ce dossier est en évolution et le Local 711 et ses travailleuses sont proactifs afin de rétablir le respect auxquelles ces femmes ont droit.

Photo de gauche :
Geneviève Gagnon, une monteuse-assembleuse qui a été déléguée de chantier au Pont de Bertierville.

Photo de droite :
Geneviève Meunier et Audrey Berthiaume, deux monteuses-assembleuses au CHUM.



Éoliennes... Une grande victoire

**Un dossier de
Patrick Bérubé
et de l'équipe du
Local 711**

Un peu d'histoire

En 2011, la compagnie Énercon fait à ce moment une demande concernant l'assujettissement des éoliennes. La compagnie veut savoir si elle peut construire des éoliennes dont la tour est en béton précontraint avec de la post tension pour finaliser le tout, et si le procédé relève de la machinerie de production ou bien s'il s'agit d'un travail en génie civil. L'enjeu est de taille, puisque si l'on décide à ce moment que ces travaux relèvent de la machinerie de production, c'est toute l'industrie syndiquée qui perd ces chantiers. Rappelons que selon la réglementation (R20), tous bâtiments et tous les travaux en génie civil sont considérés comme assujettis aux règles de la Construction, donc réalisés par des travailleurs syndiqués. De fait, quand c'est d'intérêt public (ex. : Hydro Québec), c'est habituellement reconnu comme des travaux en génie civil tandis que tout ce qui est exclu de la définition du mot construction à l'article 1 f. de la Loi est nommé « Machinerie de production » et de ce fait non syndiqué.

Notre bataille

Nous avons mené cette bataille au nom de toute l'industrie. Le nerf de la guerre et notre stratégie pour notre argumentation devenaient simple...

Est-ce qu'un parc éolien est similaire à une centrale hydroélectrique, en sachant que la centrale, elle, est considérée comme un travail de génie civil ? Bref, un parc éolien peut-il être comparé à une centrale hydroélectrique ?

La compagnie Énercon, elle, prétendait que les éoliennes devaient être considérées comme des turbines, des génératrices donc non-assujetties à la Loi R-20 y incluant à nos conventions collectives, aux métiers et à notre réglementation.

La reconnaissance que nous avons demandée, si elle s'avérait juste, était non seulement profitable aux métiers de l'acier mais pour tous les métiers œuvrant sur un chantier impliquant des éoliennes. À l'inverse, une décision en faveur de la machinerie de production aurait exclu les travailleurs syndiqués des chantiers éoliens au Québec et aurait ouvert toute grande la porte aux travailleurs étrangers sur ces chantiers.

Les enjeux étaient énormes pour nous puisque la décision devenait applicable pour tous les constructeurs et entreprises d'éoliennes au Québec.

Un travail colossal

Le Local 711 était très impliqué au Conseil provincial des Métiers de la Construction (International) CPQMC (I), lequel était co-requérant avec la CCQ pour l'assujettissement des chantiers éoliens à la loi R-20.



La FTQ, elle, représentait surtout les électriciens (FIPOE) dans ce dossier. Le Local 711 était le porte-parole pour trois (3) métiers soit :

- Les poseurs d'acier d'armature
- Les monteurs-assembleurs
- Les mécaniciens de chantier

Nous avons démontré au commissaire de la Commission des relations de travail (CRT) les éléments suivants :

- Comment ça se passe sur les chantiers éoliens au Québec
- Comment c'est fait
- Comment c'est assemblé
- Quelles sont les séquences d'érection

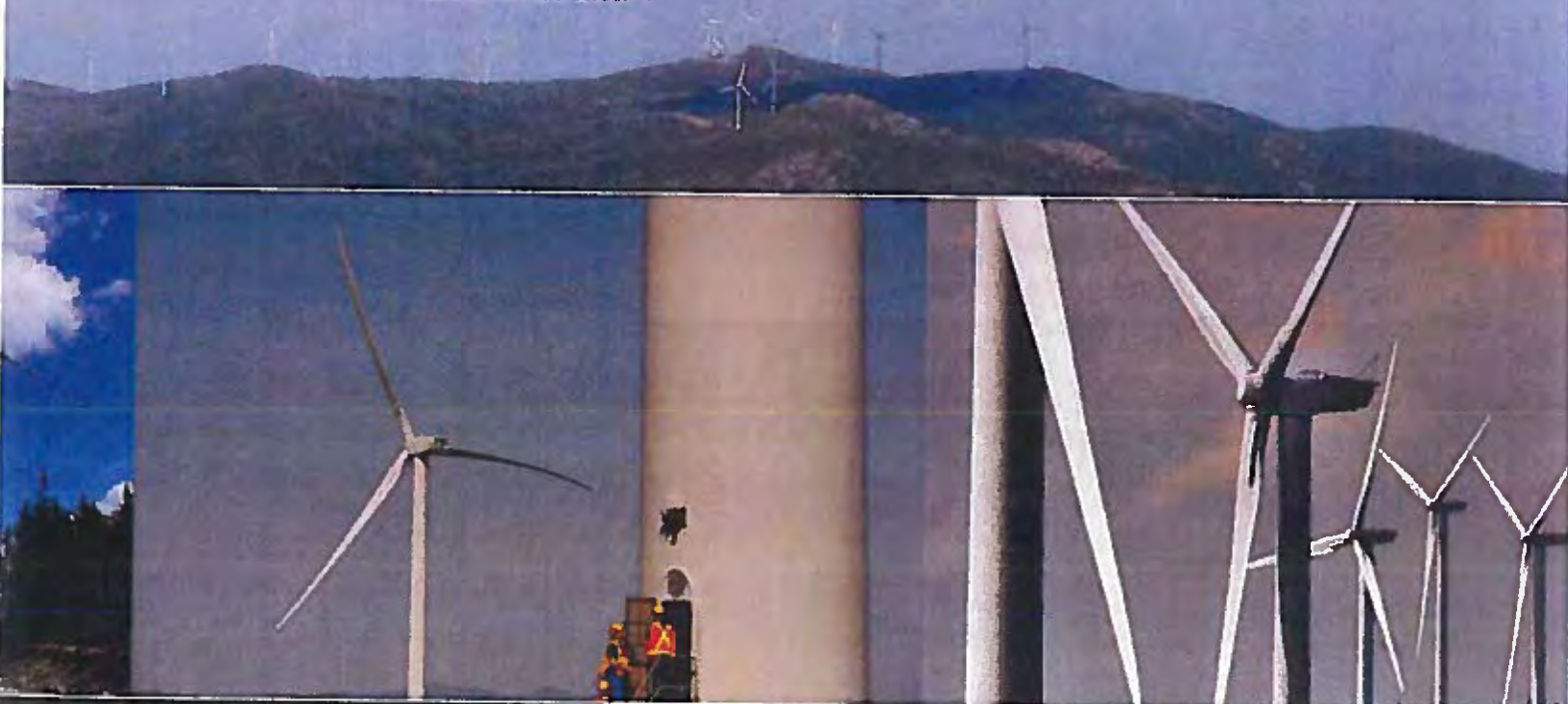
Au total, ce sont douze (12) représentations qui ont été faites devant la CRT par notre avocat Me André Dumais, et par des travailleurs du Local 711 qui ont témoigné avec fierté que c'est notre industrie avec ses règles qui devait travailler sur les chantiers éoliens au Québec. Un travail colossal, puisque la partie adverse était représentée par Me Yves Turgeon qui a déjà réussi à désassujettir les serres et les mines et qui pratique très souvent pour les parties patronales et le lobby « hors construction ».

Une décision profitable pour nos membres dans toutes les régions

Le commissaire a opté pour assujettir les éoliennes et cette décision permet non seulement de conserver des emplois mais aussi sauve littéralement certaines de nos régions. Ainsi, seulement au Saguenay/Lac-St-Jean, à Québec et au Bas Saint-Laurent/Gaspésie, ce furent 300 à 400 chômeurs de moins pour ces régions.

Des emplois ont donc été sauvegardés cette année, mais avec l'annonce récente d'un chantier éolien de 750 mégawatts, cela représente jusqu'à 500 emplois à venir dans l'industrie de la construction. Nous allons attendre avant de trop célébrer puisqu'Énercon a porté la décision en appel, avec cependant peu de chances de faire modifier la décision.

Cette belle victoire du Local 711 se compare à celle des structures autoportantes (Racking) d'il y a quelques années. Vous comprenez mieux maintenant à quoi servent vos cotisations syndicales. Faire comparaître des témoins experts, faire intervenir nos aviseurs légaux et préparer les témoignages de nos travailleurs, voilà qui est de l'argent bien investi pour l'avenir des travailleurs et travailleuses des métiers de l'acier.



Les poseurs d'acier tous à l'œuvre !

Après de longs mois d'inactivité, ça fait du bien de voir les compagnies réembaucher massivement des poseurs d'acier d'armature qui étaient, pour la plupart, à la fin de leur chômage. Disons que la situation était rendue critique pour plusieurs d'entre nous.

Inscrivez-vous à l'Infolettre

Je sais que je me répète, mais il est important de vous inscrire à l'Infolettre du Local 711. C'est le moyen le plus efficace pour obtenir les informations qui se rattachent à votre métier. Je vous rappelle également que tous les besoins de main d'œuvre des locaux hors-Québec sont souvent comblés à l'aide de l'Infolettre. La dernière mise à jour des listes de disponibilité via l'Infolettre nous a permis de placer des travailleurs en chantier la journée même.

Pour ce qui est des chantiers hors-Québec, beaucoup de poseurs du Québec sont actuellement à Terre-Neuve au Local 764, soit sur la dalle à Hébron ou au barrage à

Muskat-Falls. Plusieurs autres sont dans l'Ouest Canadien afin d'y faire des heures pour leur éligibilité au chômage, poursuivre leur cotisation dans leur fonds de pension et réussir à garder leur carte MEDIC. Ce ne sont pas toujours des situations familiales qui sont faciles, mais ça nous permet quand même de pratiquer notre métier sans perdre nos acquis et nos avantages sociaux jusqu'à ce que les chantiers recommencent à bouger au Québec comme tout récemment.

Poursuivons le combat

Comme vous le savez tous, plusieurs plaintes, griefs et interventions ont été effectués par le Local 711 depuis le début de l'année. Il est parfois facile de plier sur différentes clauses des conventions collectives, mais rappelez-vous les durs combats que nos prédécesseurs ont livrés pour obtenir de telles conditions de travail. Nous devons tous nous faire un devoir de nous battre afin de garder ce qui nous a été légué pour ensuite en faire profiter ceux qui nous succéderont.

En ce qui concerne les chantiers d'ici à la fin de l'année 2015, les nouvelles sont excellentes. Nos principaux employeurs tels que AGF et ABF ont procédé à beaucoup d'embauches et toutes les autres compagnies maintiennent leur niveau d'emploi. Le local est presque vide actuellement, c'est-à-dire que tous les poseurs d'acier d'armature sont en chantier présentement. Nous souhaitons que cette situation perdure pour les mois et les années à venir avec les travaux de l'Échangeur Turcot et du Pont Champlain.

De gros combats sont actuellement en cours concernant la préfabrication en usine et la manutention pour fins d'installation immédiate et définitive d'éléments préfabriqués. Rien n'est actuellement gagné, mais les dossiers vont très bien. Par contre, concernant la préfabrication des pièces de béton du Pont Champlain, elles seront toutes assemblées en usine par des poseurs du Local 711 tel qu'annoncé sur le site même de SNC Lavalin.

En terminant, je voudrais remercier tous les membres qui ont joué au hockey cet été à Brossard avec l'équipe du Local. Une atmosphère de respect régnait entre les joueurs, ce qui nous a tous fait vivre une très belle expérience pour une deuxième année consécutive. **Merci !**



Marc Cousineau
m-cousineau@local711.ca

Agent d'affaires
Ouest du Québec



Acier AGF Chantier YUL à Montréal.



La gang du Hockey de cet été du Local 711.

Un brin d'histoire...

Par Paul-Émile Fortin



C'est pour moi un plaisir de partager avec vous un retour dans le temps sur mon cheminement jusqu'à aujourd'hui.

Par le passé, j'ai eu l'occasion d'alterner le métier d'« Ironworker » et le travail sur cuir, tels que des harnais pour chevaux, vêtements de cuir, laisses et colliers à chiens.

Misant sur ces atouts, j'avais en mains les deux éléments majeurs pour améliorer les équipements, et particulièrement les ceintures, utilisés par les « Ironworkers ». En y ajoutant une part de créativité, et bien motivé par le besoin essentiel d'alléger les ceintures dans leur globalité et d'obtenir un meilleur aménagement de l'espace utilitaire... nous avons obtenu de bons résultats.

De là, la création du principe breveté, en ajoutant aussi de façon évolutive des porte-outils ergonomiques et fonctionnels.

De par l'appréciation des utilisateurs, le tout s'est avéré gagnant. Maintenant, nous pouvons offrir des produits qui ont atteint une belle maturité, à la hauteur des attentes.

Dans le même courant, la création de la compagnie avec un nom approprié : Cuir à Fer inc, de l'inspiration de ma femme Noëla, une bonne idée à coup sûr...

Par la suite, Noëla réalise la conception d'un logo significatif représentant les vraies valeurs des travailleurs des métiers de l'acier, l'élément manquant mais combien essentiel. Un coup de circuit sans doute. Beau travail d'équipe !

Dans le même sens, le précieux support du Local 711 et des nombreux confrères qui, solidairement, au niveau local et à l'extérieur, ont contribué largement à l'essor de l'entreprise.

Un gros MERCI à vous tous ! Et ça continue... Une vraie belle histoire !

De notre côté, ma femme et moi sommes très heureux d'offrir ce service parallèle et nécessaire pour répondre aux besoins grandissants des travailleurs des métiers de l'acier.

Au plaisir de vous servir. Merci de votre attention et bonne journée !

Noëla Therrien, gérante
Paul-Émile Fortin, fabrication
Cuir à Fer inc.

7765 Wilfrid-Hamel, Québec
(Québec) G2G 1C4

Téléphone : 418-871-1411

Internet : www.cuiraffer.com

Courriel : pe@cuiraffer.com



Attention... Danger... Révision des métiers



Patrick Bérubé
p-berube@local711.ca

Gérant d'affaires
Secrétaire financier-trésorier

Dans la réglementation actuelle et suite aux recommandations de la loi 30, la Commission de la Construction du Québec (CCQ) a eu le mandat d'actualiser les règlements sur les définitions de métiers. Ces définitions dataient du début des années '70 et avait été révisées en 1979. Aucun changement n'a donc été apporté aux définitions de métier depuis plus de 35 ans.

Le gouvernement en place estime que le règlement est désuet et vise une révision afin, dit-il, d'améliorer la polyvalence sur les chantiers québécois. Les métiers de l'acier qui se distinguent par leur expertise, dans un environnement de cloisonnement de métiers, craignent que cette révision des métiers modifie les champs d'expertise de ses travailleurs entre autres concernant les nouveaux matériaux apparaissant dans notre industrie.

Le combat de l'acier léger

Citons en exemple, ce que l'on qualifie d'Acier Léger. Cette appellation fait l'objet d'un conflit de compétences entre les monteurs d'acier et les menuisiers depuis le milieu des années 2000.

Le menuisier, dans sa définition de métier, peut avoir à travailler certains éléments qui ne sont pas en bois (aluminium, fer etc). Les représentants des menuisiers prétendent qu'ils pourraient avoir à manipuler et installer certains matériaux en acier dans le cadre de leurs fonctions (on retrouve par exemple certaines connections en acier dans des charpentes de bois).

En conséquence, la CCQ qui fait face aux conflits de compétence pour l'acier léger depuis presque 10 ans, serait tentée, dans le cadre de la révision des métiers, de permettre aux deux professions (monteurs-assembleurs et charpentiers-menuisiers) de travailler avec de l'acier léger puisque le charpentier-menuisier a tenté de démontrer qu'il possédait l'expertise pour le faire.

Acier Léger... un matériau qui n'existe pas !

La problématique qui se pose est de savoir comment la CCQ va définir « Acier Léger ». On sait qu'habituellement c'est le matériau qui définit le métier (bois=menuisier, acier=métiers de l'acier). Il y a actuellement un lobby tenace et très fort dans le secteur résidentiel pour la structure dite « légère ».

Par ailleurs, au conseil d'administration de la CCQ (où siègent quatre représentants indépendants, cinq représentants des syndicats, cinq de la partie patronale et la présidente Diane Lemieux), on a émis neuf (9) priorités dans le cadre de la révision de métiers. Qui a déterminé ces neuf priorités, on n'en sait rien. Ce que l'on sait cependant, c'est que les faits énoncés par la CCQ sont erronés. On nous parle de problématiques existantes depuis longtemps alors qu'on n'a vu apparaître et entendu parler de l'acier léger qu'en 2006. Il s'agit pourtant de travaux sur des bâtiments qui existent depuis le début du règlement actuel datant de 1970.

Le Local 711 par la voix du Conseil provincial des métiers de la construction a demandé à être entendu et par mesure de transparence, la CCQ a accepté que l'on fasse valoir nos argumentaires (nous croyons cependant que les dés étaient pipés avant même nos représentations).

Selon nous, de l'acier léger, ça n'existe pas. Comment peut-on qualifier de « léger » un matériau qui compose une charpente, un toit ou des cadrages ?

Selon nous, de l'acier léger, ça n'existe pas. Comment peut-on qualifier de « léger » un matériau qui compose une charpente, un toit ou des cadrages ?

Attention... Danger...

Révision des métiers

La CCQ fait valoir qu'il s'agit d'un nouveau matériau... Alors qu'en est-il du plastique ou du bois lamellé qui remplace l'acier dans certains cas? Si on admet que le bois lamellé (qui remplace une poutre d'acier) reste du bois... il faut aussi admettre que l'acier, même allégé, demeure une structure en acier!

Étant donné que l'acier léger fait partie des neuf (9) priorités de la CCQ, et avant de déposer notre mémoire, il devenait impératif pour nous de connaître précisément ce que la CCQ définissait comme une structure dite « d'acier léger ». Aucun des spécialistes de la CCQ présents n'a été en mesure de nous répondre ??? En fait, « l'acier léger », ils ignorent ce que c'est !!!

Qu'est-ce qui déterminera l'acier léger... Est-ce le poids, l'épaisseur (gauge), le profilé? Si la CCQ choisit de qualifier le matériau par son épaisseur, on risque ici de créer plus de problèmes que de solutions. Qu'est-ce qui empêchera le ferblantier ou les représentants de d'autres métiers de réclamer certains travaux si l'on se base sur l'épaisseur (gauge). On serait alors en droit de le faire.

Allons-nous tous devenir des menuisiers ?

Ce que la CCQ risque de nous répondre, c'est qu'elle pourrait permettre à plusieurs métiers de travailler avec ces matériaux. Comment nos monteurs-assembleurs vont-ils réussir à survivre si d'autres métiers installent de l'acier alors qu'eux n'ont pas le droit d'installer d'autres matériaux? N'oublions pas qu'il y a 42 000 menuisiers au Québec.

La CCQ privilégie-t-elle les menuisiers ?

Sur les neuf (9) priorités de la CCQ pour la révision des métiers, huit (8) touchent les menuisiers. À la lumière de ces faits, il semble bien que la CCQ ait choisi son camp.

Est-ce que l'inertie des menuisiers dans les luttes syndicales fait tellement l'affaire de la CCQ et des employeurs qu'on veut les favoriser au détriment des métiers de l'acier qui traditionnellement, eux, se tiennent debout?

Un lion ça vaut cent moutons... qu'on se le tienne pour dit! On n'a pas le nombre mais on a la détermination!

Au final, si on permet « l'acier léger » pour les menuisiers, peut-on permettre du « bois lourd » pour les monteurs-assembleurs ?

Conclusion

Au final, si on permet « l'acier léger » pour les menuisiers, peut-on permettre du « bois lourd » pour les monteurs-assembleurs? Ce qui se passe actuellement est très dangereux. Nous croyons que la CCQ (et le gouvernement) veulent ramener de 28 à 13, le nombre de métiers et occupations.

Au Québec, on a la meilleure main d'œuvre de l'industrie de construction en Amérique du Nord. Nos travailleurs ont une expertise et une compétence reconnues à travers le monde... Pourquoi changer cette formule?

Notre mémoire a été déposée et la CCQ veut faire évaluer notre dossier par des experts mais, je vous le rappelle, aucune définition n'a encore été identifiée à ce jour pour ce que la CCQ qualifie de structure légère (Acier léger).

Dans ce dossier particulier la solution est pourtant simple et c'est ce que nous proposons...

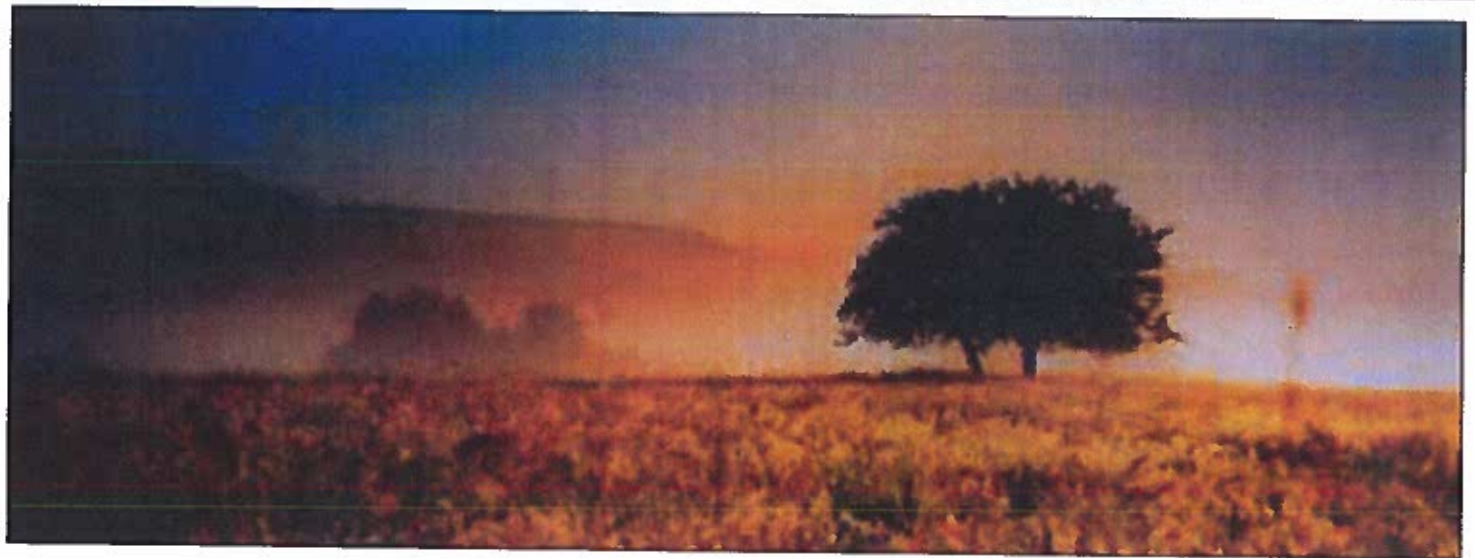
Sur l'eau ce qui coule appartient aux métiers de l'acier, ce qui flotte appartient aux menuisiers !

Sur l'eau ce qui coule appartient aux métiers de l'acier, ce qui flotte appartient aux menuisiers !

Message en provenance de la CCQ :

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !!!

Le Local 711 se souvient de ses disparus



*Quelqu'un meurt, et c'est comme
des pas qui s'arrêtent...
Mais si c'était un départ pour un
nouveau voyage ?*

*Quelqu'un meurt, et c'est comme
une porte qui claque...
Mais si c'était un passage s'ouvrant
sur d'autres paysages ?*

*Quelqu'un meurt, et c'est comme
un arbre qui tombe...
Mais si c'était une graine germant
dans une terre nouvelle ?*

*Quelqu'un meurt, et c'est comme
un silence qui hurle...
Mais s'il nous aidait à entendre la
fragile musique de la vie ?*

Benoît Marchon

Décembre 2014	
Jean-Pierre Lévesque Robin St-Laurent	
Année 2015	
Janvier Daniel Côté	Juin Steve St-Gelais
Février Sébastien Pelletier	Juillet Louis Imbeault Germain Lévesque Jacques Moisan
Mars Guy Lamontagne Vincent Ménard Ronald Snow	Août Freddy Deer
Avril Gilles Beaulieu Arthur Dénomée Jean-Marie Girard	Septembre Jean-Noël Allaire Bernard Gagnon Allan Hall Raymond Lavoie
Mai Hervé Boily Réjean Truchon	Octobre Tony Étienne Marc Jacques
Novembre Yvan Baril Bernard Bourgoin	

Le Local 711 seul à défendre vos intérêts... Rappelez-vous-en !



Steve Chambers
s-chambers@local711.ca

Agent d'affaires
Ouest du Québec

Le Local 711 défend les intérêts du métier de poseur d'acier d'armature (ferrailleur). La définition du métier comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fin d'installation immédiate et définitive.

Compte tenu de ce qui précède, une demande de formation d'un comité pour résoudre un conflit de compétence a été déclenchée pour revendiquer l'installation des cages d'armatures dans les pieux caissons du projet Turcot qui sont installés par la compagnie Pétrifond.

Seuls à défendre les ferrailleurs

Dans ce conflit, nous étions les seuls à défendre vos intérêts puisque nos adversaires étaient l'ACRGTO, l'ACQ, la FTQ (Local 9 des menuisiers), la CSN, la SQC ainsi que le Local 134 des menuisiers du CPQMC(I) et tous ont plaidé en faveur des menuisiers.

Je voudrais remercier Jacques Dubois qui cumule une vaste expérience en conflits de compétence, d'avoir défendu les intérêts des ferrailleurs avec brio. Une décision du comité donne les travaux soit l'installation de trois (3) élingues et la manutention aux charpentier-menuisiers pour ce qui est de descendre

la cage d'armature dans un pieux caisson. Attention, nous avons perdu la bataille mais pas la guerre. Le projet est à l'étude et une plainte sera déposée dans quelques semaines à la Commission des Relations du Travail (CRT).

S'attacher à la vie !

Les métiers de l'acier sont des incontournables dans la construction de pont. Qui dit construction d'un pont dit travaux en hauteur. Pensez-y... S'attacher à une compagnie est beaucoup moins sécuritaire que s'attacher à la vie. Pour pouvoir travailler au Québec, ça vous prend un numéro d'assurance sociale, ça en dit long. Cet été, trois numéros sont tombés au combat. Pour ceux qui croient en la réincarnation je veux juste vous rappeler que nous marchons sur l'acier et non sur l'eau ! Pour les fanatiques de production sans conditions ne vous en faites pas, l'hiver s'en vient... Vous pourrez marcher sur la glace !

Sur ces mots, je souhaite à tous les travailleurs du Local 711, un travail qui leur permettra de bien gagner leur vie et de rentrer à la maison en un seul morceau.

Église sainte-famille
compagnie Arnaco



Nouveau Pont Champlain



Le pire est derrière nous !



Pierre-Olivier Giguère
po-giguere@local711.ca

Agent d'affaires
Québec, Mauricie- Bois Francs
et Estrie

Le 26 juin 2015 a été une journée marquante pour le bureau régional de Québec. En effet notre secrétaire, Sylvie, nous a quittés pour une retraite bien méritée après 28 ans de travail acharné et de loyaux services. Merci pour ton implication Sylvie et bonne retraite remplie de bonheur et de santé.

Par le fait même nous souhaitons la bienvenue à Charline qui s'est jointe à l'équipe de Québec. Avec son expérience acquise au bureau régional de Sept-Îles, nous pouvons dire que le fort est bien gardé.

L'arrivée de la saison froide rime avec inscriptions aux formations de la CCQ. Depuis quelques mois vous pouvez vous inscrire aux différentes activités de perfectionnement. Le certificat de compétence pour la conduite de plate-forme aérienne de travail et de chariot élévateur télescopique est maintenant rendu obligatoire sur la majorité des chantiers.

Donc il est de votre devoir d'obtenir ces certifications sans quoi l'accès à certains chantiers pourrait vous être refusé. Pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter au bureau ou vous rendre sur le site : www.fiersetcompetents.com.

Formation : ne tardez pas à vous inscrire

Nous avons jusqu'au mois de juillet 2018 pour nous conformer à la fusion des métiers de monteur d'acier de structure et de serrurier en bâtiment. Par contre, ne tardez pas trop car les formations obligatoires sont de plus en plus contingentées. Un rappel pour ceux qui voudraient aller passer l'examen de compagnon monteur-assembleur et être dispensés des formations, vous pouvez suivre la formation théorique de préparation à l'examen offerte par le Local 711. Je donne ce cours d'une durée de quatre heures le soir au bureau de Québec mais je peux aussi me déplacer dans les régions que je représente. Pour plus d'informations, contactez Charline au bureau.

Québec

Nous avons vécu un creux historique. Heureusement le pire semble être derrière nous. Les projets éoliens tirent à leur fin avec près d'une cinquantaine de travailleurs répartis sur trois chantiers dans la grande région de Québec. Il ne reste qu'un projet de 46 tours Siemens qui sera probablement réalisé en 2017. La structure de l'aéroport et celle de l'hôpital de Baie St-Paul devraient se monter au courant de l'hiver prochain. Beaucoup de chantiers commerciaux ont été

Compagnie SEMA au chantier
du Pont de Québec



Ghislain Leblanc... Merci pour les enfants malades !

actifs cet automne. De plus, des travaux majeurs sont à prévoir sur plusieurs ponts de la région.

Mauricie

La Mauricie a été une des régions du Québec la plus durement touchée cette année. Le travail s'est fait rare pour la majorité des monteurs-assembleurs, mais avec les annonces concrètes des dernières semaines nous pouvons espérer des jours meilleurs. Tout d'abord Stolt-LNG a annoncé l'implantation d'une usine de liquéfaction de gaz à Bécancour, un projet de 800 millions de dollars. Ensuite Nemaska a fait l'achat de l'ancienne usine de papier Resolu à Shawinigan pour en faire une usine de transformation de batterie au lithium, un investissement de 500 millions de dollars. Puis Kruger a confirmé l'investissement de 250 millions de dollars pour transformer une machine à papier en machine à carton à son usine de Trois-Rivières. Finalement le secteur de Drummondville subit une forte hausse de mises en chantier dans le secteur institutionnel/commercial.

Estrie

Après un début d'année très occupé, nous avons vécu un ralentissement au cours de l'été. Une reprise se fait sentir depuis la fin du mois d'août avec une grande activité dans les secteurs institutionnel et commercial. Du côté d'Asbestos, rien ne bouge encore pour l'usine pilote de magnésium mais les investisseurs gardent quand même le cap pour la fin de l'étude en 2016. N'oubliez pas d'appeler votre délégué régional pour donner votre disponibilité car certaines demandes de main d'œuvre sont difficiles à combler car nous ne savons pas qui est disponible. Contactez Maxime Bélair-Lapointe au 819-996-2471.

En terminant, soyez prudents sur les chantiers et n'hésitez pas à me contacter pour signaler une anomalie ou pour toute autre question.



Par le présent article, le Local 711 voudrait remercier le confrère Ghislain Leblanc pour son implication, depuis plusieurs années, au sein de la Fondation des Étoiles qui vient en aide aux enfants malades.

Par l'entremise des Chevaliers de Colomb de Lachine, M. Ghislain Leblanc a été reconnu comme étant le meilleur vendeur au Québec, et ce, sur 100 000 Chevaliers de Colomb, dans la campagne de financement d'octobre 2014 à mars 2015 avec 1 915 ventes de livrets de coupons de tirage.

Son acharnement et sa volonté d'aider les enfants malades sont tout à son honneur et c'est avec ces qualités qu'il a réussi à amasser en 2014 la rondelette somme de 12 000 \$ pour la fondation. Ghislain était très fier de ce résultat formidable.

Toutes ces années d'efforts, son dévouement et son investissement ont permis d'amasser au total un montant de 1 200 000 \$ afin d'aider à la recherche pédiatrique de l'hôpital Ste-Justine, de l'Hôpital de Montréal pour enfants et aux Centres de recherche de Montréal et Sherbrooke. Merci Ghislain, de nous rendre tous si fiers d'être tes confrères par ton dévouement et ton implication !



Compagnie Structure MFV au chantier du stationnement temporaire espace 400e Bell à Québec.

Les poseurs d'acier d'armature presque tous au travail !



Maxime Giguère
m-giguere@local711.ca

Agent d'affaires
Est du Québec

Cette année, départ tardif pour Québec et l'Est de la province. Après un début de saison lent et laborieux pour l'ensemble du Québec, nous avons vu un peu la lumière au bout du tunnel avec des mises en chantiers très attendues dans l'Est comme Ciment McInnis, les éoliennes d'Escuminac, l'hôpital de Baie Saint-Paul, les nombreux édifices à condos, le manège militaire, la continuité du projet Romaine 3, les viaducs de l'autoroute de la Capitale /Laurentien, l'élargissement d'Henri IV et bon nombre d'autres structures ici et là.

L'automne à Québec a été très occupé et a généré un bon nombre d'emplois pour les poseurs dans tous les secteurs, espérons qu'il en soit ainsi longtemps. Avec le chantier de Ciment McInnis à Port-Daniel nous avons mis à l'emploi la majorité des membres disponibles. En Gaspésie et dans le Bas St-Laurent, nous avons pu faire venir la quasi-totalité des membres de l'extérieur. Par la même occasion, j'espère que vous y avez passé un bon séjour.

Formation... Inscrivez-vous !

La saison froide signifie période d'inscription pour la formation. J'espère que vous vous

êtes inscrits en grand nombre et si ce n'est pas fait il n'est pas trop tard, n'oubliez pas que le perfectionnement c'est l'outil par excellence pour parfaire vos connaissances. Prenez note qu'avec l'entente d'Emploi Québec, vos prestations d'assurance emploi ne seront pas coupées et que vous aurez droit aux incitatifs pour les frais de déplacement et de chambre et pension selon les règles établies.

En terminant, pensez à donner votre disponibilité dès votre mise à pied, mais aussi à nous aviser lors de votre embauche; de cette façon, la gestion des membres disponibles est plus efficace et nous pourrons vous donner un meilleur service.



Les gars d'Armatures Bois Franc
Chantier Hôtel Marriott

Les gars Des Aciers Orford
au nouvel hôpital de Baie Saint-Paul



La clé de votre succès : le travail en équipe



Marc Simard
m-simard@local711.ca

Agent d'affaires
Saguenay/Lac Saint-Jean

Pas facile pour personne par les temps qui courent. Le travail se fait plutôt rare, sauf pour le petit commercial que tout le monde s'arrache. Par le fait même, j'aimerais souligner un point, je trouve bien dommage le fait de voir des confrères de travail référer leur chum à des compagnies au lieu de laisser place à ceux qui ont un permis de référence. De plus, ce qui est le plus déplorable, ce sont les travailleurs qui dénigrent leurs confrères et consœurs de travail. Je pense que nous devrions nous serrer les coudes et travailler davantage en équipe. Tous et chacun avez une famille et chacun d'entre vous avez le droit de gagner votre vie mais pas au détriment des autres.

OSSA... Une formation appréciée

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais remercier le gérant du Local 711 de nous avoir permis d'organiser une formation « Oil Sand Safety Association » (OSSA) dans notre région, permettant ainsi à une quinzaine de travailleurs de partir pour l'Ouest. De plus,

j'aimerais remercier Daniel Béchard et Pierre Sage (formateurs) de RB Global pour leur travail de qualité lors de cette formation. Ce fut très apprécié par les membres.

Présentement, j'aimerais dire à tous les membres du 711 de ma région, que le travail se passe surtout du côté de l'Ouest en ce moment. Ça bouge beaucoup depuis quelques semaines. Je vous suggère donc de suivre les formations OSSA.

Communiquez avec le Local 711 pour plus d'informations. N'attendez pas la fin de votre chômage car le travail au Québec se fait très rare. Du même coup, concernant l'Ouest, j'aimerais souligner le travail remarquable auprès de mes membres, de mon confrère David Blanchet du bureau de Montréal. Il est toujours disponible peu importe l'heure... Un gros merci !

Pour conclure, je veux souligner la perte d'un grand homme, M. Bernard Gagnon, membre du 711, qui est décédé dernièrement à la suite d'une maladie. Repose en paix cher confrère...

Parc éoliens
Rivière du Moulin

Cours OSSA de Chicoutimi



L'automne a été favorable pour notre région

Aucun chantier majeur n'est prévu pour le secteur industriel. Quelques projets vont démarrer d'ici peu dans le secteur commercial et institutionnel.

Le manque d'emploi en région au dernier trimestre a convaincu certains travailleurs de quitter la région pour aller travailler dans l'Ouest Canadien.

Nous avons les ressources pour les formations qui peuvent aider tous les candidats qui veulent tenter l'expérience de travailler dans les mégas projets de l'Ouest.

Il est le temps de s'inscrire à la formation de perfectionnement pour les monteurs-assembleurs et poseurs d'acier d'armature. Si vous avez des demandes spécifiques de formation et de perfectionnement, vous pouvez communiquer avec le bureau de Montréal.

Il y a toujours les qualifications du Bureau Canadien de Soudage. La qualification est à La Sarre à la Commission scolaire Lac Abitibi. Vous pouvez communiquer avec moi pour les dates et places disponibles.

La sécurité est un point important dans tous les chantiers. La vigilance est de mise, car il y a beaucoup de petits incidents qui deviennent des gros accidents au chantier.

Chantiers qui ont débuté cet automne

Aréna à Amos, Caserne de pompier à Val-d'Or, barrage à Angliers, fonderie Horne, dôme à Rouyn, garage auto à Rouyn, École à Val-d'Or, Uniboard à Val-d'Or. Il y a toujours le centre de détention à Amos, Projet Stornoway à la Baie-James. Le futur est prometteur... Lâchez-pas !



Mario Auger
m-auger@local711.ca

Agent d'affaires
Abitibi-Témiscamingue/Baie James

Structures GB
Mine Les diamants Stornoway



Des délégués régionaux et de chantiers compétents et efficaces

L'année 2015 aura été très ordinaire au niveau de l'industrie, cependant notre région en fut une où le nombre d'heures travaillées aura été le plus élevé. Malheureusement, la plate-forme de référence de main d'œuvre ne facilite en rien l'employabilité pour certains d'entre vous. Devant des employeurs qui sélectionnent eux-mêmes leurs travailleurs, rien n'est facile. Il serait, par contre, injuste de ne pas souligner ceux qui se servent de cette plateforme et qui tiennent compte de nos suggestions de références et emploient les travailleurs (euses) proposés (ées).

Formation! Encore une fois cet automne je vous encourage à consulter le répertoire de formation de la CCQ; « www.fiersetcompetents.com » afin de consulter les formations qui sauraient parfaire vos connaissances. Plusieurs d'entre elles seront offertes en régions et d'autres le seront au CFMA d'Anjou. N'hésitez pas, et pour ceux qui ne

sont pas familiers avec Internet, contactez-nous au local et nous vous informerons.

Bonne chance Charline et bienvenue Julie!

Depuis juin, notre secrétaire Charline est allée à Québec prendre la relève de Sylvie Germain qui nous avait annoncé son départ à la retraite plus tôt cette année. Alors, bonne retraite Sylvie et bon succès Charline !!!!! Le Local 711 a donc ajouté un nouveau visage à son bureau de Sept-Îles, il s'agit de Julie Duchesne qui est en poste depuis juin et qui remplit cette tâche avec brio et enthousiasme. Bienvenue Julie !

Je ne peux pas non plus passer sous silence le travail de nos deux délégués régionaux Dave Donohue et Denis Roussel qui m'offrent un soutien remarquable, ainsi que tous les autres délégués sur les divers chantiers de la région.



Pierre Gagné
p-gagne@local711.ca

Agent d'affaires
Côte-Nord/Gaspésie
Bas St-Laurent



Patrice Desbiens : Proco Romaine 3
28 travailleurs

Julie Duchesne



Délégué Eric Pître : CER Murdochville
20 travailleurs



Délégué Denis Roussel
Proco Port-Daniel



Martin Cummings : Proco Port-Cartier
17 travailleurs

Pont Champlain : un des plus grands projets en Amérique du Nord

Le projet de corridor du nouveau pont Champlain est l'un des plus grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord et encore une fois, les travailleurs des métiers de l'acier auront un rôle important à jouer dans la construction du Montréal de demain.

Le mandat du consortium **Signature sur le St-Laurent**, mené par SNC-Lavalin, consiste à construire le nouveau pont Champlain d'une longueur de 3,4 km, construire le nouveau pont de l'Île-des-Soeurs d'une longueur de 500 mètres et améliorer les approches (A15 à Montréal et A10 à Brossard) sur 4,5 km.

L'ouverture du pont est prévue à la fin 2018, et l'ensemble des travaux routiers, eux, seront terminés à l'automne 2019. Le chantier emploiera jusqu'à 1 200 travailleurs de l'industrie de la construction sur les quatre ans et demi du projet, répartis sur quatre secteurs géographiques.

De ce nombre il y aura plus ou moins 300 monteurs d'acier impliqués sur le terrain. De plus, à son apogée, le projet prévoit 300 personnes à la direction de projet et autour de 300 personnes en conception.

En chiffres, 75 000 tonnes d'acier et 1,3 million de boulons seront nécessaires à la construction. Le projet prévoit plus de 41 000 ton-

nes métriques d'acier d'armature et plus de 328 000 mètres cubes de béton. Ceci comprend les éléments préfabriqués sur place et ceux coulés de façon traditionnelle.

Ce chantier de grande envergure est très complexe puisqu'il est réalisé en milieu urbain, près des citoyens, tantôt sur l'eau, dans des conditions hivernales et avec des considérations environnementales.

Les trois jetées du projet

La construction du pont Champlain durera 42 mois en tout. Actuellement, la jetée ouest est complétée. Elle permet l'aménagement d'une aire de préfabrication de pièces en béton trop lourdes pour la capacité du système routier et d'une aire d'assemblage de l'acier.

De plus, la jetée sert de quai d'amarrage pour les embarcations qui transportent les pièces à leur lieu d'installation. Elle permet aussi la construction à sec de la portion ouest du nouveau pont Champlain.

La jetée de la portion haubanée du pont est aussi complétée. Cette jetée permet la construction à sec de la travée arrière de la portion haubanée du nouveau pont Champlain. Elle crée un espace pour l'installation et les



manœuvres d'équipement. Les travaux de la jetée est ont été amorcés et se termineront en fin novembre. Cette jetée permettra l'aménagement d'une aire d'assemblage et la construction à sec de la portion est du nouveau pont Champlain.

L'échéancier

Construction de trois jetées temporaires : juin à novembre 2015

- **Approches ouest et est**

- Opérations de préfabrication : novembre 2015 à avril 2018
- Excavation maritime : novembre 2015 à septembre 2016
- Semelles, piles et chevêtres : avril 2016 à août 2017
- Superstructure et tablier : août 2016 à juillet 2018
- Travaux de finition : juin 2017 à octobre 2018

- **Section haubanée**

- Pylône principal : octobre 2015 à juin 2017
- Travée arrière : novembre 2015 à mars 2017

- Travée principale : mars 2017 à juin 2018

- Travaux de finition : avril 2017 à septembre 2018

- **Secteur A15 Montréal**

- Nouveau pont de l'île-des-Sœurs : novembre 2015 à septembre 2017
- Direction sud : septembre 2015 à septembre 2017
- Direction nord : juillet 2017 à novembre 2018
- Dernier raccordement : mai à octobre 2019

- **Secteur A10 Rive-Sud**

- Ouvrages temporaires : septembre 2015 à juin 2016
- Reconfiguration de l'accès au nouveau pont Champlain : juin 2016 à juin 2018
- Dernier raccordement : octobre 2018 à octobre 2019

L'ouverture du pont est prévue à la fin 2018, avec l'ensemble des travaux routiers complétés à l'automne 2019.



Le Local 711 et le 711-U, un modèle syndical en Amérique du Nord



Michel Thériault
m-theriault@local711.ca

Organisateur

La syndicalisation en usine est l'essence même du syndicalisme. Nous partons d'un groupe de salariés non syndiqués, individualistes, avec des conditions de travail souvent précaires. La passion que je ressens à faire mon travail et ma motivation à unir les travailleurs pour créer entre eux une solidarité, un respect et une force qu'ils n'ont jamais connus auparavant, provient de mon parcours où j'ai eu à côtoyer et à travailler avec des « Ironworkers » du Local 711.

Un combat de tous les instants

Nous sommes un modèle de syndicalisation pour tous les travailleurs et travailleuses du Québec et en Amérique du Nord, que ce soit en chantier ou en usine. Le combat pour garder nos membres solidaires et réunir les travailleurs en usine est de tous les instants. Nous sommes les artisans qui fabriquent en usine et installent en chantier. C'est grâce à

nous que les compagnies font du profit. C'est nous qui risquons nos vies pour nourrir nos familles. Nous sommes la force !

Restons unis et solidaires

Oui, il faut travailler en partenariat avec les compagnies, mais c'est en restant unis et solidaires que nous pourrons regarder vers un avenir plus prometteur. Le Local 711-U est un incontournable pour les travailleurs qui œuvrent dans la fabrication structurale, ornementale et d'armature ou tout autres type d'industries.

Nous sommes présentement en négociation de conventions collectives pour deux compagnies accréditées. Ces conventions signées vaudront leur pesant d'or pour les nombreux accréditations à venir. Le combat pour réunir les travailleurs d'usine est rempli d'embûches, mais tant que la cloche n'aura pas sonné, nous continuerons à nous battre.

Voici le logo officiel des
travailleurs syndiqués en
usine du Local 711.
Portons-le avec fierté !



RB GLOBAL MANAGEMENT & SAFETY :
UN PARTENAIRE IMPLIQUÉ POUR NOS MEMBRES, DE LA FORMATION AUX ÉQUIPEMENTS.



Chers Membres du Local 711



Daniel Bechard
daniel@rbglobalsafety.com
Chargé de projet
Formation Hors Québec

Bonjour, en tant que chargé de projet pour les certifications hors Québec, je suis particulièrement fier de travailler avec l'équipe du 711. Grâce à leur implication et leur sens du souci à bien servir leurs membres, nous sommes en constante évolution afin de vous offrir ce qui se fait de mieux en matière de formation au Canada. Nous travaillons actuellement sur de nouvelles certifications pour le Labrador et l'Ontario ainsi que sur la possibilité d'offrir les sessions HS2 ALIVE. Surveillez le site Web de votre Local pour plus amples informations. La procédure demeure la même, vous devez communiquer avec Lucie au Local du 711 et elle vous guidera vers les étapes appropriées.



Nos confrères de Chicoutimi lors de la Formation OSSA en Juillet 2015
Merci à Pierre Sage, Maître Instructeur



NOUVEAUX LOCAUX POUR LES FORMATIONS OSSA

Nous sommes particulièrement heureux de vous annoncer que, dans le cadre du projet de certification OSSA pour l'ouest Canadien, nous venons de conclure une entente avec le CFMA (Centre de Formation des Métiers de l'Acier) et le Centre de Services aux Entreprise Pointe-de-l'Île, tous deux situés à Ville d'Anjou. Cette entente nous permettra d'offrir une meilleure flexibilité au niveau des horaires (jour, soir et fin de semaine), de l'utilisation des locaux et de la machinerie. J'aimerais souligner l'apport et la collaboration de notre confrère, Jacques Dubois, qui nous a appuyés et guidés dans la réalisation de ce projet. (MERCI JACQUES !)

FORMATIONS EN SANTÉ & SÉCURITÉ

PROGRAMMES DE FORMATION (OUEST CANADIEN, LABRADOR, QUÉBEC, ONTARIO)

- Antichute - Manufacturier CSA
- Chariot élévateur
- Chariot à mât télescopique
- Camion à mât articulé
- Élingage
- Espace clos
- Fit testing (half / full face mask)
- Mini Chargeur (Skid Steer)
- Nacelle et Plate-forme élévatrice
- Pont-roulant
- BSO (Basic Safety Orientation) (Fournie par Fusion Safety Services)
- Ossa (Elevated Work Platform)
- Ossa (Confined space)
- Ossa (Fall Protection)
- Ossa (Fire Watch)
- Qualified Inspector Fall Arrest
- Forklift & Zoom Boom / Skid Steer
- HS2 Alive
- Defensive Driving / Flag Person
- Camion avec flèche montée en coin (Corner Mount)
- Camion pour pose de toron et câbles (Posi-Plus, Telsta)
- Camion Échelle hydraulique (Mini-échelle)
- Camion pour tirage de câbles souterrains
- Camion pour enfilage de conduits souterrains (Champion Duct Rodder)
- Camion chargeur de bobines de câbles
- Remorque pour bobines de câbles
- Remorque pour enlèvement de câbles

Services offerts 7/7 jours

Services bilingues (sauf Ossa)

Dans notre Centre ou en chantier

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES (RABAIS DE 10% POUR LES MEMBRES DU LOCAL 711)

- Protection de la tête
- Protection et système antichute
- Protection respiratoire
- Protection des yeux & visage
- Protection contre le bruit
- Protection des pieds (Bottes de sécurité)
- Équipements de premiers soins
- Trafic et haute visibilité
- Gants de travail et spécialisés
- Équipements d'espace clos
- Accessoires pour monteur acier
- Accessoire pour ferrailleurs

RABAIS DE 10%
pour les membres du Local 711

Rabais applicable sur les produits en catalogue
VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.rbglobal-safety.com | 1.844.439.5883 | info@rbglobalsafety.com




T-Shirt Tribal Devant / Front **LOCAL 711**
24 \$

Devant / Front **T-Shirt Rodbusters**
24 \$*
 *manches longues 30 \$

Boucle de ceinture
25 \$

Affiche

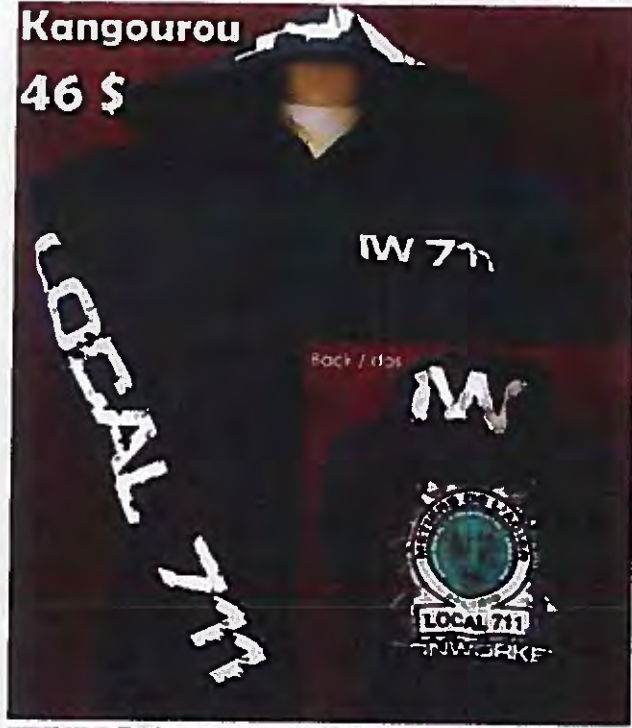
Sac à boulons
27 \$

IRONWORKERS
 1896  2006
 A History of the
 Iron Workers Union

Livre 55 \$
 (Anglais seulement)

Kangourou

46 \$



T-Shirt Aigle

24 \$*

*manches longues 30 \$

z-vous!



Manteau d'été

75 \$



Écusson
brodé
20 \$

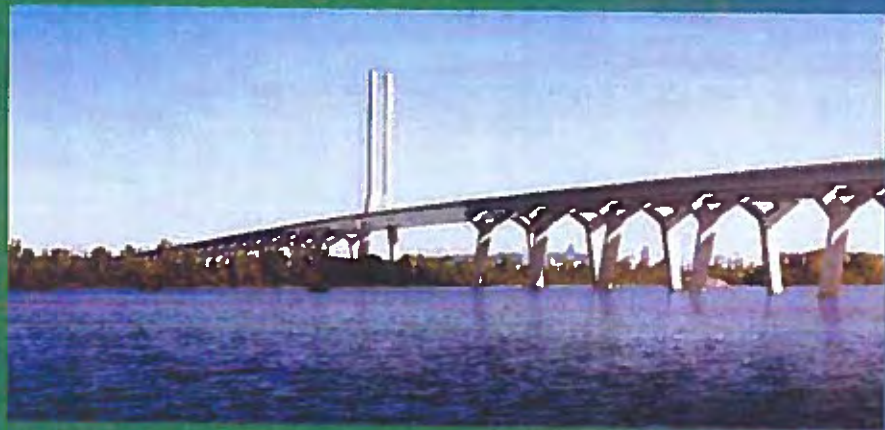
27 cm X 23 cm



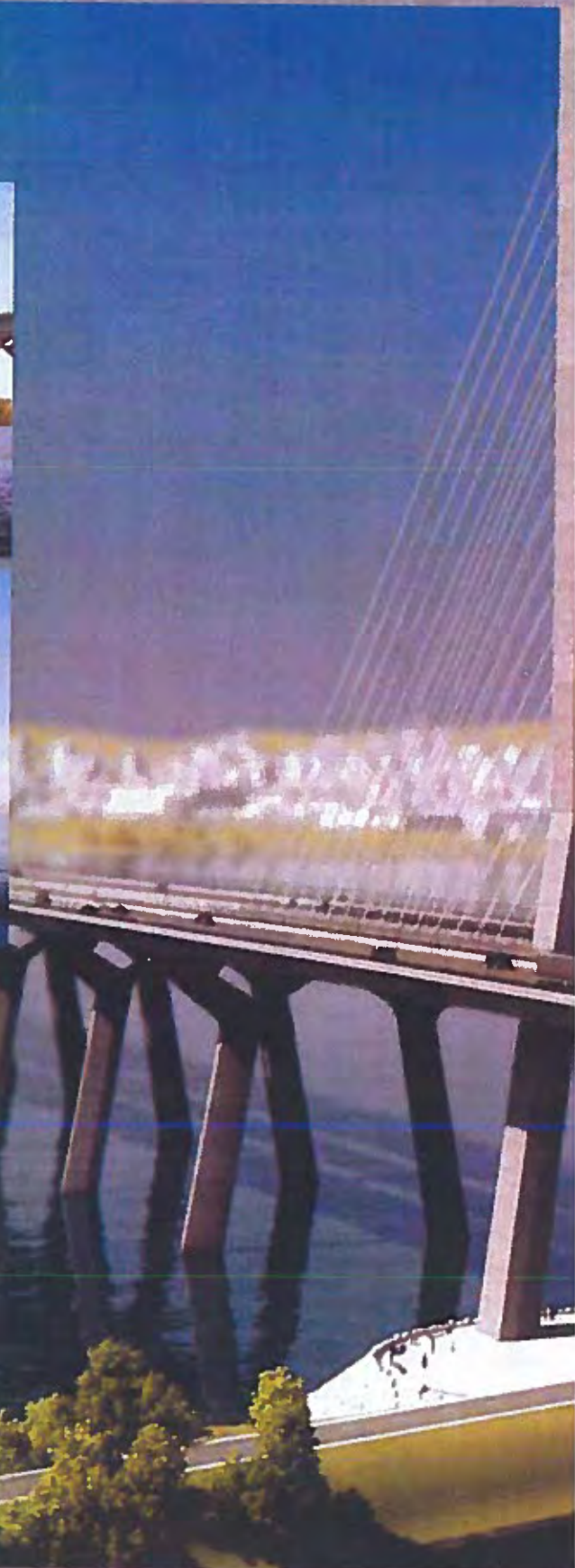
Montre 50 \$



Polos 10 \$ seulement
pour un temps limité



**Le pont Champlain :
un des plus grands projets
en Amérique du Nord**





Independent
Investment Research
Since 1949

THE BANK CREDIT ANALYST

January 2016 - Vol. 67 - No. 7

Monthly forecast and analysis of the
global economy and financial markets

SPECIAL YEAR END ISSUE OUTLOOK 2016



STUCK IN A RUT

www.bcaresearch.com



Independent
Investment Research
Since 1949

THE BANK CREDIT ANALYST

January 2016 - Vol. 67 - No. 7

Monthly forecast and analysis of the
global economy and financial markets



BCA | Edge

SPECIAL YEAR END ISSUE:
OUTLOOK 2016

Stuck In A Rut
Conclusions

3

47

OUTLOOK 2016: Stuck In A Rut

Mr. X is a long-time BCA client who visits our offices toward the end of each year to discuss the economic and financial market outlook. This report is an edited transcript of our recent conversation.

Mr. X: I always look forward to our end-year meetings, and am delighted to be back for another in-depth discussion of the economic and market outlook. I find it very helpful to talk through the various issues that are on my mind and to hear your perspectives. And the timing could hardly be better because I find myself even more conflicted than usual about how things will play out in the coming years. On the one hand, I remain concerned that extreme monetary policies are creating major economic and financial distortions that ultimately will have significant unintended negative consequences. Last year, you stated that the Debt Supercycle had ended, but I see little progress in reducing elevated debt levels around the world, and easy money just encourages more leverage. On the other hand, I recognize that economic growth remains dangerously fragile and needs all the help it can get. Thus, I veer between worrying about inflation and deflation. I suppose this should give me sympathy for the challenges faced by central bankers.

A year ago, you persuaded me against significantly reducing my equity exposure, but I am again wondering if I should dramatically cut the risk exposure in my portfolio. The economic outlook appears fraught with risks and, not surprisingly, I also find the geopolitical environment very troubling.

You can see that I am rather confused about a number of important issues and I hope that things will be clearer by the end of our discussion. But, before we get into the details of your views, let's revisit your predictions from a year ago and see what went right and what went wrong.

BCA: You should not feel bad for being confused. This is a common feeling among investors, and policymakers also are divided about the outlook and the appropriate course of action. Forecasting relies on identifying periods in the past that bear some similarity to the present environment and then applying the lessons of those earlier episodes. The current situation is unusual in that we lack good historical precedents that provide a guide to how things may play out.

There have been no other periods in modern times when, all at the same time, debt levels have been so high almost everywhere; the pace of technological change has been so rapid; a geopolitical paradigm shift has been underway; and interest rates have been so low for so long. Thus, it is not surprising that you and investors in general are finding this such a challenging time. The dearth of unambiguously cheap financial assets makes it even more difficult.

Clearly, we have a lot to talk about. But, as you suggested, let's start by looking back at the predictions we made a year ago. Our key conclusions were as follows:

- The drop in oil prices is a net positive for the global economy. In a world plagued by deficient aggregate demand, resources are shifting from high savers (oil producers) to lower savers (consumers). Low oil prices pose a threat to political stability in some producing countries and will negatively impact non-OPEC supply. This sets the scene for prices to rebound by more over the next couple of years than is priced in the forward markets.
- Borrowers and lenders remain under pressure to delever in most economies and regions. For the first time in decades, easy money has been unable to trigger a new credit cycle and effectively, this means the death of the Debt Supercycle.
- Despite the stimulus from lower oil costs, the pace of global economic growth will remain disappointingly slow in 2015. The demise of the Debt Supercycle has blunted the impact of monetary policy and there is opposition to using fiscal policy to boost growth. Economic activity will be constrained by the growth in real incomes which is likely to stay modest.
- The pace of U.S. economic growth will remain above trend for a couple of quarters before dropping back into the 2-2½% range in the second half of 2015. A firm dollar and smaller gains from home and equity prices will offset the benefits from lower oil prices.
- The euro area will remain stuck with low economic growth for the foreseeable future and a period of deflation is probable. Growth in the region is likely to average 1% or less over the next couple of years.
- Japan's economic growth remains constrained by falling real wages and Abenomics is not expected to change this. The weak response of exports to a lower yen is a further bearish sign. A marked improvement in growth is not in the cards.
- The Chinese authorities are attempting the delicate task of squeezing out credit excesses while avoiding a major growth slowdown. While there is risk of a policy mistake, we do not expect a hard landing.
- Inflation will stay very low throughout the developed world over the coming year and central banks will maintain a highly accommodative policy stance. The Fed is on track to raise rates in mid-2015, but slowing growth in the second half will limit the pace of subsequent hikes. The ECB will step up QE, possibly to include purchases of corporate bonds.
- Government bonds are expensive in most countries but the forces keeping yields down – excess global savings and low inflation – will persist in 2015. We recommend neutral

duration, with a curve strategy geared toward a flattening. Corporate bonds are preferred to governments as we do not expect a rise in default rates. Continue to avoid EM bonds.

- Stick with a benchmark weighting in equities. Although monetary policy will remain supportive, the profit outlook will be more challenging – especially in the U.S. where a firm dollar will undermine overseas earnings. Relative valuations and monetary conditions warrant a diversification away from the U.S. and toward Europe. Japan also offers a tactical opportunity.
- It is too soon to move back into EM equities given deteriorating economic growth and earnings, poor valuations and weak commodity prices. Our favored markets are China, Taiwan, Mexico, Singapore, Malaysia, central Europe and domestic sectors in Korea.
- We recommend staying with a defensive sector strategy, focusing on consumer staples, health care, utilities and selected financials.
- Commodities are in a secular bear market so any bounce in prices will be short-lived. Monetary conditions appear favorable for gold, but bullion missed its chance to move into a full-scale bubble.
- There are compelling reasons to expect the dollar to move higher in 2015, but the strong bullish consensus is a concern. There is more

downside for the yen than for the euro. Avoid commodity-related currencies.

- The geopolitical risks will be concentrated in emerging economies although elections in Europe will also generate some uncertainty for investors. Russia's ability to cause problems will be constrained by economic pressures. Geopolitics will support safe haven assets such the U.S. dollar and Treasuries.
- A cautious investment strategy is appropriate, especially given that long-run asset returns will be very modest from current levels. We estimate a balanced portfolio for a U.S.-based investor will deliver average returns of only 4.4% a year over the next decade, before inflation and taxes.

The macro environment turned out broadly as we had anticipated. Global growth remained subdued with the IMF currently estimating a meager 3.1% for 2015, modestly below their year-ago expectation (Table 1). Not surprisingly, inflation remained low in this environment. In fact, it has averaged close to zero in the past year in the G7 countries, helped of course by the drop in oil prices. It is worth noting that just four years ago, the IMF was predicting that global growth would average 4.8% in 2015, while G7 inflation would be 1.5%.

Regionally, there were no major surprises. Growth in the U.S. averaged around 2½%, much as it has for the past several years, the euro area did a little better

TABLE 1
IMF Economic Forecasts

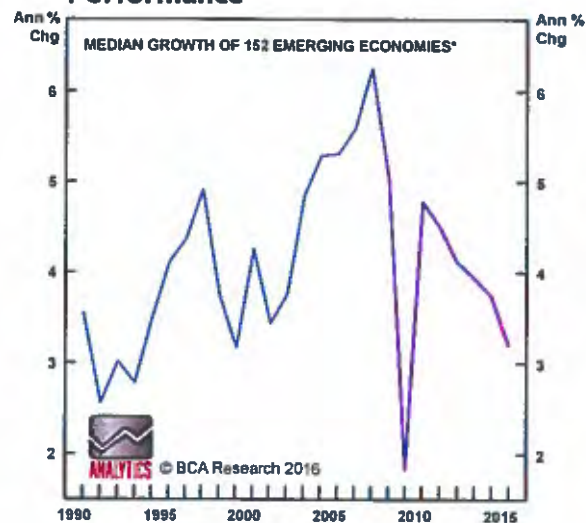
	OCTOBER 2015 FORECASTS			OCTOBER 2014 FORECASTS	
	2014	2015	2016	2015	2016
ANNUAL % GROWTH IN REAL GDP					
ADVANCED ECONOMIES	1.8	2.0	2.2	1.8	2.3
U.S.	2.4	2.6	2.8	2.2	3.1
EURO AREA	1.5	1.9	1.9	1.4	1.8
JAPAN	-0.1	0.6	1.0	0.9	0.8
EMERGING ECONOMIES	4.6	4.0	4.5	4.4	5.0
CHINA	7.3	6.8	6.3	7.4	7.1
WORLD	3.4	3.1	3.6	3.3	3.8
G7 INFLATION RATE (%)	1.5	0.2	1.1	1.7	1.8

SOURCE: IMF WORLD ECONOMIC OUTLOOK.

than expected, but was hardly strong, and Japan again disappointed. Despite fears to the contrary, China continued to avoid a hard landing, even though the official GDP numbers overstate growth. Our concerns about the emerging world in general were validated, with activity continuing to deteriorate in a number of countries. The median growth of the 152 emerging economies tracked by the IMF slipped to an estimated 3.2% in 2015 which, except for 2009, was the lowest level since the late-1990s' Asia crisis (Chart 1).

With regard to our market views, the recommendation to have a cautious investment stance was appropriate given that global stock and bond returns were negligible (Table 2). In line with our view, U.S. equities underperformed those in the euro area and Japan in local-currency terms. However, dollar strength reversed the euro area's outperformance

CHART 1
A Weak Emerging Economy Performance



* SOURCE: IMF WORLD ECONOMIC OUTLOOK, OCTOBER 2015.

in common-currency terms. Our recommendation to remain significantly underweight emerging market equities and to avoid commodity-related assets and currencies worked out well.

TABLE 2
Market Performance

	LOCAL CURRENCY		U.S. DOLLAR TERMS	
	2014	2015*	2014	2015*
MSCI INDEX - TOTAL % RETURNS				
ALL COUNTRY INDEX	9.9	1.9	4.7	-1.7
U.S.	13.4	2.6	13.4	2.6
CANADA	11.4	-7.2	2.2	-22.3
EURO AREA	5.1	9.4	-7.7	-1.1
U.K.	0.5	-5.0	-5.4	-8.6
JAPAN	9.8	9.9	-3.7	8.1
EMERGING ASIA	8.1	-6.3	5.3	-10.5
EMERGING LATIN AMERICA	-0.6	-6.7	-12.0	-29.3
10-YEAR GOVERNMENT BOND - % RETURNS				
U.S.	10.7	0.6	10.7	0.6
GERMANY	15.3	-0.9	1.2	-11.4
JAPAN	4.7	0.6	-8.0	-1.2
U.S. CORPORATE BOND % RETURNS				
INVESTMENT GRADE			7.2	-1.2
HIGH YIELD			2.3	-4.8
BRENT OIL PRICE (\$/BBL)**			55.8	37.1
GOLD PRICE (\$/OZ.)**			1206.0	1075.3
TRADE-WEIGHTED DOLLAR**			108.9	119.6

* 2015 DATA REFERS TO YTD TO DECEMBER 16.
** END-YEAR LEVELS.

Our sector strategy also was generally validated with consumer staples, health care and technology all outperforming. U.S. financials also did much better than their Euro area counterparts, as we expected. Our overweight in utilities played out in the first half of the year, but the gains subsequently were reversed. Thankfully, we told you to underweight the materials and energy sectors and we hope that you followed that advice.

Mr. X: Your predictions were indeed broadly on target, but you must have been

taken aback by some developments. What were the major things that caught you by surprise?

BCA: Inevitably, there were several things that surprised us. Relative to our expectations, the dollar was stronger and oil prices were lower. This helps to explain why it took longer than we expected before the Fed raised rates. The extreme volatility of the Chinese stock market also was unexpected with the A share index rising 60% in the first half of the year, followed by a 40% plunge in the subsequent three months.

Fortunately, most surprises were generally in the right direction in the sense that moves were just more extreme than we had predicted.

Mr. X: O.K., I will give you a good grade for your end-2014 predictions, but I need you to do just as well for the coming year! If I had to summarize my overall impression of 2015, I would say that, more or less, it was a continuation of the previous year's trends: subdued economic growth, low inflation and continued easy monetary policy. So, the question is whether this picture will change much in 2016. Or let me put this another way: when we meet again in a year's time, what will we think was the overriding theme that characterized the previous 12 months? A year ago, you emphasized the End of the Debt Supercycle as the major theme and that seems to have been justified by events.

BCA: That is a very good and important question, and one that we are always thinking about. It also was on the agenda for the most recent meeting of our Research Advisory Board. From a big-picture perspective, we do not anticipate any groundbreaking changes in underlying trends in the coming year. So in that sense, we expect another similar year for the macro environment. But, there could be an important shift in perceptions about the nature of underlying problems and thus the longer-run economic and market outlook.

Stuck In A Long-Term Rut

There is widespread understanding that recoveries typically are weak after balance

sheet recessions, and the current cycle's sluggish pace of global growth clearly fits into that pattern. Generally, this is assumed to be a temporary phase, followed by an eventual return to more normal conditions. Thus, there is a tendency to view current economic problems as more cyclical than structural. This is highlighted, for example, by the Federal Open Market Committee's median expectation that the real fed funds rate will average 1.5% in the long run (2018 and beyond). This compares to an average of minus 1% during the past eight years and only 0.2% during the previous economic expansion (from 2001 to 2007).

Viewing the current global economic malaise as largely cyclical is a big mistake because there are powerful structural forces at work. Investors may come to appreciate that over the coming year, and this could be one of the defining aspects of 2016. The following structural forces will impede the return to what historically has been regarded as "normal":

Debt headwinds. Our End of Debt Supercycle theme was not a one-year story. It represents a major regime change that will be in place for a decade or longer. Current high debt burdens were built up over decades and their debilitating legacy will cast a shadow over economic trends for a long time. In the post-Debt Supercycle world, demand will be constrained by the growth in incomes, which is likely to be modest.

A Peak in Globalization. We raised the retreat from globalization as a risk factor in last year's discussion, and it has now

become a more pressing issue. Whether we are looking at flows of goods, capital or labor, the gloss clearly is off the view that the world will continue to become more integrated. World trade volumes have ceased to increase faster than GDP and this has important implications for those economies – especially in the emerging world – that built growth models dependent on rapidly expanding trade. Technological innovations such as 3-D printing and advanced robotics, along with narrowing labor cost differentials, will undermine the growth of goods trade and this will lead to a parallel decline in direct investment flows. Meanwhile, the massive migrant flow from the Middle East and Africa to Europe is bound to trigger tighter controls on future cross-border flows of people. Populist views on a range of anti-globalization policies are gaining credence.

Intensified Demographic Pressures

The aging of populations throughout the developed world and in China has been going on for some time, but the trend is accelerating and its effects will become more pronounced. The working-age population is expected to decline by 0.3% a year over the next few decades, the slowest growth in modern history. The problem is most acute in many parts of Europe and in Japan. The combination of slower labor force growth and the growing importance of human versus physical capital (e.g. Instagram versus Kodak), implies less need for traditional capital goods, with gloomy implications for investment spending.¹

Aging also has long-term bearish fiscal implications given increased burdens on entitlement programs and a falling ratio of taxpayers to dependents. But, for the foreseeable future, the impact will be offset by an ongoing low level of low real interest rates. Thus, no fiscal crisis is in the cards any time soon.

Monetary Policy Exhaustion

Central banks have been leaning hard against growth headwinds during the past eight years and economic activity would have been lower without such aggressive policy actions. However, monetary policy has largely achieved all it can in terms of boosting growth. Interest rates cannot be pushed much lower, and in a post-Debt Supercycle world, even zero or modestly negative interest rates cannot trigger a vibrant new credit cycle. This leaves policy relying on the other two less effective channels of monetary transmission: pushing asset prices up and exchange rates down. Central banks have been successful in boosting asset prices, but there is a limit to how far that can be done once valuations become extended. And creating full-fledged bubbles is hardly a solution as the costs of the inevitable bust will exceed any near-term benefits to growth. Meanwhile, the ability of any one country to push its exchange rate down will depend on the policy actions of other countries. Thus,

¹ For more discussion of this point, please see "From Savings Glut To Investment Dearth", *BCA Global Investment Strategy Special Report*, November 20, 2015.

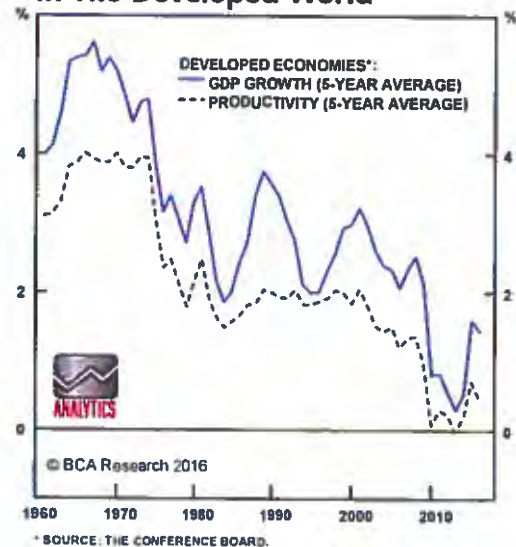
even though the Fed has maintained a highly stimulative stance, the dollar has risen because of the even more aggressive moves by the Bank of Japan and European Central Bank.

Financial Asset Returns. Central banks' success in lowering interest rates and pushing up asset prices has an important consequence. From current valuations levels, future asset returns will be a pale shadow of historical levels. We have raised this point with you several times in the past, but it is worth repeating. A year ago, we said that you should expect a balanced portfolio to deliver total returns of around 4.5% a year in nominal terms over the next decade, far below historical annual returns of more than 10%. We have not changed that view. Such a dramatic slowdown in asset returns is bound to create a drag on growth.

We can look at all this in a slightly different way. In the 25 years or so leading up to the economic and financial crisis, global growth benefited at various times from an amazing combination of powerful forces:

- A dramatic fall in inflation that had widespread benefits for the economy and financial markets.
- A rapid expansion of private credit that allowed demand to outpace the growth in incomes.
- The post-1990 opening up of the global economy – especially in the emerging world – that led to a rapid expansion in trade and investment.

CHART 2
A Structural Slowdown
In The Developed World

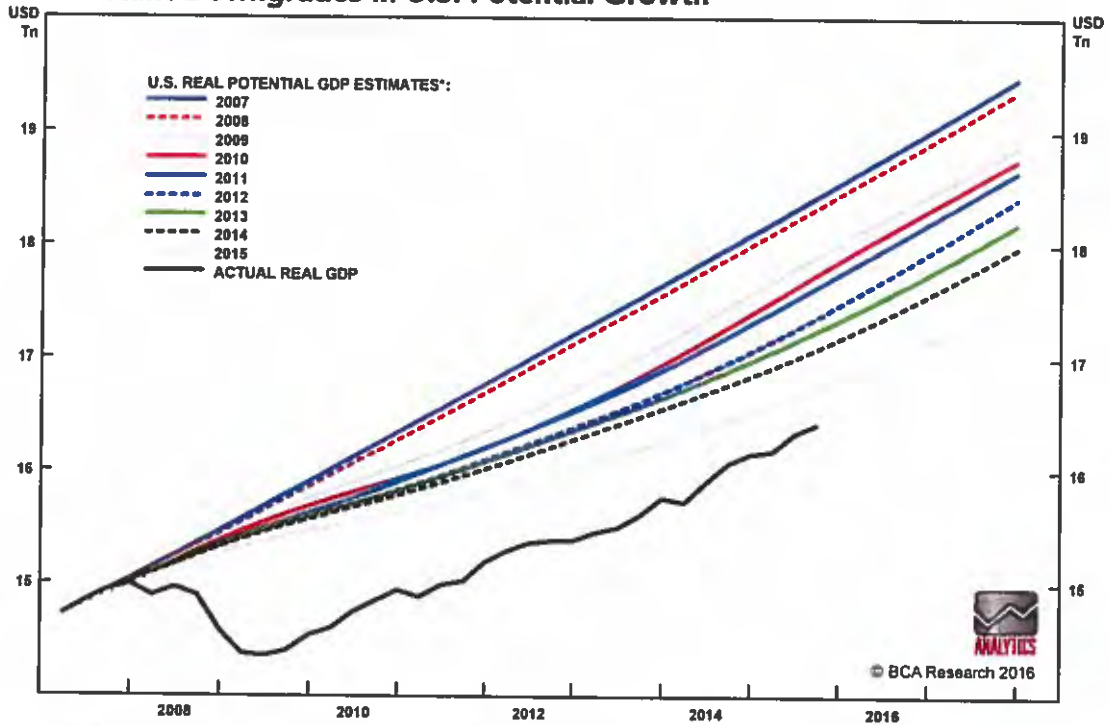


- The information technology boom that followed the development of the Internet and related innovations.
- A massive expansion in asset values, triggered by booms in the prices of financial assets and real estate.
- Broad geopolitical stability underpinned by U.S. dominance.

Despite all of the above developments, the underlying growth rate of the global economy has not really improved over the period, while that of the advanced economies has slowed significantly (Chart 2). And most of these positive tailwinds will not exist or may even become headwinds in the years ahead. It is not clear to us that investors and policymakers have taken on board this fundamental change in the outlook, implying that there is scope for a major

CHART 3

Constant Downgrades In U.S. Potential Growth



shift in expectations at some point. We cannot be sure that this will occur in 2016, but it certainly is a risk.

Mr. X: It sounds as if you are endorsing Larry Summers' view of secular stagnation.

BCA: We don't feel it necessary to attach that specific label to the outlook although we do share some of his views. The key point is that the constraints on growth we listed are fairly intractable and thus should not be regarded as just temporary problems. Maybe it won't be "stagnation", but it will be a pace of growth that many will regard as disappointingly slow and one that will leave economies vulnerable to

any new negative shocks. And in the event of another shock, policy will have a limited ability to soften the blow.

Obviously, there are differences between regions when it comes to the growth outlook. The potential growth path for the euro area and Japan is much slower than in the U.S., largely reflecting demographic trends. And these economies also are much less dynamic from an entrepreneurial point of view. This means that they are much more vulnerable to shocks. Meanwhile, the period of rapid growth in the emerging economies is over with countries facing a range of challenges. The bottom line is that potential growth rates are slowing across the globe.

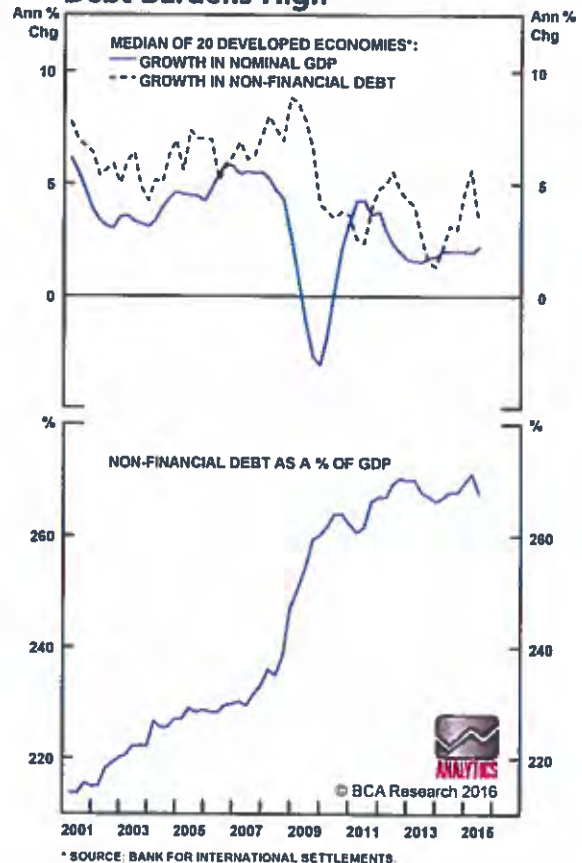
Interesting recent research by Olivier Blanchard, Eugenio Cerutti and Larry Summers, showed that recessions lead to permanent losses of output, challenging the conventional wisdom that lost output is regained during recoveries.² Moreover, their research showed that recessions are often followed by a reduction in potential growth itself. Given the severity of the last downturn, that implies considerable lost output that will never be recaptured. There has been a striking downgrade over the years in the Congressional Budget Office's estimate of U.S. potential GDP, yet actual GDP continued to fall far short of the downwardly revised estimates (Chart 3).

One can look at the problem of sluggish growth from either a demand or supply perspective, but they are related and it is thus a false distinction. From a demand perspective, we have the issues of excessive debt, the end of the commodity bull market, and China's transition to slower growth. On the supply side, there is the impact of demographics and, possibly, a declining productivity payoff from technology. But there are strong feedback loops between all of these trends.

Mr. X: You have raised some interesting issues, and I would like to explore two in more detail: the debt overhang and the impact of technological change. Let's start with debt. I understand that the End of the Debt Supercycle does not mean that debt levels are suddenly going to come down, but I

² Please see "Inflation and Activity – Two Explorations and their Monetary Policy Implications", *IMF Working paper*, November 2015.

CHART 4
Slow Growth Keeps Debt Burdens High



would like to know what progress is being made in reducing burdens.

The Debt Overhang: Where Are We Now?

BCA: Progress has been minimal in the majority of countries with total debt-to-GDP ratios holding at record levels or rising even further. As we have noted in the past, it is extremely difficult to reduce debt burdens when nominal incomes are growing so slowly. The median growth of nominal GDP for 36 advanced economies in the Bank for

International Settlements debt database was a meager 2.2% in the year to 2015 Q2 (Chart 4). While the growth of debt also has slowed a lot, it is still above that of nominal GDP. Thus, the ratio of debt-to-GDP for the 20 countries has remained close its secular high of 270%.

If we look at the various regions, none has managed to achieve a noticeable decline in the ratio of total non-financial debt to GDP (Chart 5). In some cases (e.g. the U.K. and Spain), there was progress in reducing private debt ratios, but this was offset by a continued rise in the government debt-to-GDP ratio. The U.S. debt ratio appears to have stabilized, but at a very high level. The debt situation continued to worsen in all major emerging economies.

Mr. X: Well, once again, I have to ask the question that never seems to get a definitive answer: what is the end point of excessive debt levels? We all know that the aging of the baby boom generation is going to place growing pressure on government finances, so even if private debt levels stabilize, overall debt burdens seem destined to increase steadily in the major developed economies in the years ahead. Is the end point inflation, default or some other kind of financial chaos?

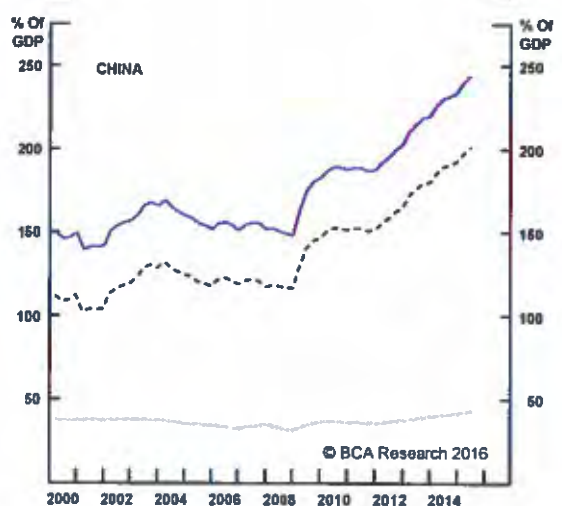
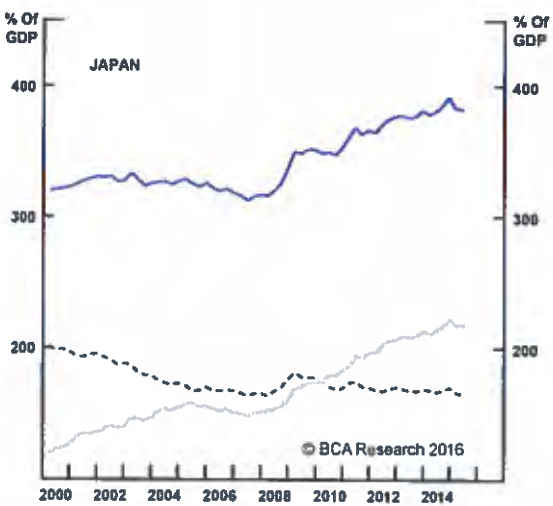
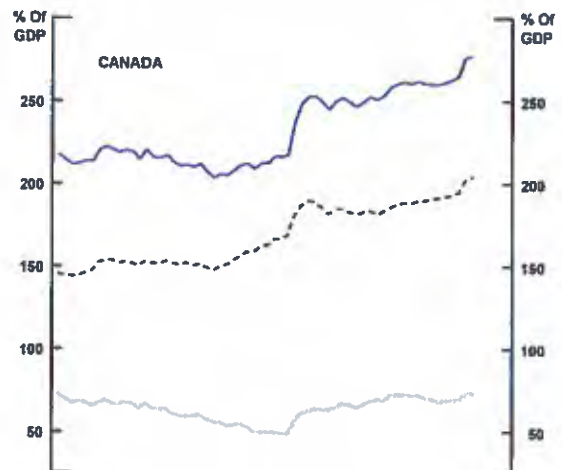
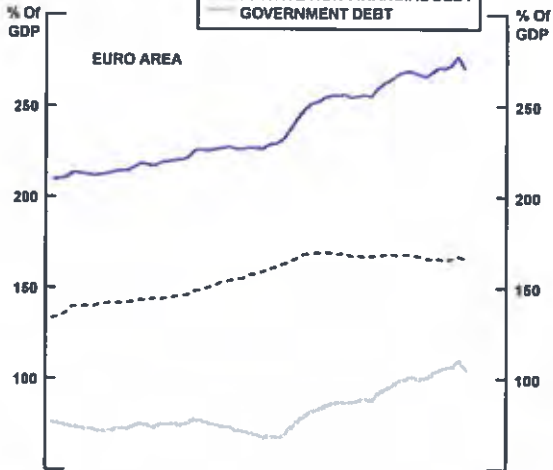
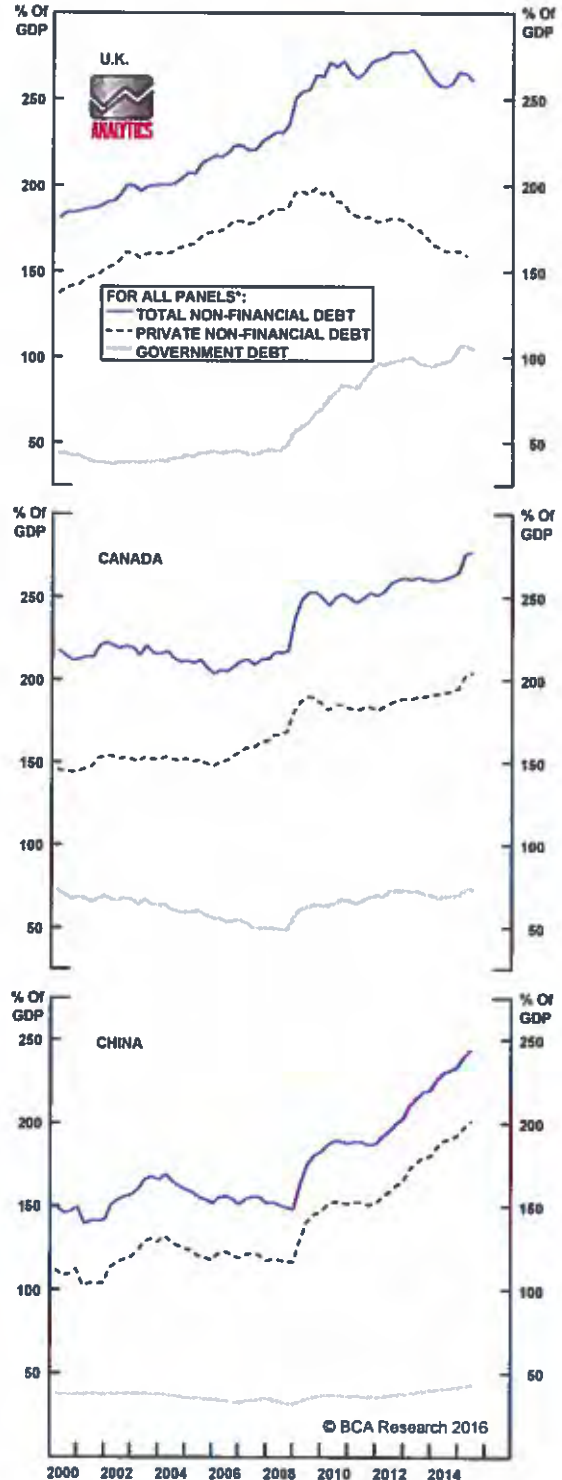
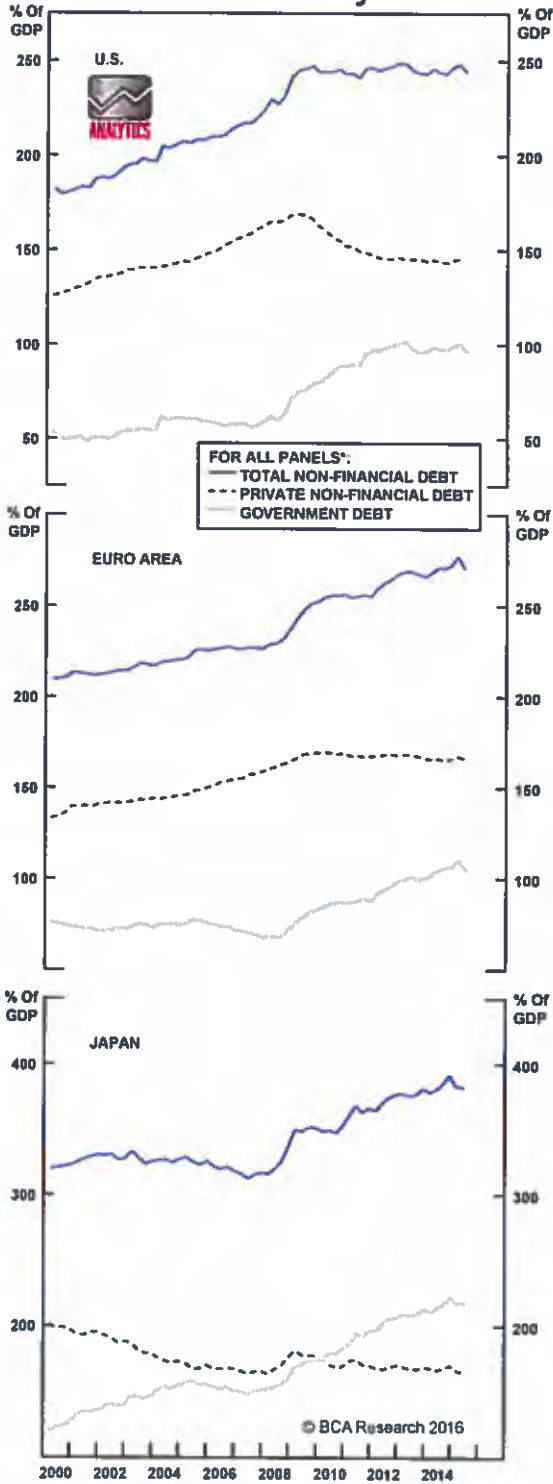
BCA: We understand your frustration, but it is hard to give a hard-and-fast answer to this question. In a perfect world, economies would grow fast enough that debt-GDP ratios would recede over time. But that seems most unlikely to occur. That leaves inflation or default as the other two options.

We would not be so foolish as to suggest that a return to high inflation is impossible. However, it is not in the cards any time soon, given the weak state of growth. The world currently is more deflationary than inflationary, and it goes beyond the commodity complex. The price of traded manufactured goods declined by 4% in the 12 months ended September 2015. Moreover, it is hard to see the current generation of central bankers presiding over a major sustained rise in inflation. Their attitudes were formed during the inflationary flames of the 1970s and they are determined not to repeat the mistakes of the policymakers that allowed that earlier inflation to take root. This explains why the Fed raised rates in December even though their preferred inflation indicator (the core PCE deflator) had risen by only 1.3% over the previous 12 months.

If economies go into another deflationary slump, then the next generation of central bankers may have an entirely different set of priorities. In other words, before we get another bout of inflation, we probably have to first suffer a painful downturn, in order to discredit the current policy orthodoxy.

This would seem to leave default or, to use a less scary euphemism, “debt restructuring” as the other solution. No major western government is likely to default on its obligations to private investors, short of a catastrophic scenario. However, one can envisage a country – and Japan comes to mind – converting its central bank holdings of government debt into low coupon perpetuals –

CHART 5
Debt is Elevated Everywhere



* SOURCE: BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS.

* SOURCE: BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS.

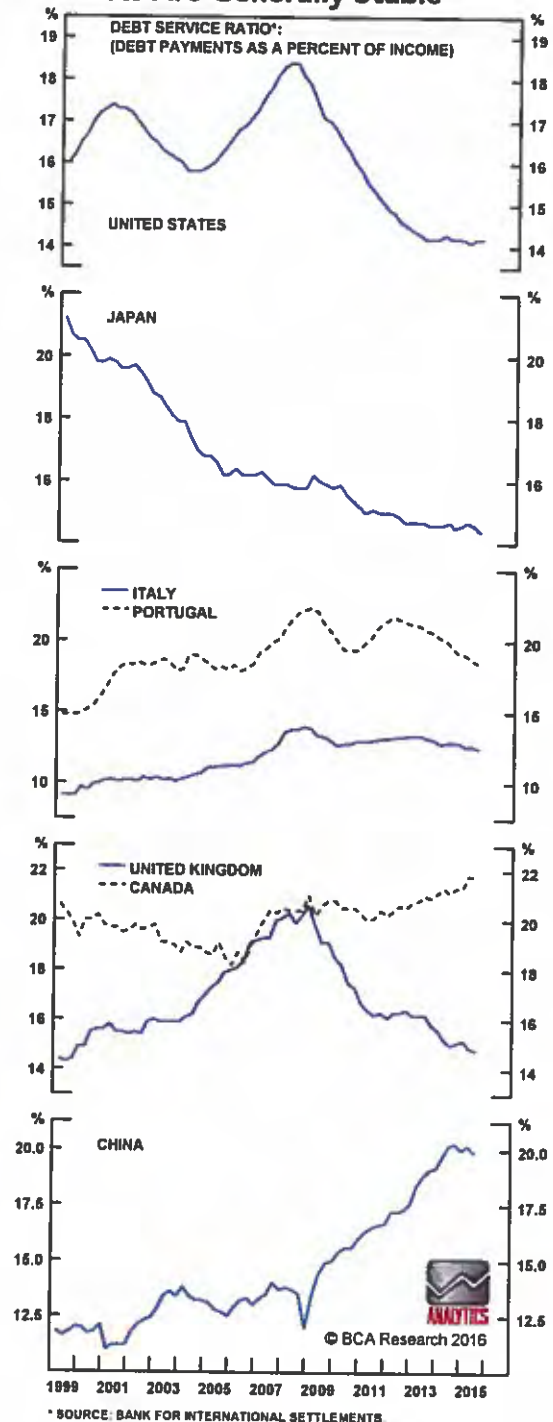
effectively writing them off. And it would be sold as not really being a default because the central bank is part of the public sector and thus the government simply owes that debt to itself! In effect, it would amount to pure debt monetization.

We should stress that we don't see any of these extreme outcomes – high inflation or default – occurring without first having a deflationary crisis. And, importantly, it is not likely to be debt levels themselves that cause such a crisis in the first place. The current environment of extremely low interest rates ensures that although debt levels are at or near all-time highs, the same is not true for debt-servicing costs in most countries (Chart 6). Extreme levels of debt can be sustained for a very long time if borrowing costs are low – just look at the example of Japan.

If interest rates rise because economic activity is strong, then presumably cyclical budgets will improve and governments would have some room to cut spending and/or raise taxes. The toxic situation would be in the unlikely event that rates rose to problem levels when growth and inflation were still weak. Presumably, governments would then ramp up financial repression to offset those pressures. This can be done by central banks suppressing market pressures on interest rates and by regulatory actions that force financial institutions to purchase more government debt.

Mr. X: So, once again, you are telling me not to worry about lingering high debt levels.

CHART 6
...But Debt Servicing Costs Are Generally Stable



BCA: It is a serious long-term issue and we do worry about it. The odds of a near-term debt crisis are highest in selected emerging economies, but weak exchange rates should act as a partial shock absorber and keep the impact localized. You can be sure that we will be keeping a close watch for signs that debt burdens are becoming a market-moving problem.

Mr. X: OK, I will rely on you to warn me when problems are starting to erupt. I would now like to turn to the question of technological change and its impact on the economy and financial markets. I realize that technological advances generally are positive for real living standards and growth. Yet, there seems to be a lot of disruption because the speed of change is so fast. There is a lot of debate and differing opinions about this topic and I would be interested in your perspective.

The Impact of Rapid Technological Change

BCA: This is indeed another complex and important topic. From a big-picture perspective, we also take a positive view of technological advances. In the most part, they are good for productivity and that is the only sustainable source of rising living standards. Everything from the development of the wheel, the printing press, steam power, electricity and the Internet represented new General Purpose Technologies that dramatically altered the way that societies and economies were structured, and ushered in dramatic improvements in productivity.

While the information technology revolution is still continuing, many developments represent improved ways of doing existing tasks, rather than doing completely new things. For example, 3-D printing is an amazing new technology that will simplify some production processes and lower costs. But it does not represent the same kind of breakthrough technology that the Internet itself was. And the economic impact of Social Media on the economy is unclear.

The popularity of Social Media indicates that consumers get a lot of utility from it. This is not fully captured in GDP which is designed to measure the value of goods and services that are produced, and a lot of the activity on Social Media is “free”. This gets into the discussion of whether GDP is the best measure of economic progress and that is a complex topic that we do not have time to get into. Meanwhile, one could argue that employee time spent on Social Media during working hours contributes to some loss of productivity. Overall, we doubt that Social Media activity means that output is significantly understated.

A big issue related to this discussion is whether the job disruptions from new technologies will offset much of the benefits. The growth of the so-called sharing economy, highlighted by the spread of Uber and Airbnb, is expected to cut a swathe through many service jobs. This is not something that we are very worried about. Services like Uber and Airbnb have led to a marked increase in the supply of services, and by reducing

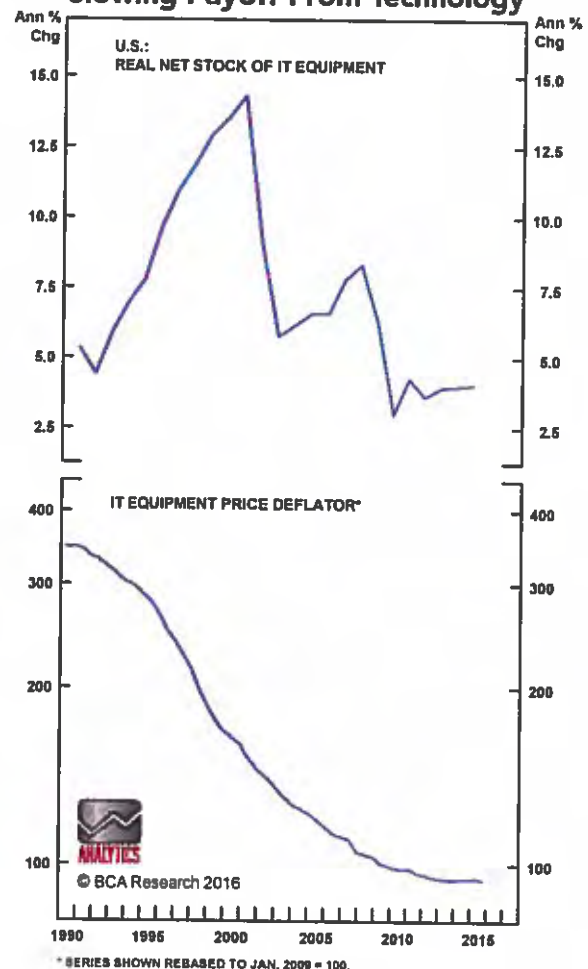
prices, they also boost demand. In effect, it encourages more effective use of the existing capital stock. While this may help depress new investment, it represents a positive supply-side shock. The benefits should more than compensate for the disruption to legacy companies and jobs.

The data show quite a marked slowdown in productivity growth in the major economies in recent years, despite ongoing technological advances. There is a debate about whether this is because new innovations are becoming less potent for the economy, or because the data increasingly understate productivity.

The measurement of productivity has become increasingly difficult as services such as IT and health care account for a growing share of GDP. It is relatively easy to measure the productivity of auto workers, but less so for doctors and App developers. Yet, if productivity growth was much higher than the official data suggest then one can ask why inflation is not a lot lower. If the productivity data is understated, then the inflation data must be overstated.³ That would put policymakers in a bind given that even the published inflation data are far below the 2% level desired by most central banks.

³ If we assume that nominal GDP is measured reasonably accurately, then the other side of any upward revision to real GDP would have to be a downward revision to the price deflator.

CHART 7
Slowing Payoff From Technology



Pulling this all together, technology remains a positive force, but the marginal boost to growth probably is less than it was. One indication is the much slower pace of decline in the price indexes for information processing equipment and software (Chart 7). As these price indexes are adjusted to reflect quality improvements, a slower decline rate reflects a weaker pace of estimated quality gains. And such a trend is not surprising given

a marked slowdown in the growth of the real net capital stock of IT equipment in recent years.

Mr. X: Call me a Luddite if you wish, but I am not convinced that the information technology revolution has made us wiser. I am besieged with an overload of emails every day, many of which are a waste of time. We have access to massive amounts of information, but I don't see any evidence that we are better at understanding or forecasting events. If anything, there seem to be more divergences than ever in opinions about major trends. In other words, the increased information flow has led to increased confusion because everyone can now find some obscure data to support any weird view they may have.

BCA: There is some truth in what you say – there clearly has been an increase in short-termism among businessmen and investors, and the IT revolution may be partly to blame. But that does not mean that the benefits from IT are not real. Anyway, this is a big discussion topic that we can perhaps pursue another time.

Mr. X: Fair enough. Getting back to the macro environment, you are predicting continuing disappointing growth and low inflation. Yet, the Fed has just raised interest rates. I am not unhappy with that decision because I have long believed that the zero rate policy was doing more harm than good in terms of fueling financial distortions while providing little benefit to growth. Do you think the Fed has made a mistake?

The Policy Outlook

BCA: Just like within the Fed itself, BCA strategists are divided on that question. Some of us agree with you that zero rates long ago ceased to be necessary while others believe that there was no compelling need to move given the downside risks to growth and inflation. It is indeed quite extraordinary to see the Fed raise rates when oil and commodity prices are plunging and manufacturing activity is so weak. In any event, a 25 basis point move in short rates is not going to have a big or lasting impact on the economy or markets.

The more important issue is what happens next. If the Fed were to follow the path of rate hikes implied by the FOMC's 'dots', then that would be a mistake. And the markets agree with us on that because they are discounting a fed funds rate of only 1.75% by the end of 2018, as opposed the 3.5% implied by the FOMC's projections (**Chart 8**). We side with the markets and expect the Fed's 'dots' to be revised down steadily over the coming year and beyond.

If U.S. rates were to rise in line with current FOMC expectations, i.e. faster than the market currently is discounting, then presumably the dollar would rise sharply. That would hurt profits and exports, put further downward pressure on inflation, and potentially create considerable turmoil in global markets, all eventually forcing the Fed to backtrack. The economic environment that we discussed earlier is consistent with an equilibrium

CHART 8
The Markets Don't Believe The Fed

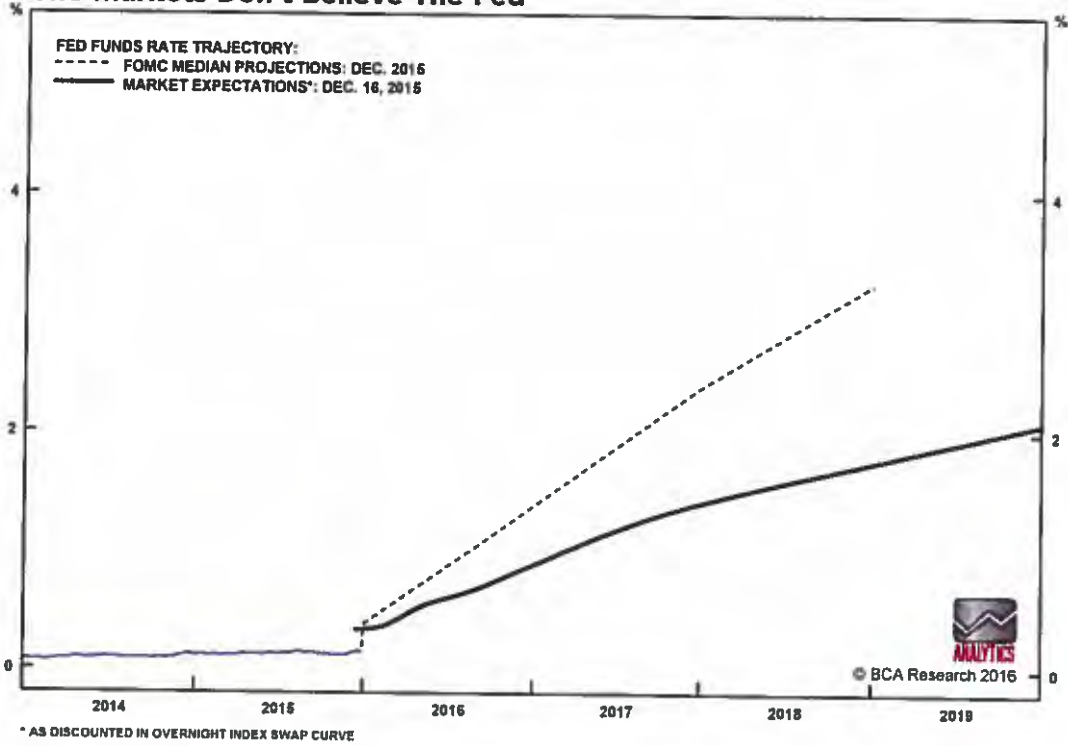
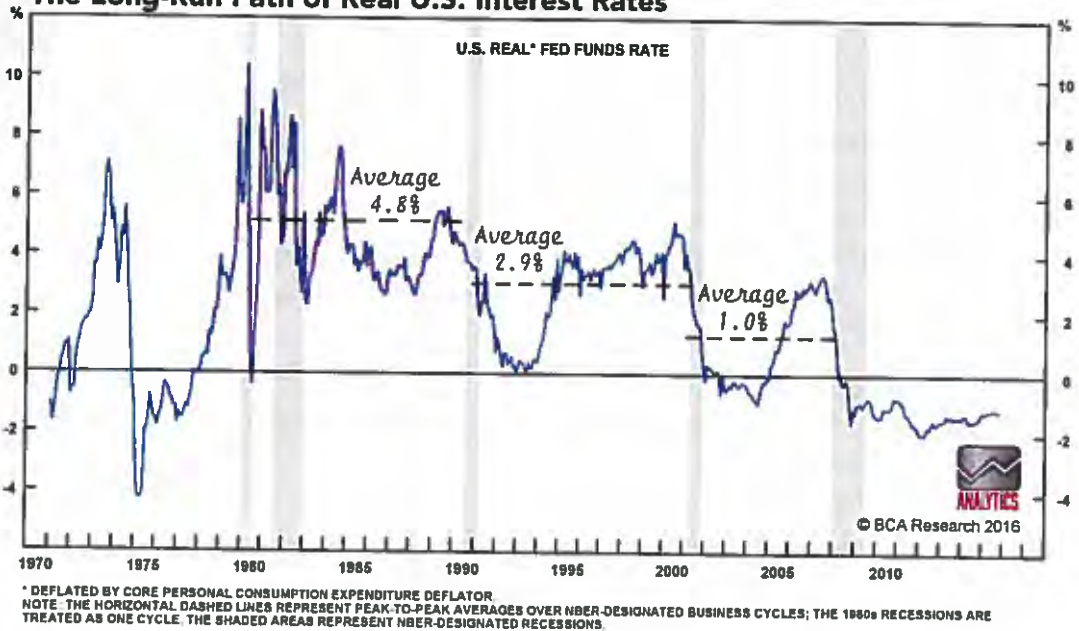


CHART 9
The Long-Run Path of Real U.S. Interest Rates



real rate below the 1.5% that the Fed's forecasts imply. The real interest rate has been on a downward path for some time, and a major reversal in trend is unlikely in the foreseeable future (Chart 9).

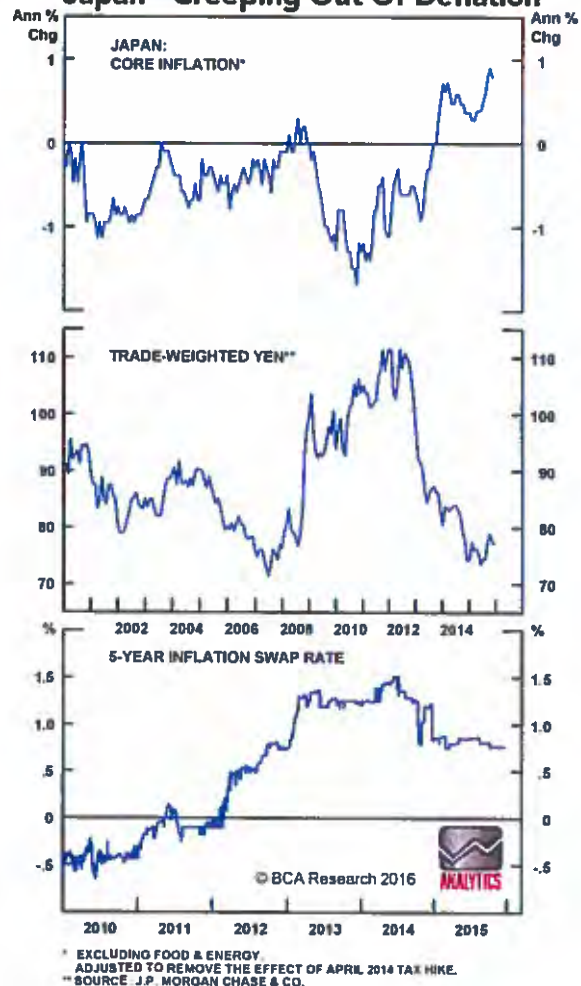
The bottom line is that even though the Fed has emphasized that it will tighten at a very gradual pace, it will move even more slowly than FOMC members currently expect. Thus, you should assume that U.S. interest rates will remain at historically low levels for a long time.

Mr. X: It is hard to disagree with that view, and I know it does not make sense for me to worry at the same time about both downside economic risks and excessively easy monetary policy. I will just have to get used to financial distortions as an inevitable and ongoing by-product of the economic world you have described. If the Fed is going to find it difficult to raise rates a lot further, then I suppose we can forget about any rate hikes in the euro area or Japan for the foreseeable future.

BCA: Absolutely. While the U.S. economy has hardly boomed, it has performed much better than either the euro area or Japan. You asked about secular stagnation earlier – Japan has been stuck in weak growth for years and this clearly is a threat for the euro area.

In Japan, a key objective of Abenomics was to pull the country out of deflation but the success has been relatively limited. The core inflation rate has moved into positive territory, but remains far below the 2% target (Chart 10). And this is despite a 25% drop in the trade-weighted

CHART 10
Japan - Creeping Out Of Deflation



yen over the past three years. Inflation expectations did rise sharply with the introduction of Abenomics, but recently have faded, albeit remaining in positive territory. The Bank of Japan has held off from expanding its quantitative easing (QE) program, but more action cannot be ruled out given the weakness in the economy.

Turning to the ECB, President Mario Draghi has emphasized that he will do

CHART 11
Deflation Is Still A Risk In the Euro Area



whatever is necessary in order to prevent a slide into a Japan-style deflation. Unlike the Fed, the ECB has a single mandate of inflation and that remains far below the desired level of close to 2% (Chart 11). And, as with Japan, this is despite a drop in the exchange rate over the past two years.

It is interesting to compare the growth of balance sheets for the Fed, ECB and BoJ since the crisis. You can see from

CHART 12
The ECB Is Lagging

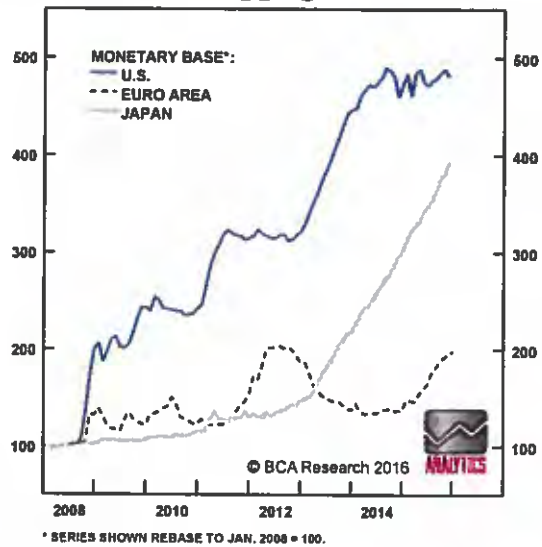


Chart 12 that the ECB has significantly lagged the other two banks in responding to low growth and low inflation. So while recent easing moves by the ECB were very modest, we would not be surprised to see more aggressive action from Draghi.

Mr. X: Since you have argued that monetary policy is largely exhausted, why does it matter what the ECB and BoJ do?

BCA: It does not matter what we think – it matters what the markets think, and they continue to attach a lot of importance to shifts in monetary policy. More easing by the ECB and/or BoJ may have little economic impact, but it probably would move markets.

In both the euro area and Japan, the credit channel clearly is impaired with credit growth remaining lackluster, despite very low interest rates. The Debt

Supercycle ended in Japan 25 years ago, yet there is still little appetite for a lot more credit in the private sector. And in the euro area, we are in the very early stages of a retreat from debt. As we discussed earlier, this increases the reliance on manipulating asset prices and exchange rates, but there are good reasons to doubt the efficacy of these channels especially in Japan and Europe where the equity culture is nowhere near as strong as in the U.S. And of course, not every country can successfully push its exchange rate down.

Mr. X: I am in full agreement with you on this. But it raises the worrying question of what policy can do in the event of another economic downturn. We have not conquered the business cycle and this expansion has already been quite long by historical standards. What happens if we get another recession in the next year or so when interest rates are still close to current levels?

BCA: That is a question that must keep central bankers awake at night. The unfortunate answer is that there will be very little that monetary policy will be able to do to soften the blow. Of course, they will act: we would get more use of negative interest rates and a lot more QE, but it is hard to image that either would help economies that much. The problems that currently ail economies are not related to the level of interest rates.

The obvious answer to your question is that, in the event of a new downturn, the right response would be massive fiscal stimulus. Several prominent

CHART 13
There Is A Case For Infrastructure Investment



economists such as Larry Summers and Paul Krugman have been arguing for increased fiscal stimulus for some time, and we have a lot of sympathy for their view. There are major infrastructure needs in many countries and governments can borrow at rates they would never have dreamed of several years ago.

In the U.S. in 2014, real government infrastructure spending in net terms (i.e. after depreciation) hit the lowest level since 1950 (**Chart 13**). There has been a modest revival in the past year, but the level is still at an extreme low. And it is hard to claim that the U.S. does not need to spend money upgrading basic infrastructures such as roads, bridges, airports and sewers. There is a similar need in many other countries.

The problem is that increased government spending – even on needed infrastructure - is politically difficult in the U.S., and constrained by budget rules in the euro area. Japan’s infrastructure is generally good and a shrinking population does not really need more government spending.

Attitudes toward fiscal stimulus would change in the event of another recession when it became apparent that monetary policy was powerless to help. And perhaps central banks would help at that point by purchasing whatever quantities of debt that government were forced to issue. In other words, we will end up with an effective policy response, but it will come late, after a lot of damage has been done.

Mr. X: That is not exactly a cheerful message. Before we finish talking about policy, we should discuss the situation in emerging economies. With many of these countries facing capital outflows and falling exchange rates, it obviously is difficult for them to ease, despite weak growth. Some, such as Brazil and South Africa, have even been forced to raise interest rates. And then we have China – they have scope to ease but are wary of triggering renewed credit excesses. With the emerging countries now accounting for around half of world GDP, maybe global monetary conditions are not as easy as everyone thinks.

BCA: Many emerging countries are indeed between a rock and a hard place when it comes to monetary policy. Given the deterioration in economic activity there certainly is a case for a marked

CHART 14
EMs - No Longer in Favor



easing. However, as you pointed out, the reversal in investors’ attitudes toward EM investments has led to a reversal in capital flows and thus major exchange rate weakness – especially in countries with current account deficits (Chart 14). This is a huge problem for those countries that have a lot of foreign currency debt. As you noted, a number of countries have been forced to raise interest rates to help stem currency weakness, but they have

tried to soften the domestic impact with backdoor injections of liquidity.⁴

At the end of the day, the trend in exchange rates will be as good a measure as any about the monetary stance in emerging economies. On that basis, the message is clear – conditions remain on the accommodative side.

The situation in China is rather different because it runs a current account surplus and does not have an overhang of foreign currency debt. China has lots of room to pursue monetary and fiscal stimulus and, as you said, the main challenge for policymakers is to find the right balance between supporting growth and controlling credit excesses. This is a tricky task, leaving lots of scope for mistakes, but we do expect policy to be biased toward further ease in the coming year.

Overall, taking account of both the developed and emerging countries, global monetary conditions are accommodative, albeit not excessively so judging by the sub-par trends in growth and inflation. And this should continue to be the case in 2016, providing continued support to asset prices.

Mr. X: I look forward to getting into your specific market views shortly. But before we do that, let's explore the economic outlook in a little more detail.

⁴ Please see *BCA Emerging Markets Strategy*, "EM: Is The Liquidity Upturn Genuine And Sustainable? - Part I," November 25, 2015 for more discussion of this point.

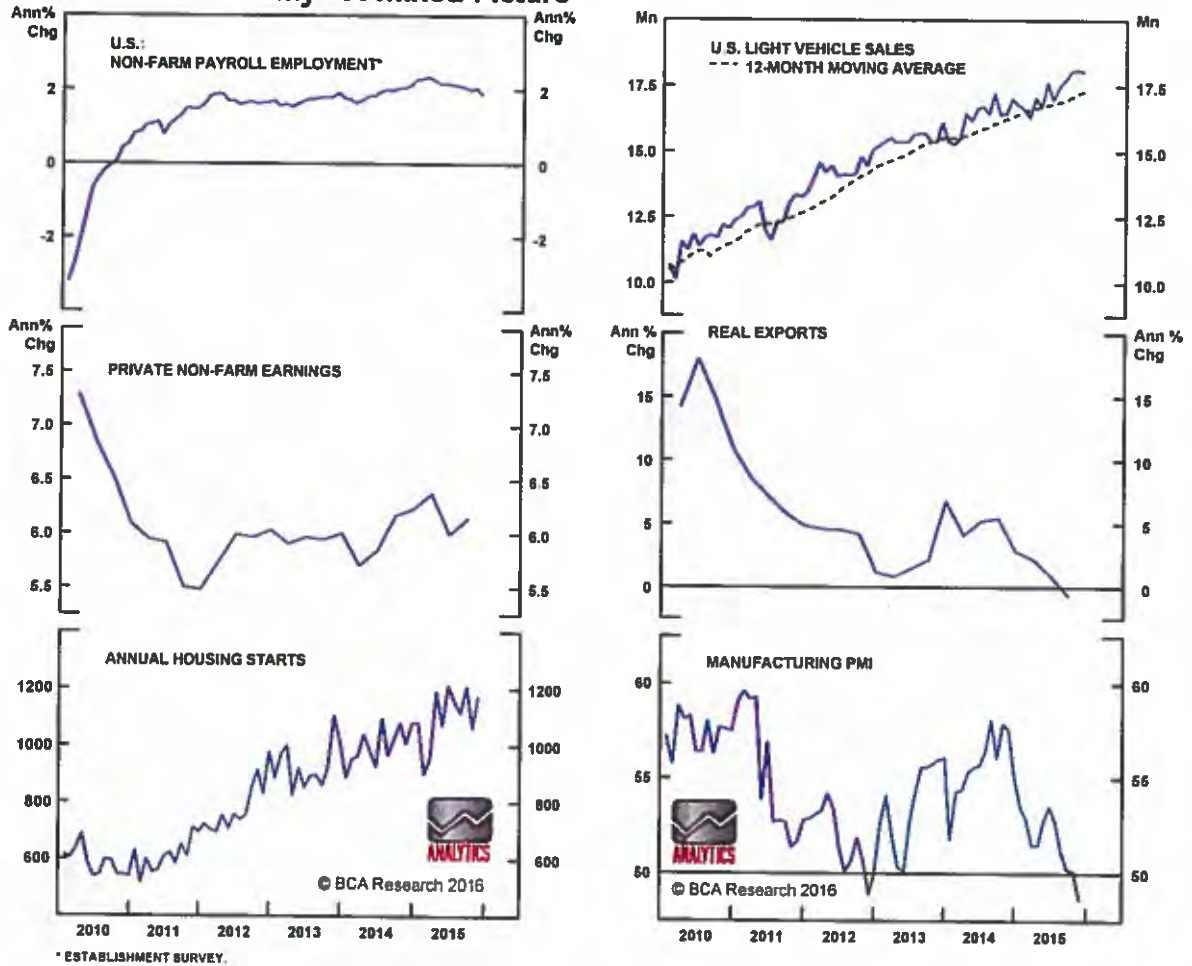
The Economic Outlook

Mr. X: We should start, as always, with the U.S. economy. A year ago, you said that expectations were too optimistic and you predicted that growth would fall back into the 2% to 2.5% zone, its average throughout the recovery. That was an accurate prediction with growth averaging a 2.2% pace in the first three quarters of 2015. Is that what we should continue to expect for the coming year?

BCA: It is the most likely outcome, though the risks are tilted more to the downside than the upside. Let's start with the good news. The backdrop to the consumer sector is positive with employment in a steady uptrend and wage growth likely to strengthen modestly as the labor market tightens. And consumers may spend more of their windfall from the drop in gasoline prices. Meanwhile, housing investment is still running below the level implied by demographic trends, so that sector should continue to improve.

On the negative side, vehicle sales will play a much reduced role in boosting growth given that the late-2015 level of more than 18 million units at an annual rate was at a high extreme (**Chart 15**) and leaves little upside. In addition, the rise in the dollar guarantees that net trade will be a drag on growth over the coming year. Real exports are likely to decline in 2016, the first calendar year drop since 2009. Finally, with profits under pressure, business investment will remain subdued.

CHART 15
The U.S. Economy - A Mixed Picture

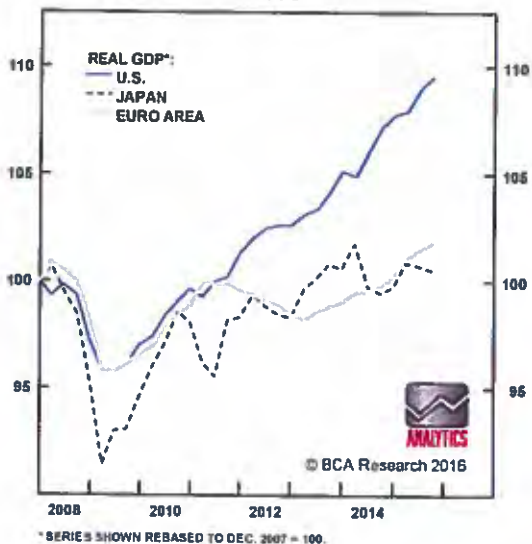


Pulling all this together, it is difficult to see why the pace of growth should accelerate, and easier to see why it might slow. But this will still leave the U.S. as one of the better-performing developed economies. The contrast between the GDP trend in the U.S. and that in the euro area and Japan has been dramatic (Chart 16). At least U.S. activity has far surpassed its pre-crisis peak which is more than can be said for these other regions.

Mr. X: I guess we know it is a slow-growth world when 2% is regarded as a good performance. The euro area cannot seem to get a lucky break. The crisis in the periphery has receded, but a new set of problems has been created by the surge in migrants and the ghastly terrorist attack in France. Are there any grounds for optimism toward the euro area?

BCA: It hard to be optimistic with politics becoming an increasing risk factor.

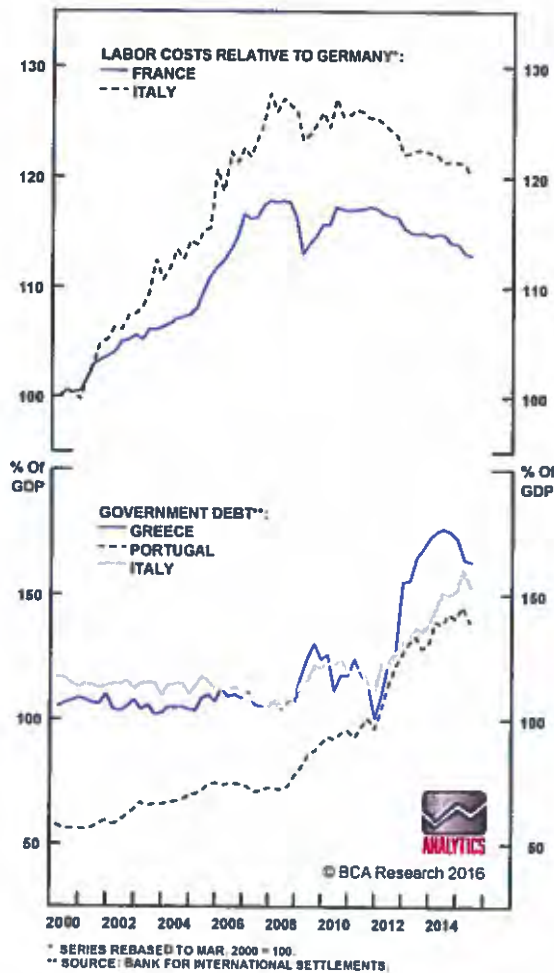
CHART 16
The U.S. Outshines



The migrant issue and terrorist attack have exposed the deeply fractured state of the region's politics and the difficulty of dealing with common problems. The vision of deepening integration is becoming increasingly fanciful, raising questions about the sustainability of the single currency itself.

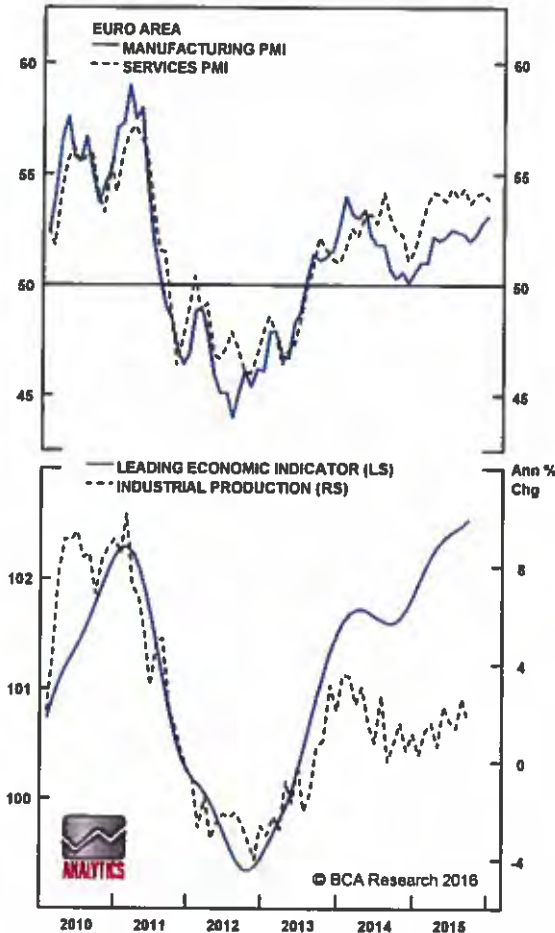
The euro area's economic problems are more structural than cyclical and stem from its internal imbalances. For example, Germany, France, and Italy have made disappointingly little progress in reducing labor cost differentials with each other (Chart 17). And government debt burdens remain very elevated in the periphery. It will be hard to keep Greece within the single currency without more debt relief and it may not be easy to get agreement on that. Finally, private sector deleveraging is still at a very early stage compared with that of the U.S.

CHART 17
Lingering Imbalances
In the Euro Area



As far as the near-term picture is concerned, the growth picture has improved recently, especially in Spain and Ireland. The big three: Germany, France and Italy are expanding, but at a moderate pace - all had average annualized growth rates of 1.3% in the first three quarters of 2015. The trend in leading indicators and purchasing managers' indexes paint

CHART 18
Modest Growth In The Euro Area



a reasonably encouraging near-term picture (Chart 18), but the IMF's forecast of 1.9% euro area growth in 2016 is on the optimistic side.

Mr. X: I am more bearish on Europe than you appear to be. I view the single currency as a giant mistake and seriously doubt that it can hold together in its current form. No doubt, politicians will make every effort to shore it up, but ultimately it will end in failure because we will never get the fiscal integration that is necessary to ensure its survival.

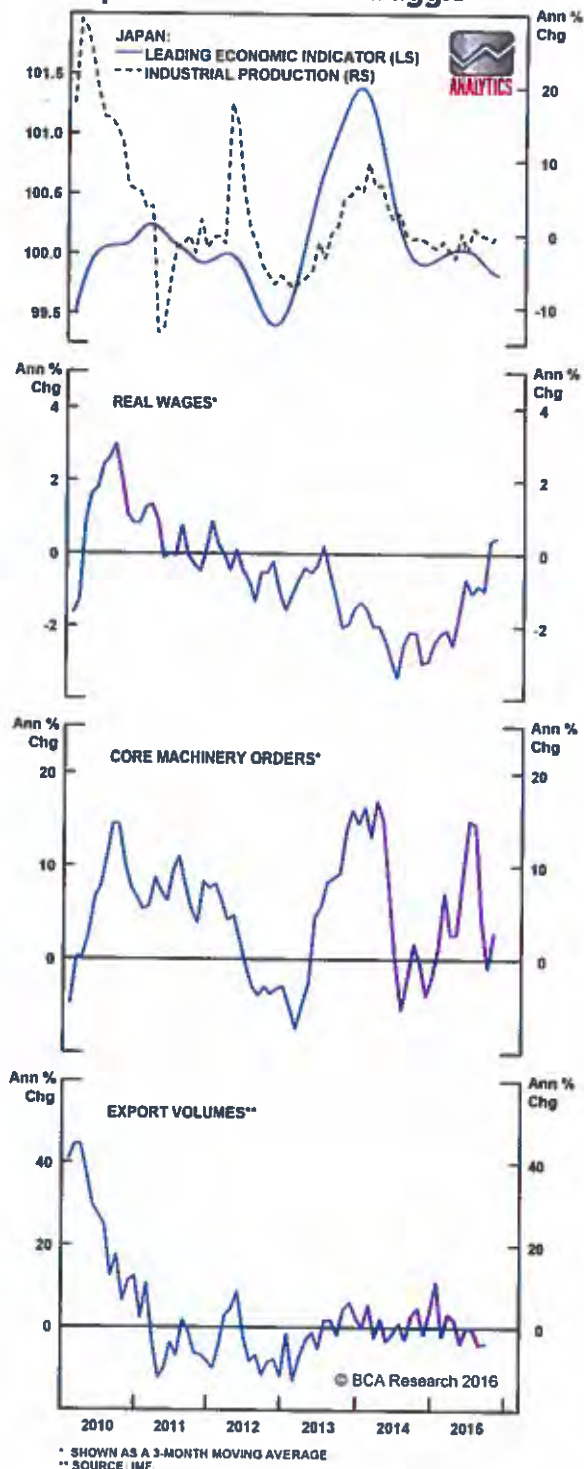
BCA: We also are not convinced that the single currency can survive over the long run. At the moment, there is a lot of support for the euro among politicians and the populace, even in countries that have suffered economically. However, over the long run, there will have to be a significant revival in real living standards in countries such as Italy and Portugal for the single currency to survive and it is not clear whether this will happen. And we agree that fiscal union is required and that will be very hard to achieve. In any event, this will not be an issue for several years because, as you say, politicians will act vigorously to shore things up.

Mr. X: Let's turn to Japan. A year ago, you were not particularly optimistic about that economy and that turned out to be warranted. Have you changed your view?

BCA: Once again, there are not a lot of positive things to say. We noted earlier that Abenomics has not been able to deliver on its plans, with growth and inflation falling short of expectations. The government has announced new increases in spending but we doubt the moves will be large enough to have a big impact. Meanwhile, the trend in the leading economic index does not inspire great confidence in the near-term outlook (Chart 19).

Last year, we noted that it would be important to track the trend in real wages as a sign that deflationary pressures were easing. There is some good news on this front with real wages no longer falling, and a planned rise in the minimum wage should also help. On the other

CHART 19
Japan Continues To Struggle



hand, the trend in machinery orders is soft and exports are declining. In sum, the economy remains trapped in low growth and we see few signs that this will change.

Mr. X: Are there any developed economies you are positive about?

BCA: Not really. The U.K. economy has been doing well, but the strength in sterling over the past couple of years is bound to take a toll on exports and planned cutbacks in government spending also will impact growth. Yet the U.K. should remain one of the better-performing economies.

Turning to Canada, our home base, the picture is not great. The weakness in oil and commodity prices has hurt the western part of the country and resulting exchange rate weakness has not benefited exports as much as hoped. This may be because so much manufacturing capacity has been lost in recent years and it cannot easily be reversed. The new government plans to increase infrastructure spending, but that will take time to feed through into growth. Meanwhile, house prices are very frothy in Toronto and Vancouver, a source of major concern to the central bank. Historically, Canada's growth tended to broadly match that of the U.S., but a gap has opened up that likely will persist in 2016. Australia's economy has held up quite well, but it suffers from the same resource price pressures as Canada, and exports to China have fallen sharply. Finally, there is not much to inspire optimism in Switzerland

given the negative impact of its extremely strong real exchange rate and a recent sharp drop in consumer confidence.

Mr. X: So much for any chance that you might counter my own bearishness. While we are on this gloomy track, we should now talk about China. You have long argued against the hard landing scenario that many have been predicting and that has been the correct call. But I don't trust the official GDP data and everything I read suggests that the economy is much weaker than the published growth of around 7%. Are you still confident that a hard landing can be avoided?

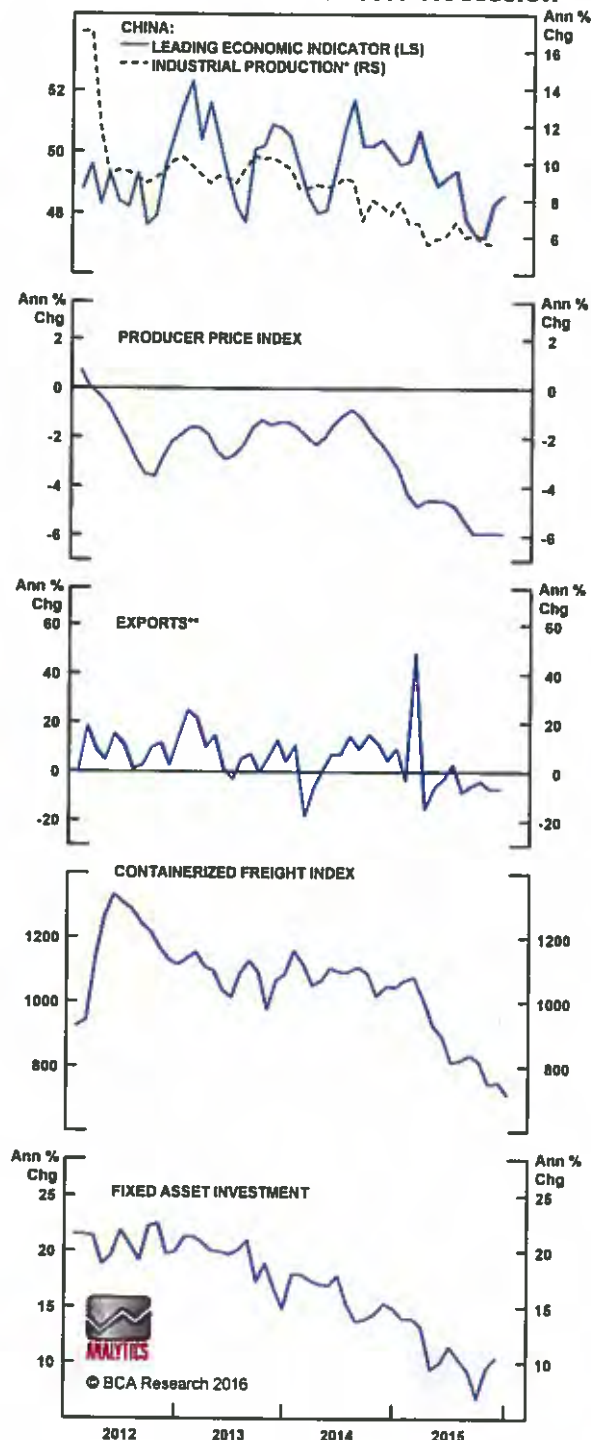
BCA: The official GDP data are indeed dodgy and we suspect that growth is closer to 6% than 7%, and may even be in the 5½% to 6% zone. If it was much weaker than that, the authorities would be much more aggressive with stimulus. Thus far, their moves to ease monetary and fiscal policy have been rather timid, suggesting that the government is not overly concerned about the pace of growth.

The manufacturing sector is in recession with sharp declines across a broad range of indicators (**Chart 20**). There is deflation in the industrial sector and that has put downward pressure on profits and capital spending. Things will not ease until excess capacity diminishes and that will take time. The construction sector also is in decline, as previous excesses are worked off.

The service-oriented sectors are faring much better, although growth also has

CHART 20

China's Industrial Sector Recession



* JANUARY AND FEBRUARY DATA ARE SEASONALLY ADJUSTED.
 ** SOURCE: IMF

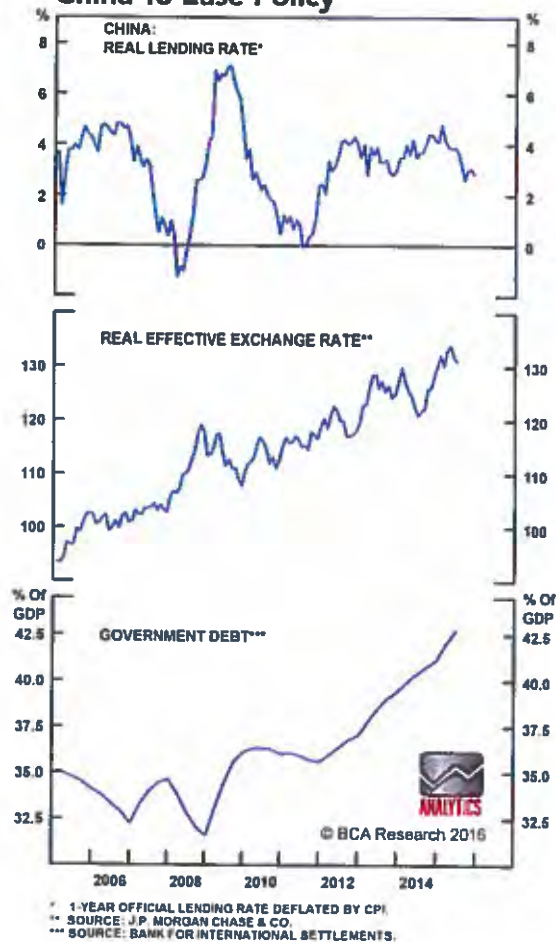
slowed there. The transition toward consumption and services and away from exports and capital spending is to be welcomed and will play out over many years. But it was never going to be easy, and deflation in the industrial sector will have knock-on effects on employment and thus growth in services spending. Thus, overall growth seems destined to remain in the region of 5% to 6% in the coming year.

As we and others have noted, China has a lot of policy room to maneuver should additional stimulus be needed. Monetary conditions are still very tight, reflecting high real borrowing costs for companies, and a high real exchange rate. And gross general government debt is still only 43% of GDP, leaving plenty of room for a fiscal push (Chart 21). Thus, unless there is a major policy mistake, there is still no need to fear a hard landing in China.

Mr. X: I hope you continue to be correct about that as I don't think the world economy could withstand a big negative shock from China. Your caution toward other emerging economies has certainly been justified with Brazil and Russia in recession and most others suffering a major slowdown. So much for the idea that the BRICs would continue to triumph!

BCA: The emerging world has indeed been buffeted by a perfect storm of events. The downturn in resource prices hit the energy and commodity exporters hard while the contraction in manufacturing trade hurts countries such as Taiwan and Korea. It is hard to find any

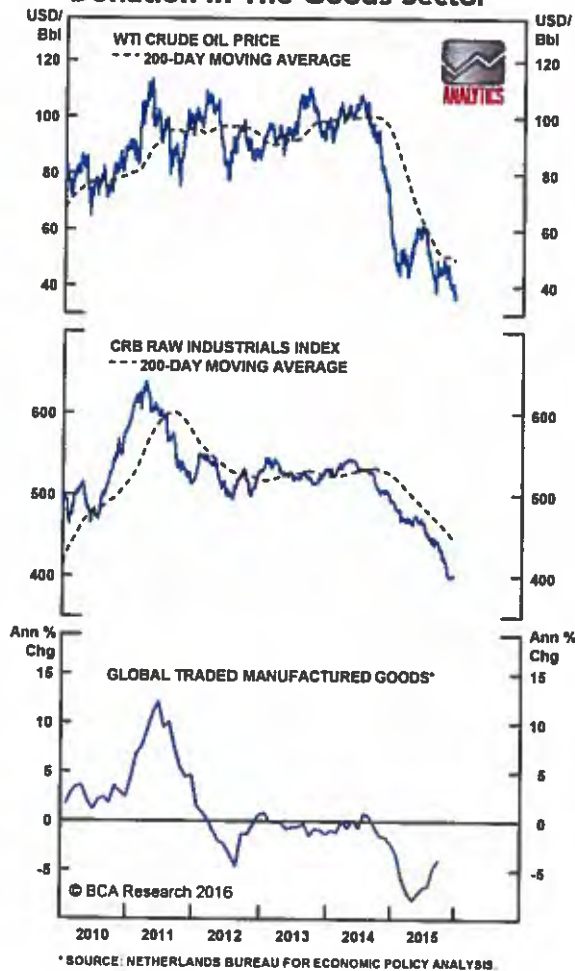
CHART 21
Lots Of Room For China To Ease Policy



emerging economy where exports are doing well. Annual growth in industrial production for the overall emerging world was only 3% in the first nine months of 2015, a level normally seen only in recessions.

As we discussed earlier, in many countries – most notably those with current account deficits – weak exchange rates constrain policymakers from easing aggressively. Meanwhile we do not expect

CHART 22
Deflation In The Goods Sector



any major sustained rebound in resource prices in the coming year. Thus, it will remain a difficult environment for the majority of emerging economies.

After such gloomy comments, we should try to end our discussion of the economy on a more positive note. One silver lining from the slow-growth environment is that we are not getting a buildup of the typical imbalances that precede recessions. Most importantly,

inflation is low, and likely to stay that way for some time. Indeed, the trend in the prices of resources and traded manufactured goods is deflationary, not inflationary (Chart 22). This will ensure that monetary policy maintains an easy bias. In the past, most recessions were triggered by tight money.

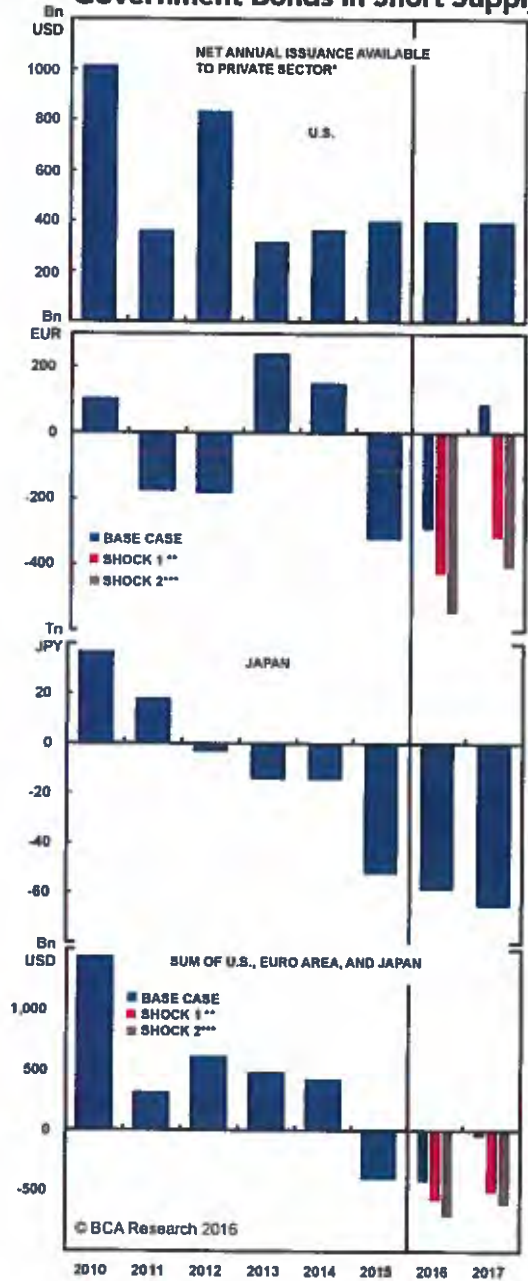
Mr. X: O.K. I will take some small comfort from that, although I would be more concerned about a recession being triggered by a geopolitical event or some other shock. But we should move on to your market views. The picture you have painted sounds quite bond friendly, although it is hard to imagine yields going any lower in Europe or Japan.

Bond Market Prospects

BCA: The macro environment does indeed continue to be very bond friendly and in our *Global Fixed Income Strategy* service we are recommending that investors stay long duration. The combination of excess global savings, stimulative monetary policy, low inflation and ongoing demand for low-risk assets is keeping yields at unusually low levels and this is not likely to change any time soon. Indeed, the ECB's decision to extend its QE program will mean an even greater decline in the number of euro area bonds available for private investors (Chart 23). The BoJ's purchases of government bonds also exceed net issuance, keeping yields at very low levels.

In Germany, yields are negative out to six years as the ECB soaks up the dwindling supply of Bunds. About €3 trillion

CHART 23
Government Bonds In Short Supply



* TOTAL SECURITIES OUTSTANDING LESS CENTRAL BANK PURCHASES AND FOREIGN OFFICIAL HOLDINGS; SOURCE: IMF AND BCA ESTIMATES
** ASSUMING THAT ECB EXTENDS CURRENT PROGRAM UNTIL SEPTEMBER 2017
*** ASSUMING THAT ECB EXTENDS CURRENT PROGRAM UNTIL SEPTEMBER 2017 AND INCREASES MONTHLY PURCHASES BY €10BN
NOTE: VERTICAL LINE DENOTES FORECASTS.

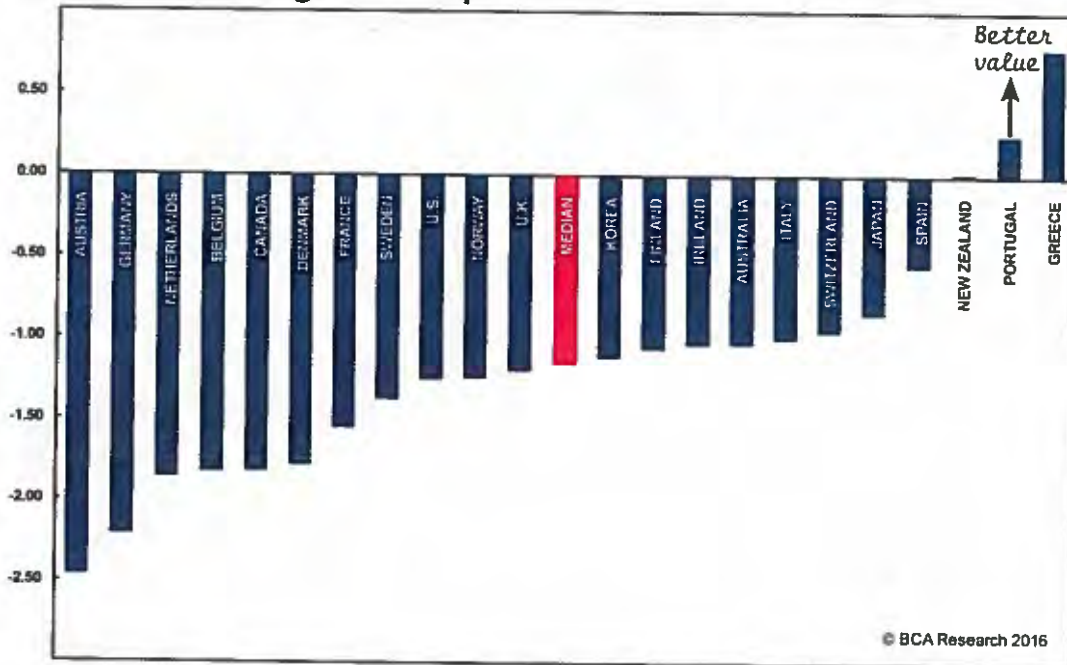
of European government bonds currently are trading at negative yields, representing 40% of the total. Core euro area bonds are among the most expensive within the developed world as measured by the distance of real yields from their historical average (Chart 24).

It seems extraordinary that Italy can borrow for 10 years at 70 basis points less than the U.S. while it costs Portugal a mere 20 basis points more than it costs the U.S. Treasury. Yet, while European peripheral bond yields and spreads do not compensate for the medium-term fundamental risks, this has been the case for some time. Unless a country is perceived to be at imminent threat of exiting the single currency, ECB backing makes peripheral bonds attractive for yield-starved European bond investors. Thus, peripheral spreads, with the exception of Greece, could grind even lower in the coming months. The skies will darken for peripherals once the ECB begins tapering its asset purchase program, but this may not be for years.

The U.S. Treasury market offers high yields compared to those on offer in Europe and Japan. However, from a global perspective, the U.S. yield advantage is not as attractive as it appears after hedging for currency risk. Even so, Treasury yields are not likely to rise much over the next 12 months, and we cannot rule out a decline if the economy disappoints.

Overall, government bonds are not going to be a high-return investment from current yield levels. In the long run, we

CHART 24
Valuation Ranking Of Developed Bond Markets



* RANKING IS BASED ON HOW FAR CURRENT REAL YIELDS ARE FROM THEIR HISTORICAL AVERAGE, EXPRESSED IN NUMBER OF STANDARD DEVIATIONS.

assume that yields will edge higher so, at some point, it will be appropriate to shift to a low duration stance. In the near term, however, sovereign bonds in the major developed countries will be a good hedge against downside economic risks and will provide some stability to your portfolio. Thus, you should keep benchmark bond weightings.

Mr. X: A year ago, you were recommending an overweight position in corporate bonds, but you shifted to an underweight stance early in the summer. What would it take for you to turn more positive given that spreads have widened a lot and there is still a desperate search for yield? And in a similar vein, what about emerging market bonds where spreads also have blown out?

BCA: Our changed view on U.S. corporate credit was triggered by a clear worsening in the sector's financial conditions. Rising leverage and weakening profits has led to a marked deterioration in our Corporate Health Monitor, which in turn, has a good correlation with default rates (Chart 25). And although spreads have widened, they are not yet high enough to make us want to start buying again given that default rates are certain to rise. And, importantly, the deterioration in credit fundamentals extends beyond the energy sector.

The sell-off in high-yield bonds may soon move into a final capitulation stage, creating a good buying opportunity. But, to turn fundamentally positive on the sector, we will want to see signs

CHART 25
A Deterioration In U.S.
Corporate Credit Fundamentals

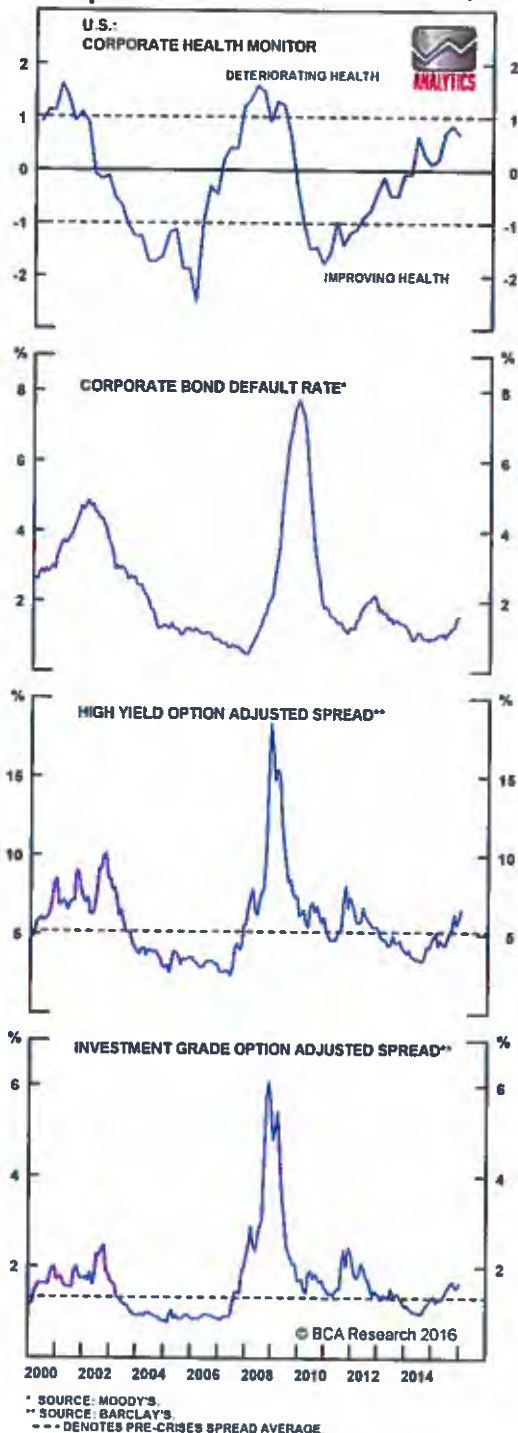
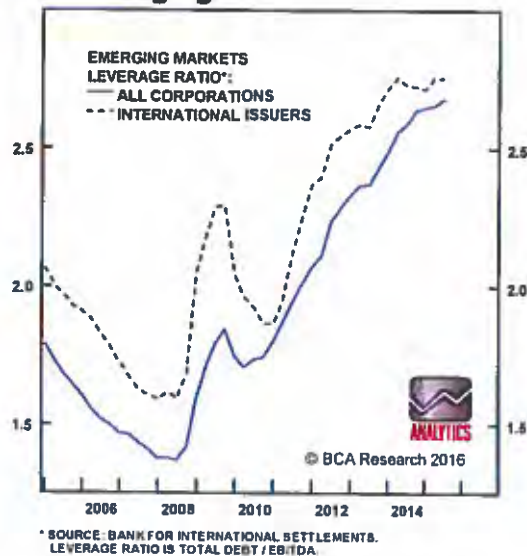


CHART 26
Corporate Leverage Has Soared
In Emerging Economies



that corporate finances are stabilizing. The triggers for that likely will include an end to the dollar's ascent, an improvement in corporate pricing power and stabilization in commodity prices. So please stay tuned to our research during the year as we update you on these trends.

Turning to emerging market credit, we strongly advise you to stay away. Spreads have widened for a very good reason and still do not fully reflect the risks. As we discussed earlier, a lot of emerging countries are caught in a vicious trap. Economic weakness calls for easier monetary policy, but the ability to cut rates is constrained by currency weakness that raises the cost of servicing elevated levels of foreign currency debt. Meanwhile, corporate leverage ratios have climbed sharply, warning of increased default risks (Chart 26). The end result of these

trends may well be a severe crisis among EM banks that causes yield spreads to spike higher.

Mr. X: Your clear message is that if I want to be in bonds, I should stay in developed country sovereigns, despite their paltry yields. I can live with that because that might still be better than what I will do in the stock market.

Equity Market Prospects

Mr. X: I understand that the extremely low level of interest rates provides considerable support to the stock market. But the earnings outlook in a low growth and low inflation world is poor, markets are not cheap and there are some worrying technical signs. So, once again, I ask the question: should I dramatically reduce my equity market exposure?

BCA: The worsening earnings picture has certainly made us more cautious on the equity market and we do not recommend more than neutral weightings for equities within your overall portfolio. And we would not argue strongly against moving to an underweight position. Our base case view is for the developed markets to grind higher over the next 12 months, delivering total returns of less than 5%. That is not a huge return premium over bonds, especially given the downside risks.

The two tail risks to our base case view are at opposite extremes: a major sell-off or a melt-up in prices. Let's deal with each of these possibilities.

There is no guaranteed way to predict bear markets. Sometimes they come as a complete surprise which is why sentiment often is very bullish at major market tops. Nonetheless, if we look at the 14 U.S. bear markets since the 1950s, we find that all but three were associated with a marked tightening in monetary policy as signaled by a flat or inverted yield spread between 3- and 5-year Treasuries.⁵ The market downturns of 1976-78, 1987 and 2011 had little to do with the monetary cycle. Nine of the 14 bear markets also coincided with or preceded a recession, and in most of the other cases, earnings declined even if the economy did not (**Chart 27**).

We will not have to worry about monetary policy becoming tight for a long time. And there are no serious economic imbalances that warn of an early recession. On the other hand, profits are under pressure, so that is something to worry about. While much of the recent earnings weakness has been in the energy sector, the outlook for overall profit margins is not encouraging with tough pricing conditions and wage costs likely to move up. Margins were always going to struggle to stay at such elevated levels and while a collapse is not on the cards without a recession, a compression is

⁵ For the purposes of this exercise, we define bear markets as decline of at least 15%, lasting at least three months. And as all but one of the episodes since 1970 was accompanied by a bear market in the MSCI ex-U.S. index, we can use the U.S. experience as a proxy for the world.

CHART 27

No Classic Warning Signs Of A U.S. Equity Bear Market

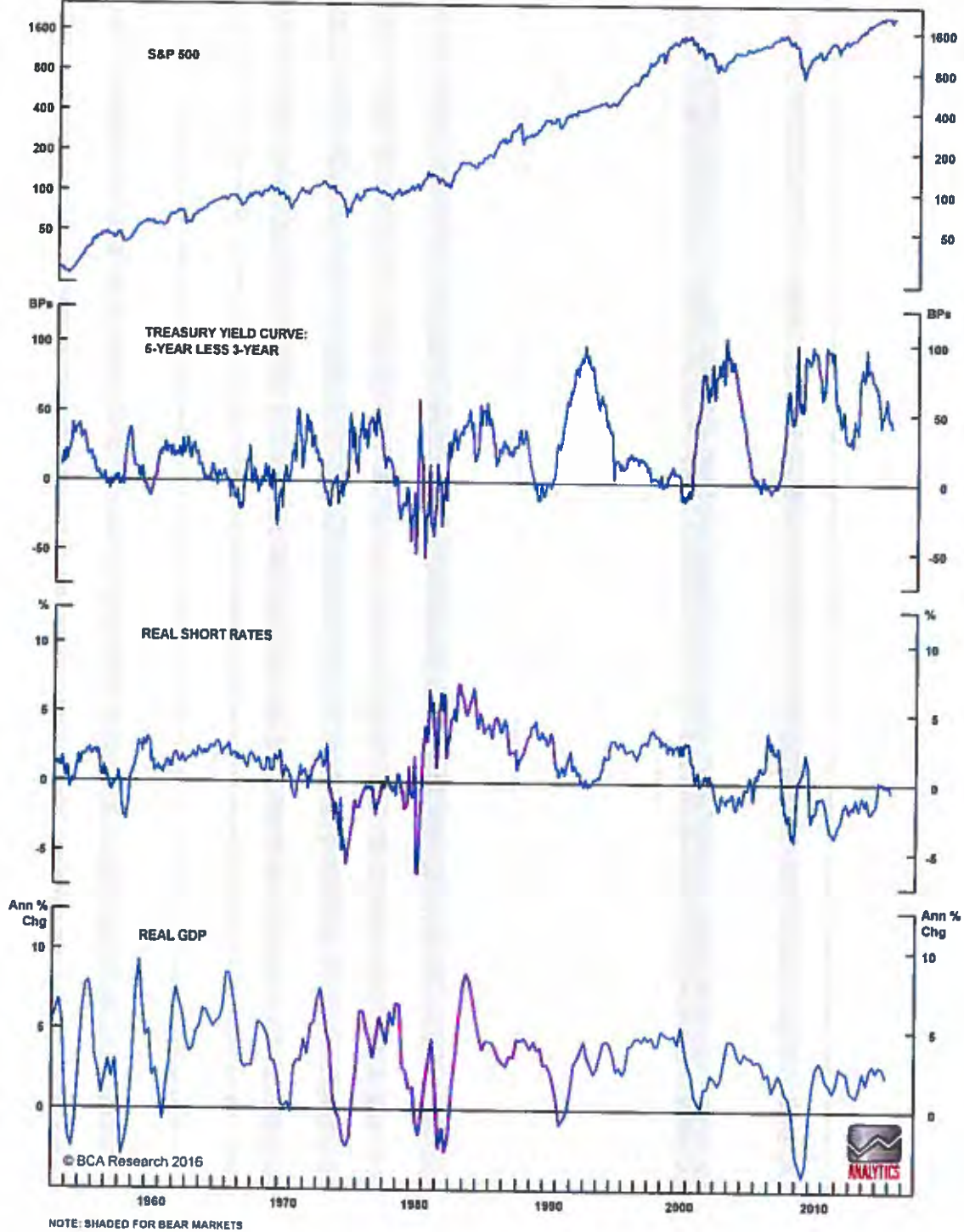
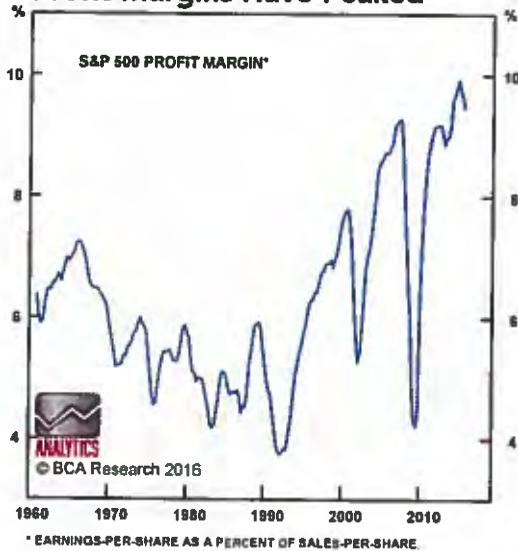


CHART 28
Profit Margins Have Peaked

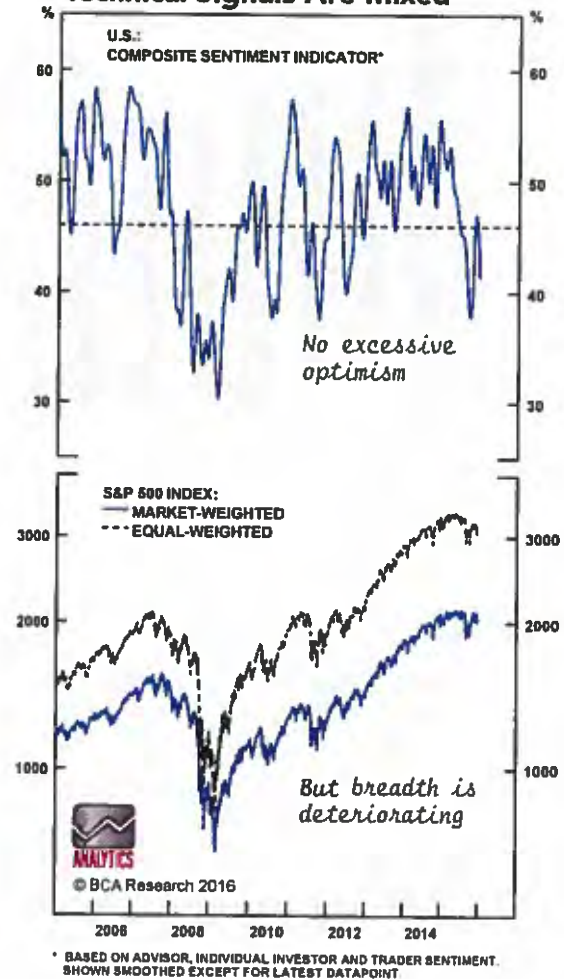


underway (Chart 28). And this is occurring when the U.S. market is expensive relative to trend earnings and book value.

Technical indicators can sometimes help identify growing market risks and the current message is mixed. On a positive note, there is not the extreme investor bullishness that would signal a vulnerable market. Traders are optimistic, but that is not shared by advisors or retail investors (Chart 29). On the other hand, breadth has deteriorated with the market depending increasingly on a few large stocks. The equally-weighted S&P 500 has held below its 200-day moving average as has the broader Value Line index.

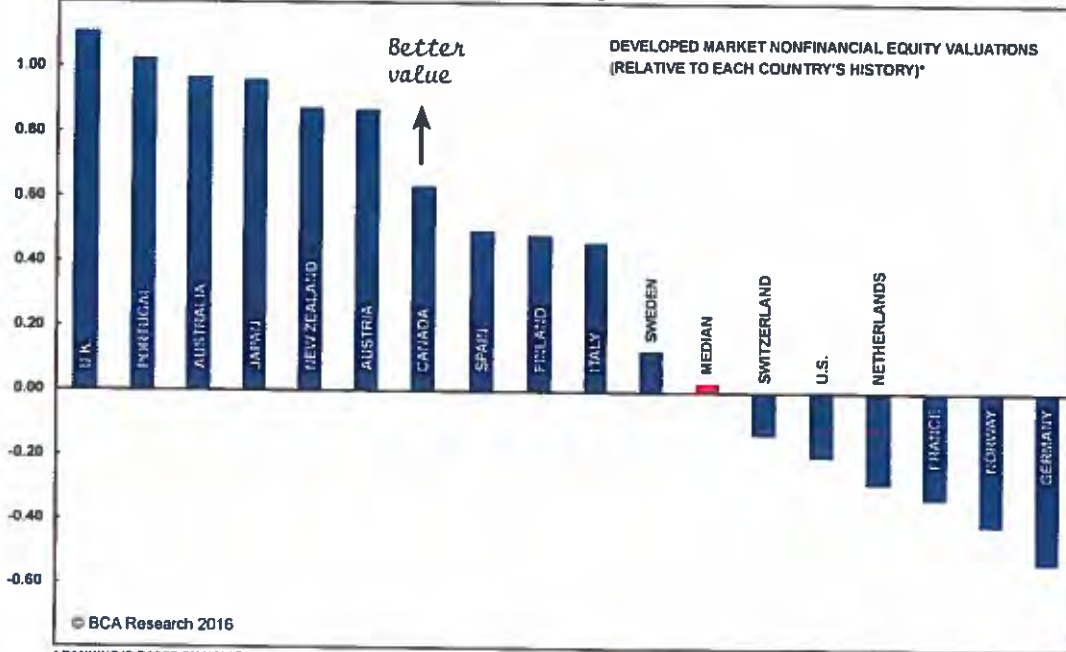
Our conclusion from this rather convoluted picture is that while we cannot forecast a bear market with any confidence, the weight of evidence suggests that the risks are high enough to take seriously.

CHART 29
Technical Signals Are Mixed



The tail risk at the other extreme is a market melt-up, as occurred in the late 1990s. The obvious trigger would be additional monetary stimulus that forces even more money out of cash and bonds. And ongoing merger and acquisition activity could add fuel to the fire. We attach low odds to this outcome because the circumstances that caused more aggressive monetary easing would presumably be bearish for corporate earnings.

CHART 30
Valuation Ranking Of Developed Equity Markets



* RANKING IS BASED ON HOW FAR CURRENT CYCLICALLY-ADJUSTED PRICE-EARNINGS RATIO IS FROM THE HISTORICAL AVERAGE, EXPRESSED IN NUMBER OF STANDARD DEVIATIONS.

In sum, there is a case for reducing your equity exposure, especially to the U.S. market. We continue to think that Europe and, to a lesser extent Japan, offer better return potential for the coming year.

Mr. X: That was your view a year ago and I suppose the reasoning is still the same.

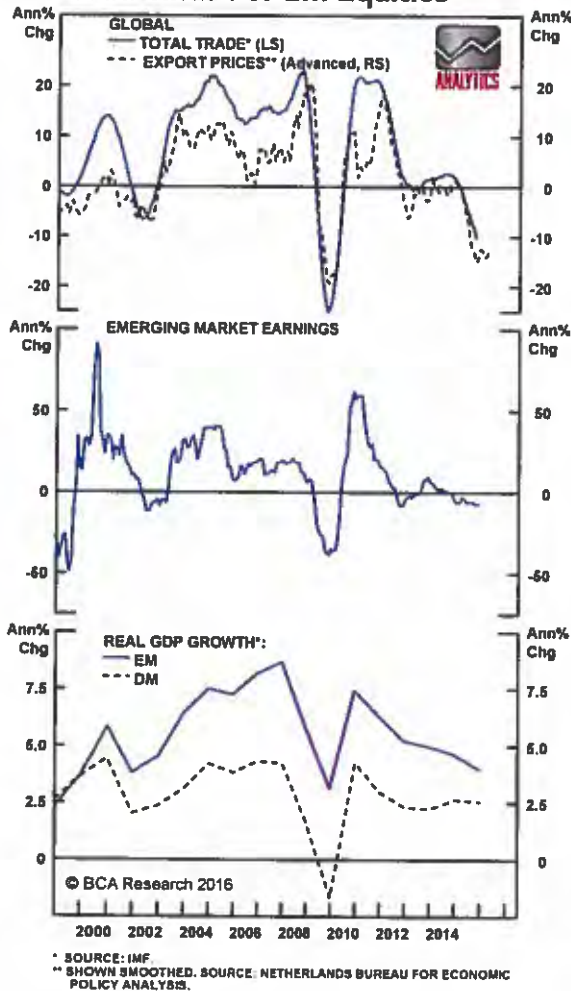
BCA: Yes, the arguments have not really changed much over the past 12 months. There essentially are three reasons for expecting the U.S. market to underperform:

- The U.S. monetary cycle is more advanced than that of Europe and Japan. This affects both exchange rates and bond yields, with implications for relative equity performance.

- Profit margins are especially elevated in the U.S., casting a shadow over relative earnings prospects.
- The valuation of the U.S. market is less attractive than many other developed markets. As shown in **Chart 30**, the cyclically-adjusted price-earnings ratio (CAPE) for U.S. non-financial stocks is above its historical average, unlike many other markets.

Of course, the U.S. is not without some advantages. It remains the most dynamic economy and has the deepest and most liquid equity market, offering exposure to the full range of sectors and styles. Nonetheless, modest underweighting in the U.S. is still warranted.

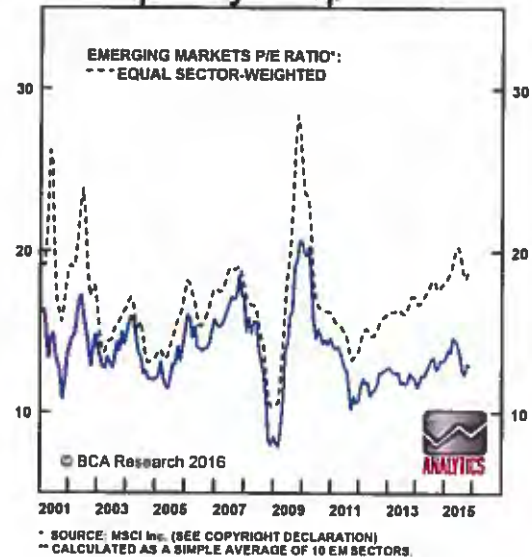
CHART 31
Headwinds For EM Equities



Mr. X: Turning to emerging equities, your continued bearish stance kept me out of those markets and thus saved me from some losses. You adopted that stance some time ago when it was very controversial but it became a consensus view in the past year as poor market performance ground down even long-time EM optimists. Some strategists are predicting that 2016 will be better year for these markets but I see from your research that you have not altered your negative view.

BCA RESEARCH
Michael Sabia CDPQ

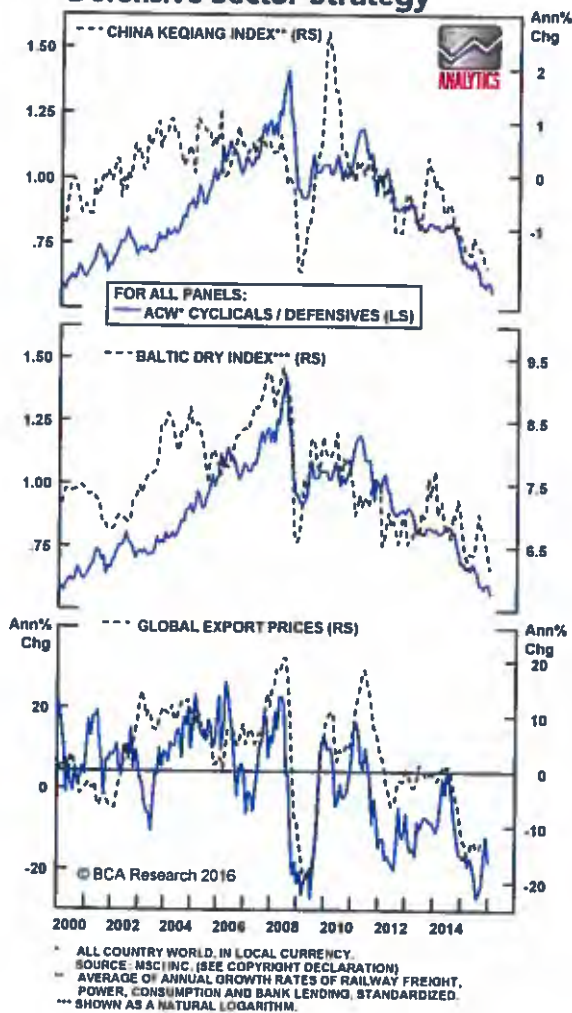
CHART 32
EM Equities Are Not Especially Cheap



BCA: We see no reason yet to adopt a more positive view. If anything, the cyclical economic and thus earnings picture continues to deteriorate against a backdrop of weak global trade, deflation in traded goods prices, forced deleveraging and weak currencies that are constraining policy (Chart 31). Moreover, as we noted a year ago, these equity markets are not as cheap as the overall EM price-earnings ratio suggests. The overall EM multiple is being held down by just two sectors: materials and financials. The PER based on equally-weighted sectors is not especially low by historical standards (Chart 32).

A more bullish near-term view will require better valuations and/or indications that the earnings picture is improving. That, in turn, will require stabilization in traded goods prices. From a longer-term

CHART 33
The Case For A
Defensive Sector Strategy



perspective, there needs to be major reforms in governance and the regulatory environment that reverse the structural downtrend in productivity and thus the return on equity.

To the extent that you are investing in EMs, you should focus on Taiwan, China, India, the Czech Republic, and Mexico. The key ones to avoid are Brazil, Turkey, Indonesia, Thailand and Malaysia.

Mr. X: Let's end our discussion of equities with your view on sector strategy.

BCA: Not surprisingly, we continue to favor defensive over cyclical sectors. Trends in global trade, EM versus DM economic performance, and relative pricing power all favor this strategy (**Chart 33**). The global industrial sector effectively is in recession, undermining sectors such as industrials, materials, energy and transportation. Thus, you should focus on more defensive sectors such as consumer staples and healthcare.

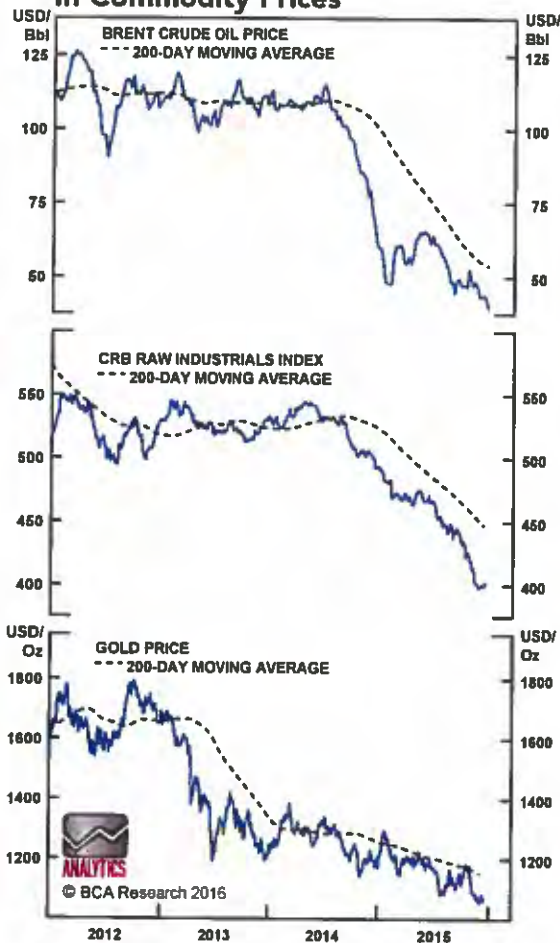
Commodities and Currencies

Mr. X: You correctly predicted that resource prices would remain in a downtrend, but I have been surprised by just how weak the trend has been. When do you see the bottom being reached?

BCA: There is no sign of a bottom yet – especially in industrial commodities which are especially sensitive to the economic cycle. The downturn in global manufacturing activity has sustained the oversupply of many commodities including iron ore, copper and other base metals, and this has been exacerbated by dollar strength. The price index for industrial commodities remains in a powerful downtrend, below its falling 200-day moving average (**Chart 34**).

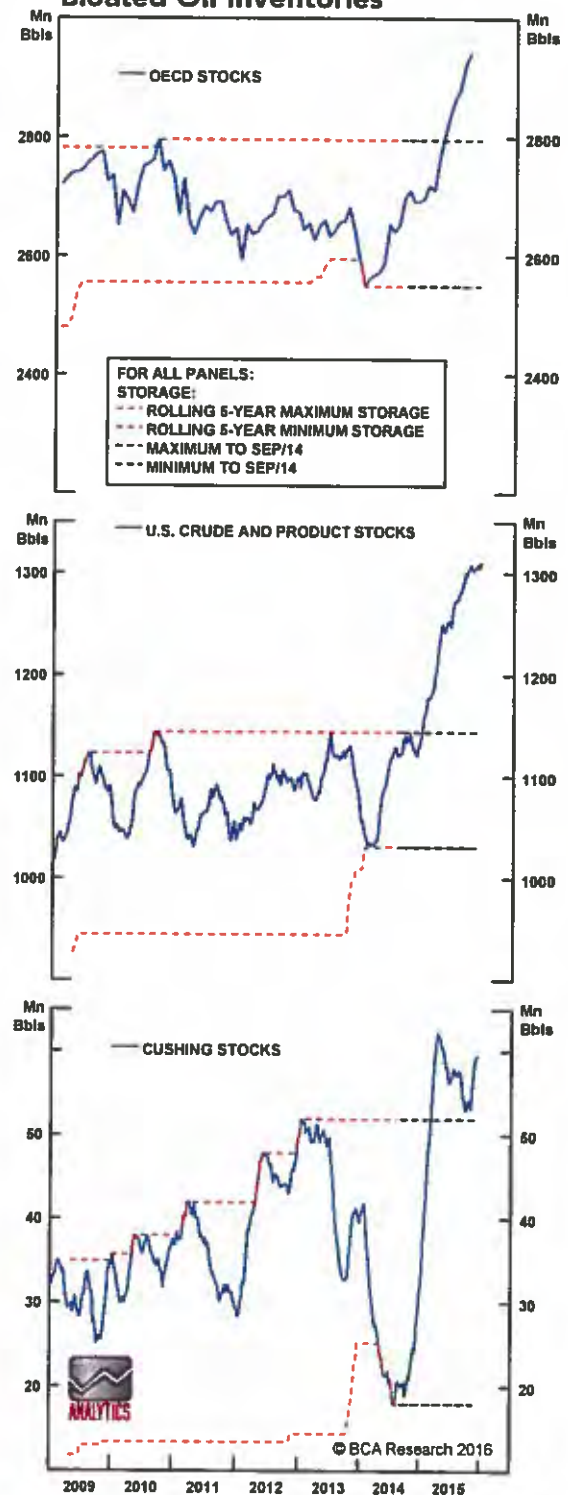
A trough in prices will be reached when industrial production and the dollar stabilize. That could happen over the next year, but we do not recommend taking a more positive investment stance in anticipation of an improvement that might be slow to materialize.

CHART 34
An Ugly Trend
In Commodity Prices



The situation in the oil market is different because the supply picture is complicated by OPEC's unusually aggressive production strategy. We know that the oil market is being oversupplied to the tune of around 1.5 million barrels a day at a time when inventories already are at a record level (Chart 35). In the past, one would have expected Saudi Arabia to cut production to keep the market in balance, but those days seem to be over. The December

CHART 35
Bloated Oil Inventories



OPEC meeting highlighted the extent of OPEC's breakdown with not even token measures to constrain the output of member countries. Oil prices weakened sharply after the December OPEC meeting as investors decided that excess supplies will continue to build.

With the Saudis relinquishing their role as marginal supplier, U.S. shale production has taken over that position. As U.S. shale producers will always try to maximize output when profitable, the market will be biased toward oversupply until lower prices induce higher demand and reduce non-OPEC production by enough to restore balance to the market. Investors are ignoring the fact that these adjustments are underway.

U.S. production has already fallen by around 600,000 b/d from its April 2015 peak and a further 400,000 b/d cut is expected over the next several months. Moreover, 1 to 1.5 million b/d could be trimmed from non-OPEC offshore sources in 2016, as low prices have made it difficult to finance the capex required to make up for decline-curve losses.

Although Iran will boost production by 1 mb/d following the removal of sanctions, this will be absorbed over the next year by increased global demand. Pulling all this together, we believe that the global oil market should be in broad balance by the third quarter of 2016.

We cannot rule out further near-term weakness in oil prices, driven partly by speculative flows and exacerbated by mild winter weather in the U.S.

and elsewhere. The bears are in the driving seat for the moment and one can never be sure how long overshoots will last and how far they will move. However, a gradual improvement in the supply-demand balance should allow prices to drift higher into a \$45 to \$60/bbl range in the second of 2016, and average \$50/bbl, for the 2016 – 2018 period. It will be difficult for prices to rise much above this given the rapid response of U.S. shale producers to price moves. We would avoid shorting oil at this point.

Mr. X: You will not be surprised that I also want to talk about gold. You have consistently discouraged me from owning gold during the past few years, despite my inclination to the contrary. I grudgingly have to admit that you have been right and I have been wrong, but I still cannot abandon the view that bullion provides a hedge against a multitude of shocks.

BCA: We agree that gold can be a good hedge against events that cause a major spike in risk aversion. However, the combination of a strong dollar and deflationary global forces is providing a powerful headwind against bullion. The fact that gold has done so poorly at a time of negative real interest rates highlights the power of these headwinds.

We doubt that gold prices will stage much of a recovery in the coming year, so are still not recommending long positions. But, as we have noted before, there is an emotional element to owning gold, and modest holdings can be justified if it makes you more comfortable

with your portfolio. But it should not be more than 5% of your assets, thereby limiting the damage from continued poor price performance.

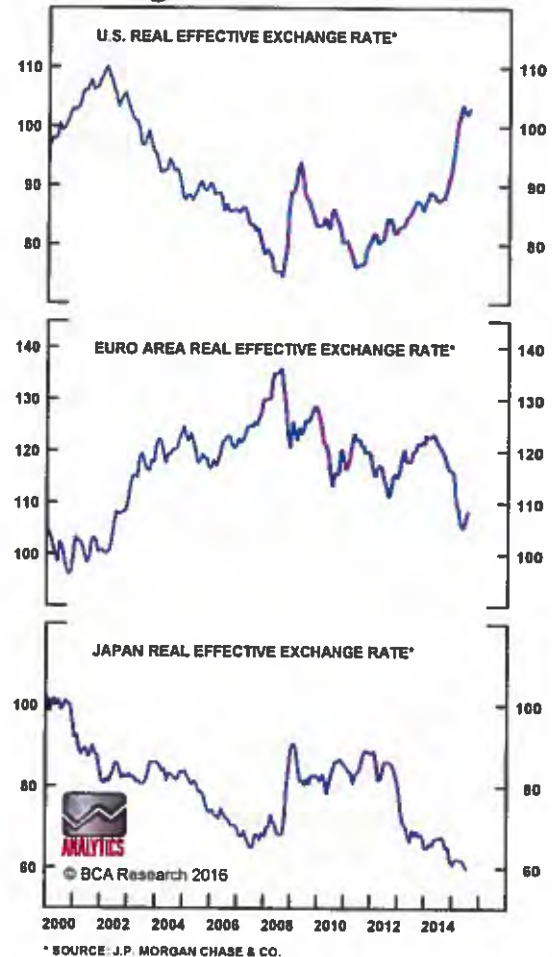
Mr. X: Last year you said that the dollar was likely to rise, although you did not expect a large gain. In the end, the trade-weighted index managed to rise by around 10% in 2015, similar to the previous year's gain. There is still a lot of optimism toward the dollar, based largely on the divergence between U.S. monetary policy and that in Europe and Japan. Would you bet against this consensus?

BCA: Not strongly. Although the divergence in monetary policy should already be priced, the dollar is likely to gain further against emerging market and commodity-oriented currencies. Thus, even if there are limited gains against the yen and euro, the trade-weighted index should drift higher.

There is not a compelling case for further significant moves in the euro/dollar rate. The story about divergent monetary policies probably is overdone because the Fed is not likely to move rates much, if at all, in 2016 while the ECB has largely exhausted its room for maneuver. Meanwhile, in terms of economic surprises, the U.S. economy is more likely to disappoint rather than exceed expectations, while the opposite may be true for the euro area. Thus, we doubt that the rate will drop sustainably below parity over the next 12 months.

The yen also has little downside from current levels. In real terms, the yen is at a 45-year low, and the BoJ appears reluc-

CHART 36
Real Trade-Weighted Exchange Rates



tant to ease any further (Chart 36). The disappointing performance of the Japanese economy rules out a major revival in the exchange rate, but the yen probably has found a floor at around current levels.

As we noted a year ago, one of the problems with the major exchange rates is that none appear very attractive based on their own domestic fundamentals. Take the U.S. dollar: the economy has had the deepest recession since the

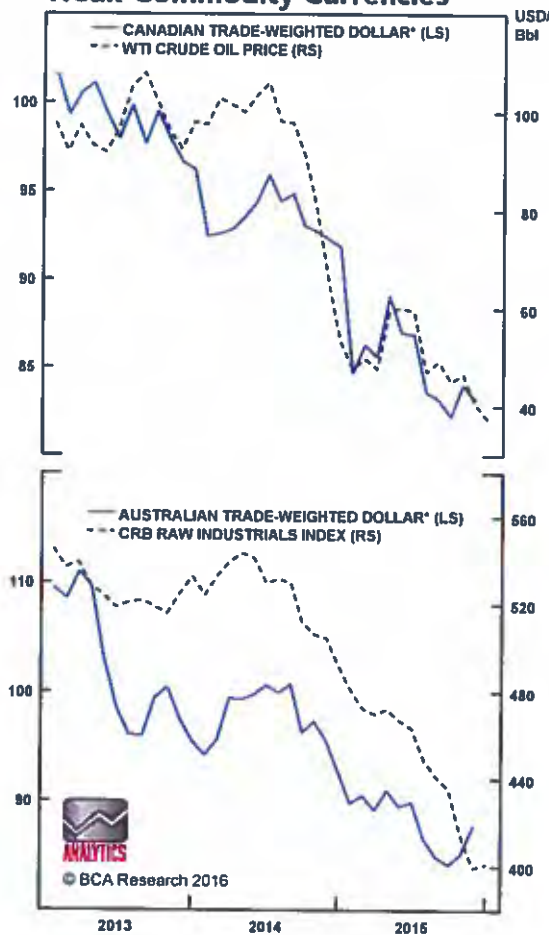
1930s, followed by the weakest recovery of the post-WWII period; debt levels remain extremely high by historical standards; there is still a large deficit on the basic balance (the current account plus long-term capital flows); and the stance of monetary policy is extraordinarily accommodative. It is only when these trends are compared to those in the other major countries that the dollar starts to look better. In other words, the dollar's appeal is relative, rather than absolute. That still matters of course, but makes for a less compelling bull case.

Mr. X: How much more downside is there in commodity and emerging currencies, in your view?

BCA: The Canadian dollar has moved very closely with oil prices so one must forecast those to get the currency right (Chart 37). Oil prices still have some near-term downside risk given the ongoing oversupply of crude, so the currency could fall by another 5% or so versus the U.S. dollar. But, as discussed earlier, there should be some stabilization in the second half of the year. The Aussie dollar is tied more to industrial commodity prices and these still have to find a bottom. So the outlook remains bearish for that currency.

As far as EM currencies are concerned, we have already discussed the toxic interaction between monetary policy, exchange rates and debt servicing costs that has left policymakers in a bind. Weak economies are screaming out for policy easing, but such

CHART 37
Weak Commodity Currencies



* SOURCE: J.P. MORGAN CHASE & CO.

action is constrained and the situation is not likely to improve any time soon. Exchange rates are inevitably following the path of least resistance, which is down. It is hard to put a percentage figure on the downside, but it could easily be another 10% in the most troubled economies.

Mr. X: Does the decision to include the renminbi in the SDR basket have a lot of significance?

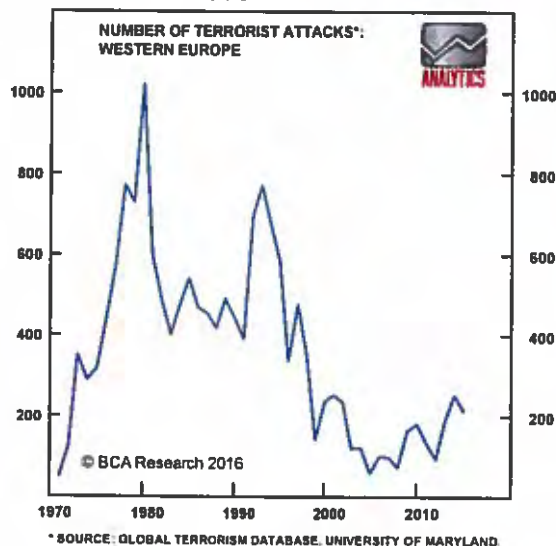
BCA: It certainly has symbolic significance for China as it validates the government's plans to fully internationalize the currency over time. However, the near-term impact will be limited. The capital account has yet to be fully liberalized and the domestic bond market is not very deep. This will constrain the use of the renminbi as a global reserve currency. That will change over time, and we don't doubt that the renminbi will account for a growing share of global reserves in 10 years' time – especially in the Asia region.

The Geopolitical Environment

Mr. X: A final important issue to address is the geopolitical environment. I enjoy reading your regular Geopolitical Strategy Service, not least because it makes a point of drawing market implications from the various events. You correctly advised that I should not let my investment decisions be influenced by headline-grabbing developments such as the never-ending Middle East turmoil and Russia's aggressive new stance because they would have minimal impact on financial markets. However, I have been becoming increasingly disturbed by the geopolitical situation even before the recent terrorist attacks in France. So you can imagine how I feel now, and I can tell you that most of my acquaintances – especially those in Europe – share my concerns. Even if there is no immediate market impact, I would like to hear your views on how the Middle East situation, especially the ISIS threat, will play out.

BCA: It is impossible not to be disturbed by recent terrorist activity.

CHART 38
Bull Market In Terror?
Not There Yet



Unfortunately, more attacks are likely in developed countries, for three main reasons. First, the Islamic State militants are losing the conventional war on the ground in Iraq and Syria and many foreign fighters are likely to head home. Second, the collapse of the authoritarian regimes of Iraq, Libya, and Syria has created pockets of instability where terrorists can plot their next move. Third, technology has made it easier and cheaper for terrorist to carry out their attacks.

The effects of terrorism on the economy and markets will largely be psychological and transitory. In the long term, terrorism against soft targets becomes ineffective once social attitudes adjust to its higher probability, as happened in Europe during the violent 1970s and 1980s (Chart 38).

Of course, the Middle East situation is not without risks for markets. The demise of ISIS is at hand, but its defeat will not change the primary force that gave rise to it: a Saudi-Iranian proxy war in Iraq. As such, we could end up with renewed conflict, particularly if the Sunni populations in Syria and Iraq reject the rule of Assad and Iranian-backed Baghdad respectively. Furthermore, the future of the Kurds in Iraq and Syria remains unresolved and source of potential conflict between Turkey and its neighbors. In 2015, insecurity in the Middle East had no impact on oil prices, but it could in 2016 if the security situation in Iraq becomes more destabilized.

Mr. X: Let's hope that does not come to pass. In any event, I still fear that the combination of terrorism and the migration crisis will have pernicious effects on European politics.

BCA: We certainly expect more political volatility in Europe and the issues you mentioned will support the populists. However, we do not expect the appeal of populist policies to necessarily result in higher support for populist parties. Furthermore, the best way to deal with the migration crisis and terrorism is with further integration of the region's foreign, military, and domestic security policies. While the headlines may continue to focus on the continent, the real risk for Europe in 2016 is the U.K. referendum on EU membership. For the moment, we expect that the U.K. will vote to remain in the EU, but the polls are close and a lot can happen between now and then.

Mr. X: What other geopolitical issues are on your radar screen for the coming year?

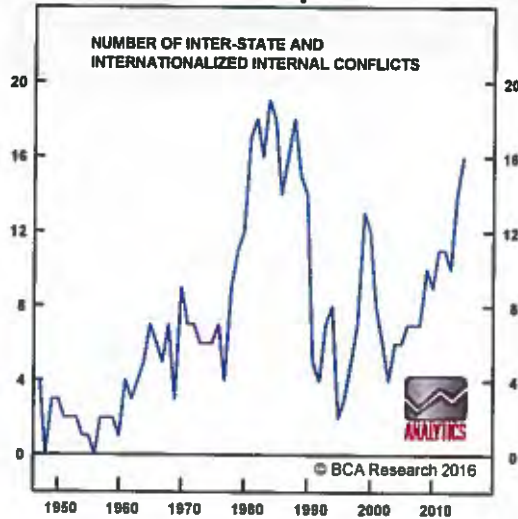
BCA: The main market-relevant geopolitical risk over the next 12 months is the deterioration of economic and political fundamentals in emerging markets. The 'Goldilocks era' of the past decade hid institutional weakness and political risks from investors, who plowed into EM assets with little regard for political, sectarian, and ideological cleavages that remain relevant in these economies. While each country may appear to have unique and idiosyncratic political fissures, the trigger for their eruption will ultimately be the same: economic malaise and decade-long policymaker complacency.

In addition, we continue to worry that multipolarity is not priced in by the markets. Since we introduced the theme in 2013, the number of inter-state conflicts has risen and is approaching the highs of the late 1980s, when the world was awash with hegemonic instability (**Chart 39**). As a theory, multipolarity predicts higher frequency of military conflict as the number of independent geopolitical actors increases.

This year, we continue to worry about Chinese relations with their neighbors. The expansion of Chinese-controlled islands in South China Sea is a potential source of volatility, as are continued Chinese incursions into Japanese air space over East China Sea.

Mr. X: We can't have a discussion of geopolitics without some comment on the

CHART 39
Multipolarity:
Bull Market In Geopolitical Risk



SOURCE: HARBOM, LOTTA, ERIK MELANDER & PETER WALLENSTEEN, (2008) DYADIC DIMENSION OF ARMED CONFLICT, 1948-2007, JOURNAL OF PEACE RESEARCH 45(5): 697-710.

forthcoming U.S. elections. What is your prediction and how important do you think the result will be for the economy and markets?

BCA: The impact of American politics has been massively overstated by investors over the past three years. Despite a controversial President, an ineffective Congress, and a multitude of so-called crises, the economy has continued to grow and the market has reached new highs.

We expect the election to have a similarly muted impact. There are really only two potential outcomes: the continuation of the status-quo (Democrat as President, GOP-controlled Congress) or a GOP-sweep of all three institutions with a centrist Republican in the White House. While an anti-establishment

candidate such as Donald Trump may win the GOP nomination, it is unlikely he would win against a centrist Democrat in a national election. What is lost in the media obsession about the ongoing Republican primary is that the median American voter is a centrist independent. Both of the likely outcomes are neutral – if not positive – for the market.

Mr. X: But who do you expect to win the actual election?

BCA: If we had to put up money a year before the election – which is not a smart investment – we would put it on Hillary Clinton. The longer the Republican primary goes on, the longer its candidates will delay moving towards the center, where that median voter sits. This will hurt the eventual GOP-nominee in the latter stages of the race.

Conclusions

Mr. X: I came to this meeting with many concerns about the economic and market outlook and you have not said much to ease my fears. Indeed, it seems that we agree on more aspects of the outlook than usual. You are predicting another year of mediocre performance for the global economy and markets and I see little reason to disagree with that forecast. And you have given tacit support to my inclination to lower my equity exposure.

BCA: We wish we had grounds for being more optimistic. It has been a challenging investing environment during the past year and very frustrating to think that the coming year may offer

TABLE 3
Market Returns For The Coming Decade

	COMPOUND % RETURNS P.A.		
	THE PAST 1982-2015	THE FUTURE 2015-2025	PORTFOLIO WEIGHT
U.S. EQUITIES	11.2	4.5	35
OTHER DEVELOPED EQUITIES	9.2	6.0	24
EM EQUITIES	12.0	8.5	6
10-YEAR TREASURIES	8.2	2.3	25
CORPORATE BONDS	8.2	4.0	10
TOTAL PORTFOLIO*	9.7	4.5	100
INFLATION	2.7	2.0	
TOTAL PORTFOLIO REAL RETURN	6.9	2.4	

* BASED ON WEIGHTS IN FINAL COLUMN.

little change. A more positive stance on risk assets will be warranted if the corporate earnings outlook improves significantly but the odds of that seem low at the moment. The other way to improve future return prospects is for asset prices to decline and establish attractive valuations. That is enough of a threat to warn against an aggressive investment stance and is why we recommend no more than a benchmark weighting in equities. And we would not argue strongly against a modest underweight.

In **Table 3**, we show the total returns you should expect from the major asset classes over the coming decade. It is not

a horrible picture, but the pre-tax and pre-inflation return of 4.5% a year on a balanced portfolio is below what many investors expect.⁶ In the U.S., many large state pension funds continue to assume returns of more than 7% a year, an unattainable level, in our view. While long-run returns seem attractive for emerging market equities, a better buying opportunity is likely to emerge. As we told you last year, these numbers reflect average returns over the decade and within the period, there will be good years and bad years. The calculations are based on trend growth in nominal GDP, an assumption about profit margins and mean reversion of equity multiples.

The global economy is not in a stable equilibrium so the current unsatisfactory state cannot persist indefinitely. If growth is not strong enough to reduce the debt overhang or put an end to deflationary pressures then it implies ongoing vulnerability to negative shocks.

⁶ The weights used in creating the balanced portfolio are not recommendations and are not based on any actual portfolios. They are just assumptions to create a 65% equity, 35% fixed-income portfolio. The historical returns in the table are in common currency terms and the future returns implicitly assume constant exchange rates.

These could relate to a policy mistake, a geopolitical event, or corporate financial distress. The next economic downturn could be very ugly but no doubt would bring around a major policy regime shift, including fiscal stimulus and possibly debt monetization.

There is another possibility to consider. Perhaps potential growth rates have slowed so much that even at current disappointing levels, growth could be fast enough to quickly close output gaps and thus trigger higher inflation and higher interest rates. This also would be a fairly grim scenario – having interest rates rise sharply at a time of high debt burdens and low real economic growth. Central banks would be in a tough spot, bringing us back to the risk of a policy accident.

In sum, it would be a struggle to give you a cheery story about the macro outlook. Our views on investment strategy will continue to evolve during the year in response to shifts in asset prices and the various market indicators and models that we follow. For the moment, caution is the operative word.

Mr. X: Many thanks for a thorough and frank discussion of the outlook. I wish it had been more cheerful but it is reassuring in a depressing kind of way to have you confirm my own biases. Let's close, as usual, with a brief summary of your main economic and investment views.

BCA: We will be happy to do that. The key points are as follows:

- The current global economic malaise of slow growth and deflationary pressures reflects more than just a temporary hangover from the 2007-09 balance sheet recession. Powerful structural forces are at work, the effects of which will linger for a long time. These include an ongoing overhang of debt, the peak in globalization, adverse demographics in most major economies, monetary policy exhaustion, and low financial asset returns. Investor expectations have yet to adjust to the fact that sub-par growth and low inflation are likely to persist for many years.
- The Debt Supercycle is over, but weak nominal GDP growth has made it virtually impossible to reduce debt burdens. Nonetheless, a debt crisis in the advanced economies is not in prospect any time soon because low interest rates are keeping a lid on debt servicing costs. Perhaps high inflation and debt monetization will be the end-point, but that is many years away and would be preceded by a deflationary downturn.
- Despite ongoing exciting technological advances, the IT boom has lost its edge in terms of boosting economic growth. Even if productivity is understated, the corollary is that inflation is overstated, suggesting that central bankers will continue to face a policy dilemma.

- The Fed will raise interest rates by less than implied by their current projections. And the European Central Bank and Bank of Japan may expand their QE programs. Yet, monetary policy has become ineffective in boosting growth. Fiscal policy needs to play a bigger role, but it will require another recession to force a shift in political attitudes toward more stimulus.
- The U.S. economy will remain stuck in sub-2.5% growth in 2016, with risks to the downside. The euro zone's performance has improved recently, but 2016 growth will fall short of the IMF's 1.9% forecast. Japan's growth will continue to disappoint as it will in most other developed economies.
- China will continue to avoid a hard landing but growth will likely average below 6% in 2016 and beyond. Other emerging economies face a difficult environment of weak commodity prices, declining global trade. Those with excessive foreign currency debt face additional pressures with weak exchange rates preventing an easing in monetary policy.
- Bonds offer poor long-term returns from current yields, but sovereign bonds in the major developed countries offer a hedge against downside macro risks and we recommend benchmark weightings.
- The fundamental backdrop to corporate and EM bonds remain bearish and spreads have not yet reached a level that discounts all of the risks. A buying opportunity in high-yield securities could emerge in the coming year but, for the moment, stay underweight spread product.
- We have turned more cautious on equities given a deterioration in the earnings outlook and in some technical indicators. No more than benchmark weighting is warranted and we would not argue against a modest underweight. The typical warning signs of a bear market are not in place but risks have risen.
- The U.S. equity market is expected to underperform that of Europe and Japan. Continue to stay away from emerging equities and commodity-oriented bourses. We continue to favor a defensive sector stance, choosing consumer staples and health care over cyclical sectors such as materials, energy and industrials.
- The bear market in commodities is not over. The sharp drop in oil prices will eventually restore balance to that market by undermining non-OPEC production and supporting demand, but this could take until the third quarter of 2016. The oil price is expected to average around \$50 a barrel for the 2016-2018 period.

- The strong dollar and deflationary environment create a headwind for gold, offsetting the benefits of negative real interest rates. But modest positions are a hedge against a spike in risk aversion.
- The dollar is likely to gain further against emerging and commodity-oriented currencies. But the upside against the euro and the yen will be limited given the potential for disappointments about the U.S. economy.
- As was the case a year ago, geopolitical risks are concentrated in the emerging world. Meanwhile, the new world order of multipolarity and an increased incidence of military conflicts is not yet priced into markets. We do not expect that U.S. elections to have any major adverse impact on financial markets.

Let us take this opportunity to wish you and all of our clients a very peaceful, healthy and prosperous New Year.

The Editors

December 17, 2015

BCA RESEARCH INC.

CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Bishar AL Rehany

CHIEF OPERATING OFFICER

Nicoletta Manoleas

MANAGING EDITORS

Martin H. Barnes, Chief Economist
David L. Abramson, U.S. Investment Strategy and Director of Research, U.S. Equity Strategy
Mark McClellan, Global Fixed Income Strategy
Arthur Budaghyan, Emerging Markets Strategy/Frontier Markets Strategy
Ian MacFarlane, The Bank Credit Analyst
Yan Wang, China Investment Strategy
Harvinder Kalirai, Foreign Exchange Strategy
Peter Berezin, Global Investment Strategy/Equity Trading Strategy
Lenka Martinek, Daily Insights
Dhaval Joshi, European Investment Strategy
Joseph Abramson, U.S. Investment Strategy
Marko Papic, Geopolitical Strategy
Carolne Miller, Global Strategist
Doug Peta, Global Financial Instruments Strategy
Robert Robis, U.S. Bond Strategy
Robert P. Ryan, Commodity & Energy Strategy
Anastasios Avgeriou, Global Alpha Sector Strategy
Garry Evans, Global Asset Allocation
Jim Mylonas, Client Advisory

SENIOR EDITORS

Mathieu Savary, Global Investment Strategy/BCA Top Trades
Xiaoli Tang, Global Asset Allocation
Rajeeb Pramanik, Frontier Markets Strategy
Ryan Swift, U.S. Bond Strategy
Philippe Morissette, Senior Quantitative Strategist - Equity Trading Strategy
Brian Piccioni, Technology Sectors Strategy
Matt Conlan, Energy Sectors Strategy

EDITOR/STRATEGIST

Jean Laurent Gagnon, Global Fixed Income Strategy
Chester Ntonfor, Global Investment Strategy
Bassam Nawfal, Foreign Exchange Strategy
Sanliago E. Gomez, Emerging Markets Strategy
Ellen Jingyuan He, Commodity & Energy Strategy

ASSOCIATE EDITORS

Elena Gavrina, Commodity & Energy Strategy
David Boucher, Geopolitical Strategy
Matthew Gerken, Geopolitical Strategy

SENIOR ANALYSTS

Jizel Georges, U.S. Investment Strategy
Melanie Kermadjian, Global Investment Strategy
Miroslav Aradski, Daily Insights
Patrick Trinh, Global Asset Allocation
Dulce Cruz, U.S. Equity Strategy
Qingyun Xu, China Investment Strategy

RESEARCH ANALYSTS

Sara Porrello, Ayman Kawtharani, Aleksandra Bulmistere,
Jesse A. Anak Kuri, Isabelle Ng, Henry Wu

RESEARCH ASSISTANTS

Ray Park, David Lin, Alex Wang, Tatiana Hakim, Paul Kantorovich, Eva Wang, Stephan Gabillard, Guy Honebon, Aditya Kurian, Sonia Ovando-Perales, Faizan Rauf, Pengchao Liu, Billy Huang, Nina Sarah Moutarrou, Hussam Maqbool, Juan Manuel Correa Ossa, Michael Comisso, Lin Xiang, Andrija Vesic

RESEARCH OPERATIONS MANAGER

Meital Klod

RESEARCH DATABASE

Marie Jose Bueno, Senior Technician
Gael Mackenzie, Senior Technician

RESEARCH INFORMATION

Fran Alexander, Information Architect
Jane Patterson, Manager
Louis Marc Battier, Research Assistant - Metadata

LAYOUT & DESIGN

Kira Beckett, Manager
Technicians: Andrea Pearson, Carrie Mishibinjima,
Elene Wan, Shaila Ahmed, Benjamin Lin, Mathieu Desormeaux

RECEPTIONIST

Joyce Lynd

BUSINESS DEVELOPMENT

The Americas

Commercial Director: Chris Cook
Senior Business Development Managers: Jeremy Wiseman
Tatiana Semenova, Scott Banks, Arun Kumar, Marcel Aulis
Business Development Managers: Rodrigo Campos,
Sean Handrahan, Stephanie Lee, Kosta Kotsaboikidis
Senior Business Development Associates: Duncan Campbell,
Arek Banirian, Christina Song, Douglas Wexler
Business Development Associates: Christopher Hamilton,
Franco Gallo, Louis Dubois, Jag Dhillon, Christopher De Sousa,
Steven Curran, Carmen Ng, Aziz Diop, Blake Kelly,
Jennifer Lacombe, Aaron Wendt, James Davidson,
Heidy Valdivieso O'Donova, Dana Hanouni, Frederico Lukaisus,
Lauren Lee
Sales & Support Representatives: Helen Paulson, Diana Kera,
Victoria Aziz, Nicola Phillips, Léandre Demers

Europe/Middle East

Commercial Director: Angus Hume
Director: Conrad Rademan
Senior Business Development Managers: Gry Slotved,
Elizabeth Young, Simon Emanuel
Business Development Managers: Anne Conlan, Kamila Sjadzali,
Karina Limburg, Oliver Gibson, Michelle Parkinson-Ismay,
Rima Blase, Paul Brennan, Jan Galezowski, Natalie West,
Rob Taylor, Lisa Meehan
Senior Business Development Associates: Gemma Larkin,
Ciarran Shannon Palm
Business Development Associates: Mauro Lelli, Carla Senatore,
Ranya Oualid, Amelie Cassagne, Christina Bradley Lane
Sales Support Representative: Christianne van Besouw

Asia/Australia

Commercial Director: Angus Hume
Senior Business Development Manager: Mark Trevena
Business Development Manager: James Narramore
Senior Business Development Associate: Jie Joyce Xiang
Business Development Associate: Mike Choi, Walter Wong
Sales & Support Representative: Daryl Blapp

SALES OPERATIONS

Denn's Metcalfe, Director
Eric Saragosti, SQL Database Developer
Anne Chow, Operations Coordinator
Anouk Biron, Client Support Coordinator
George Androvitsaneas, Sales Operations Team Leader
Representatives: Ashley Hurst, Chelsea McMeekin

FINANCE

Derek Valente, Director
Wendy Claus, Tax & Records Specialist
Christopher Colozza, Senior Financial Analyst
Doreana Di Sarro, Assistant Controller
Catherine Rankine, Accounting Assistant
Julie Bishop, Billing & Collection Administrator
Debbie Hum, Financial Controller
Saladin Kurjakovic, Billing & Collection Administrator

INFORMATION TECHNOLOGY

Paul Chow, Director
Ammar Hamadeh, Software Development Manager
Carmine Diodati, Senior Network Administrator
Randy Czerkowski, Network Administrator
Maria Parra Pino, Programmer/Analyst
Pavan Kumar Bolli, QA Analyst
Tristan Nelson, Helpdesk Analyst

DIGITAL

N'sha Chaganlal, Lead Digital Product Dev
Simon Eames, .Net Software Developer
Sachin Kainth, Senior Developer
Nick Podd, Business Analyst
Keegan George, QA Analyst

MARKETING

Zahra Young, Director
David Trivisonno, Marketing Campaign Lead
Fani Saint-Pierre Mousset, Marketing and Sales Coordinator

EMPLOYMENT & OFFICE MANAGER

Pina Vaccaro

HUMAN RESOURCES MANAGER

Aminata Diakité

EXECUTIVE ASSISTANTS

Fiona Ardasinski, Executive Assistant to the CEO, COO
Cathy Aveta, Executive Assistant to the Managing Editors



GLOBAL OFFICES

Head Office – Montreal, Canada
1002 Sherbrooke Street West, Suite 1600
Montreal, Quebec, Canada H3A 3L6
TEL 1.800.724.2942 (North America) 514 499.9706
FAX 1.800.843.1763 (North America) 514.499.9709

London, U.K.
4-8 Bouverie Street
London, U.K. EC4Y 8AX
TEL +44 (0)207 556 6008
FAX +44 (0)207 827 6413

New York, U.S.A.
225 Park Avenue South, 6th Floor
New York, NY 10003
TEL 212 224.3669
FAX 212.224.3861

San Francisco, U.S.A.
580 California Street
16th Floor (suite 1640-41)
San Francisco, CA 94104
TEL 415 568 2123

Hong Kong
18/F, 248 Queen's Road
East
Hong Kong
TEL +852 2912 8055
FAX +852 2842 7007

Sydney, Australia
Level 19, 1 O'Connell Street
Sydney, Australia
NSW 2000
TEL +61 (02) 8249 1867/ 8249 1868
FAX +61 (02) 8249 1800

Cape Town, South Africa
Convention Towers
Level 1
Cnr Heerengracht St.
& Walter Sisulu Ave.
Foreshore, Cape Town, 8000
South Africa
TEL +27 21 403 6338

São Paulo, Brazil
Rua Tabapuã, 422 - 4th andar - conj.
43/44 - Cep: 04533001
São Paulo - SP - Brazil
phone: + 55 11 3074 2656
mobile: + 55 11 99484 5777

Copyright 2016, BCA Research Inc. All rights reserved.

The text, images and other materials contained or displayed on any BCA Research Inc. product, service, report, e-mail or web site are proprietary to BCA Research Inc. and constitute valuable intellectual property. No material from any part of any BCA Research Inc. web site may be downloaded, transmitted, broadcast, transferred, assigned, reproduced or in any other way used or otherwise disseminated in any form to any person or entity, without the explicit written consent of BCA Research Inc. All unauthorized reproduction or other use of material from BCA Research Inc. shall be deemed willful infringement(s) of BCA Research Inc. copyright and other proprietary and intellectual property rights, including but not limited to, rights of privacy. BCA Research Inc. expressly reserves all rights in connection with its intellectual property, including without limitation the right to block the transfer of its products and services and/or to track usage thereof, through electronic tracking technology, and all other lawful means, now known or hereafter devised. BCA Research Inc. reserves the right, without further notice, to pursue to the fullest extent allowed by the law any and all criminal and civil remedies for the violation of its rights.

Non-residents of Canada confirm that they do not, and have never had the right to use any of BCA Research Inc.'s materials in Canada, and agree that they have not and never will use any of the materials in Canada unless they acquire this right by paying the applicable Canadian and Quebec sales taxes. All unauthorized use of the materials in Canada shall be deemed willful infringement of BCA Research Inc. copyright and other proprietary and intellectual property rights.

While BCA will use its reasonable best efforts to provide accurate and informative Information Services to Subscriber, BCA cannot guarantee the accuracy, relevance and/or completeness of the Information Services, or other information used in connection therewith. BCA, its affiliates, shareholders, directors, officers, and employees shall have no liability, contingent or otherwise, for any claims or damages arising in connection with (i) the use by Subscriber of the Information Services and/or (ii) any errors, omissions or inaccuracies in the Information Services. The Information Services are provided for the benefit of the Subscriber. It is not to be used or otherwise relied on by any other person.

Some of the data contained in this publication may have been obtained from Thomson Reuters, Bloomberg, CEIC data, Real Capital Analytics, Inc.; Reis Services, LLC; CBRE, Inc.; Barclays or from Standard and Poor's ("S&P"). Copyright © 2016 The McGraw-Hill Companies, Inc., S&P is a division of The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

As well, some of the data contained in this publication may have been obtained from MSCI Inc. Neither MSCI Inc. nor any other party involved in or related to compiling, computing or creating the MSCI Inc. data makes any express or implied warranties or representations with respect to such data (or the results to be obtained by the use thereof), and all such parties hereby expressly disclaim all warranties of originality, accuracy, completeness, merchantability or fitness for a particular purpose with respect to any of such data. Without limiting any of the foregoing, in no event shall MSCI Inc., any of its affiliates or any third party involved in or related to compiling, computing or creating the data have any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. No further distribution or dissemination of the MSCI Inc. data is permitted without MSCI Inc.'s express written consent.



INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

par Pierre Martel, représentant syndical

Les systèmes de sécurité sous attaque

Les spécialités « installateurs de systèmes de sécurité et les systèmes de contrôles de chauffage/ventilation/éclairage » sont actuellement sous attaque. Quelques entrepreneurs ont fait des recours à la Commission des relations du travail, afin de se questionner sur l'assujettissement des systèmes de contrôles à la Loi R-20. Par la suite, la CCQ a fait une consultation sur les juridictions de métiers, et cette consultation incluait un volet à notre sujet.

La Fraternité a bien sûr répondu à cette consultation, et ce, sous forme de mémoire qui est présentement disponible sur le site web de la FIPOE (www.fipoe.org). Malgré les questionnements de la Commission, qui ont été assez bien cernés, la CCQ a tout de même décidé de continuer en deuxième étape pour notre spécialité.

En ce qui a trait aux contestations, la FIPOE fait toutes les démarches nécessaires afin de garder ces systèmes de contrôles assujettis à la Loi R-20, car ces systèmes de contrôles ainsi que la sécurité sont le cœur de la domotique/immotique et représentent l'avenir du métier de l'électricien et de l'installateur de systèmes de sécurité.

Quels seront les effets sur les travailleurs, et ce, advenant une séparation entre la spécialité et l'électricien? Premièrement, les avantages de la carte Médic seraient à renégocier, car la couverture que nous avons présentement est celle de l'électricien. Les montants supplémentaires pour avoir cette couverture, comparativement à celle des régimes A, B, C, et D, sont importants et les budgets, afin de la couvrir, sont dans des fonds différents des autres régimes de métiers ou du régime général. En fin de compte, quel serait le résultat nécessaire pour la négociation? Cela, personne ne le sait!

Notre fonds de pension est aussi basé sur les conditions de l'électricien. L'employeur et le travailleur donnent 9 % chacun de la valeur du salaire brut gagné. Combien l'employeur

sera-t-il prêt à verser après une séparation? Certains métiers reçoivent beaucoup moins de l'employeur. Donc, où nous retrouverons-nous? Ce ne sont ici que quelques questions à poser parmi plusieurs problématiques potentielles.

Quel est le but de tout cela et à quoi servent ces attaques? Simplement à nous démolir et, par la suite, sortir notre métier de l'industrie de la construction. Revenir en 1995? Tous diront : « Jamais! ». Est-ce que vous vous en souvenez? Moi OUI. Je me souviens du salaire famélique que nous avions, des horaires de travail de fou et du non-respect flagrant de la santé et de la sécurité. Notre adhésion au monde de la construction a aussi permis d'augmenter notre compétence par la création d'un DEP. Une formation initiale qui n'existait pas avant. N'importe qui devenait installateur de systèmes de sécurité. Les compagnies étaient des porte-documents dans le fond des coffres arrière des voitures et elles poussaient comme des champignons et disparaissaient du jour au lendemain. Voilà ce qui était la norme avant 1995. Nous ne voulons pas retourner dans ce temps. De toute façon, qui en profiterait? Sûrement pas les clients et les travailleurs. Il ne reste que les propriétaires de compagnies. Ces derniers en seraient enchantés. Il n'y aurait plus de syndicats dans leurs pattes, ni de conventions collectives à respecter. Donc, le premier venu sur le coin de la rue deviendrait technicien et n'hésiterait pas à prendre votre place, lorsque vous en demanderiez un peu trop. L'époque du *Far West* quoi!

La seule manière de contrer cette vision d'apocalypse est de se regrouper sous un seul syndicat. Ce dernier est le seul qui a à cœur notre avenir. Le seul qui possède toutes les ressources pour vraiment nous défendre. Le maraudage est à nos portes. Il est donc impératif de le gagner, et ce, avec une grande avance. Il est important de parler à vos confrères qui sont membres des autres syndicats. N'hésitez pas à leur dire où nos bons patrons veulent nous amener et demandez-leur également si leurs conditions sont trop bonnes. Quand ils vous diront : « Non! Elles ne sont pas trop bonnes! ». Vous saurez alors quoi répondre.

La FIPOE est le seul syndicat qui nous connaît, nous comprend et nous respecte

La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction - FTQ)

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou, Qc H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476)
www.fipoe.org

Arnold Guérin
Directeur général - secrétaire financier

COMITÉ DU JOURNAL
FIPOE - Éditeur
Styve Grenier, responsable
Éric Madsen, président
Yan Larivière, secrétaire archiviste
Sébastien Flamand, secrétaire-trésorier
Mathieu Daniel, photographe
Stéphane Lavoie, photographe

PERSONNES RESSOURCES
Arnold Guérin
Styve Grenier
Pierre Martel
Jean Perreault
Jean-Yves Bisson
Jana Terroux

Tirage : 19 000 copies
Impression : Atelier Québécois
Offset 1998 Inc.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

Publication canadienne : 40063044



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW 01 + SERVICE AUX HEBDOS**

Surveillance du chantier TURCOT : une enquête mène au dépôt d'accusations pénales contre P.A.C. Construction Démolition

Montréal, 21 mars 2016 – Dans le cadre d'une enquête menée par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) de l'UPAC, neuf chefs d'accusations ont pu être déposés contre l'entrepreneur en construction P.A.C. Construction Démolition pour avoir exécuté des travaux sans licence sur un chantier de l'échangeur Turcot en mai 2015. Des amendes de l'ordre de 300 000\$ à 1 450 000\$ pourraient être imposées à l'entreprise si elle est reconnue coupable.

Rappelons qu'en mai dernier, P.A.C. Construction Démolition avait été expulsée d'un chantier de reconstruction de l'échangeur Turcot par l'Unité autonome de vérification de la Commission de la construction du Québec (CCQ) de l'UPAC puisqu'elle y effectuait des travaux sans licence.

Les citoyens peuvent appeler le **1 844 541-UPAC** ou visiter le www.upac.gouv.qc.ca pour transmettre toute information relative à des actes répréhensibles ou gestes d'intimidation en matière de corruption ou de collusion.

-30-

Source :
Commissaire à la lutte contre la corruption

Information médias :
Anne-Frédéric Laurence
Responsable des relations avec les médias
Unité permanente anticorruption
514 228-3098, poste 12307
Cell. : 514 296-7593
anne-frederick.laurence@upac.gouv.qc.ca



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2016

Par la présente, je tiens à vous remercier de votre lettre de félicitations que vous m'avez transmise relativement à la reconduction de mon mandat comme présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec.

C'est ce que je souhaitais puisque j'avais le sentiment qu'il y a tant de choses encore à accomplir. J'aurai donc le plaisir de continuer à diriger l'organisation. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être en bonne position pour continuer à contribuer, à ma façon, à l'évolution de l'industrie de la construction.

Sachez que vos félicitations m'ont beaucoup touchée et c'est un très grand plaisir d'avoir le soutien de votre conseil d'administration dans la continuité de ce mandat.

Recevez, _____, l'expression de mes sentiments distingués.

Diane Lemieux

Le 2 décembre 2015.

Madame Diane Lemieux,
Présidente-directrice générale,
Commission de la Construction du Québec,
8485, avenue Christophe-Colomb,
Montréal, (Québec),
H2M 0A7.

Madame Lemieux,

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons appris, cette semaine, que votre mandat comme présidente-directrice générale de la Commission de la Construction du Québec avait été reconduit pour une période de cinq (5) ans.

Un tel geste de la part des membres du Conseil des ministres témoigne vraiment de leur appréciation du travail que vous avez accompli à ce poste depuis 2011 et de la confiance que vous leur inspirez pour les années à venir.

se joignent à moi pour vous féliciter et vous souhaiter la meilleure des chances dans votre nouveau mandat; nous profitons également de l'occasion pour vous remercier pour le support que la CCQ accorde et pour vous transmettre nos meilleurs vœux pour un « Joyeux Noël » et une « Bonne et Heureuse Année 2016 ».

En terminant, veuillez agréer, Madame Lemieux, nos meilleures salutations.



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2016

Par la présente, je tiens à vous remercier de votre lettre de félicitations que vous m'avez transmise relativement à la reconduction de mon mandat comme présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec.

C'est ce que je souhaitais puisque j'avais le sentiment qu'il y a tant de choses encore à accomplir. J'aurai donc le plaisir de continuer à diriger l'organisation. Aujourd'hui, j'ai le sentiment d'être en bonne position pour continuer à contribuer, à ma façon, à l'évolution de l'industrie de la construction.

Sachez que vos félicitations m'ont beaucoup touchée et c'est un très grand plaisir d'avoir votre soutien dans la continuité de ce mandat.

Recevez, l'expression de mes sentiments distingués.

Diane Lemieux

Québec, le 5 janvier 2016

BUREAU P.D.G.

12 JAN 2016

CCQ

Madame Diane Lemieux
Directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, ave. Christophe-Colomb
Montréal (Québec)
H2M 0A7

Objet : Félicitations

Madame Lemieux,

Je vous félicite pour le renouvellement de votre mandat à titre de directrice générale ainsi que membre et présidente du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec.

Les responsabilités qui vous incombent témoignent bien de votre grande compétence et marquent de belle façon la poursuite de votre carrière.

Je vous souhaite le meilleur des succès dans l'exercice des nouvelles responsabilités qui vous sont confiées et vous prie de croire, Madame Lemieux, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 28 janvier 2016

D'abord je vous offre mes plus sincères félicitations pour votre nomination
sera une occasion de relever de beaux défis comme vous avez toujours su le faire.

Bien que je me réjouisse de votre nomination, j'ai tout de même un petit pincement
au cœur. J'ai beaucoup apprécié travailler avec vous. Et je vous suis reconnaissante
de la confiance que vous m'avez témoignée. Je vous en remercie infiniment.

Au plaisir de se croiser à nouveau.

Recevez, l'expression de ma haute considération.

Diane Lemieux



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Montréal, le 29 janvier 2016

Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre nomination Je
suis convaincue que vous saurez relever avec brio ce nouveau défi.

Soyez assurée de mon entière collaboration ainsi que celle de mon équipe pour tous les dossiers
qui touchent l'industrie de la construction. À votre convenance, je demeure disponible pour
vous rencontrer afin de faire le point sur les multiples mandats confiés à la Commission de la
construction du Québec ainsi que les dossiers en cours.

En terminant, je vous transmets mes vœux de succès dans l'accomplissement des
responsabilités qui vous ont été confiées et vous prie de recevoir,
l'expression de ma haute considération.

Diane Lemieux



50^e congrès annuel Des machines et des hommes

29-30 avril 2016
Château Frontenac, Québec

1^{er} février 2016

Mme Diane Lemieux, présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Par courriel au diane.lemieux@ccq.org

Objet : Prise de parole lors du 50^e congrès de l'APMLQ le 29 avril 2016 à Québec

Madame,

L'Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ) tiendra son congrès annuel les 29 et 30 avril 2016 au Fairmont Le Château Frontenac sous le thème « *Des machines et des hommes* ». Dans le cadre de cet événement, nous allons souligner le 50^e anniversaire de notre organisme qui représente, entre autres, des entreprises œuvrant dans le secteur de la construction.

Plus de 350 congressistes et exposants sont attendus dans le Vieux-Québec pour visiter le salon des exposants, participer aux ateliers et entendre les conférences. Lors du repas du midi du vendredi 29 avril 2016, nous vous offrons la chance de vous adresser aux convives dans le cadre d'une allocution. Nous avons réservé une plage pour votre intervention.

Il s'agirait d'une excellente tribune pour échanger sur le rôle essentiel de la CCQ pour notre industrie, pour présenter les enjeux relatifs à la main d'œuvre et pour parler du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF). Nous serions aussi très heureux de vous entendre sur tous les autres sujets que vous jugez pertinents.

Fondée en 1966, l'APMLQ a son siège social dans la Ville de Québec. Elle regroupe des entreprises spécialisées en construction, en déneigement, en excavation, en transport et en terrassement, de même que des propriétaires de grues et de pompes à béton ainsi que des entrepreneurs en forage. Nous comptons près de 500 membres situés dans toutes les régions du Québec et sont principalement des PME régionales ou familiales.

En attendant une réponse de votre part, Madame, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.



Le 9 février 2016

Je vous félicite pour votre élection

Votre expérience
et votre engagement professionnel vous permettront sans aucun doute de relever les
défis forts intéressants qui vous attendent.

Je profite également de l'occasion pour vous assurer de mon entière collaboration et
vous souhaite tout le succès possible dans votre nouvelle fonction.

Veillez accepter, l'expression de mes meilleures salutations.



Diane Lemieux

C'est un plaisir de vous remercier.

LE JOURNAL

Association des employées et employés du gouvernement

Québec, le 10 février 2016.

Madame Diane LEMIEUX
Commission de la Construction du Québec
8485, rue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Madame la directrice générale,

Depuis les quinze (15) dernières années, notre périodique *Le Journal* a maintenu une amélioration constante des contenus informatifs et ce, grâce à la collaboration des ministères et des organismes gouvernementaux.

Nous avons réussi à conserver un intérêt particulier auprès des employées et employés de la fonction publique du Québec, à parcourir notre périodique et à y puiser une source d'information intéressante.

Afin de pouvoir continuer sur cette lancée, nous sollicitons votre collaboration sous forme d'un partenariat d'affaires.

Ce partenariat est sous forme d'un espace réservé exclusivement à votre organisme pour y publier un article de fond en publi-reportage, sur vos activités et vos réalisations administratives susceptibles d'intéresser au plus haut point nos lectrices et nos lecteurs.

Nonobstant le contexte de réduction des budgets dans les organismes, le gel des emplois dans certains organismes, les restrictions de dépenses administratives etc., il demeure essentiel que dans le cadre de sa mission, votre organisme a intérêt à informer les employées et employés du gouvernement du Québec de certaines de ses activités. Nous croyons qu'il serait avantageux dans un contexte de valorisation et d'attraction des emplois et des possibilités de mouvement de personnel, de faire connaître par le biais de reportages, l'existence et la pertinence de ces activités.

Votre organisme deviendra un partenaire privilégié et s'assurera ainsi d'une présence active auprès d'un lectorat exclusif que sont les employées et employés du gouvernement du Québec.

Nous vous offrons un espace spécifique et positionné stratégiquement dans notre périodique **Le Journal**. Celui-ci est distribué gratuitement, huit fois par année, dans les 496 édifices où logent des membres de la fonction publique du gouvernement du Québec. Notre périodique **Le Journal**, présentement disponible en copies papier et aussi en version électronique, est lu et consulté par plus de 55 000 personnes.

Voici notre proposition :

Un publi-reportage par année, d'une page complète. Un publi-reportage d'une page, comprend 850 mots. Si vous désirez y placer une ou plusieurs photos pour agrémenter votre publi-reportage, veuillez déduire 75 mots par photo.

Évidemment, il y a une tarification associée à la publication du publi-reportage. Celle-ci s'établit à 1236.\$ par publi-reportage. Un rabais de plus de 15% vous est consenti sur la tarification originale de 1455.00\$.

Cet apport financier minime pour votre ministère est cependant considérablement important pour le maintien de notre périodique. Il assurera la pérennité de ce média, qui est le seul lien intra-gouvernemental qui existe entre l'administration et les employées et employés du gouvernement du Québec.

Nous sommes persuadés qu'avec le rayonnement de notre périodique **Le Journal** et de son utilité à diffuser une information de premier plan, nous pourrions contribuer à mieux informer les employés du gouvernement sur les enjeux des dossiers prioritaires de votre organisme. De plus, la publication d'articles sur ces sujets ne pourra que susciter l'adhésion des employées et employés du gouvernement du Québec, à participer à la réussite des grands projets mobilisateurs et novateurs.

Veuillez accepter, Madame Lemieux, mes salutations distinguées.

Nous vous invitons à consulter notre site web à : www.aegg.qc.ca

Le 1^{er} mars 2016

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

BUREAU P.D.G.

08 MAR. 2016

CCQ

Objet : Invitation spéciale – 6^e édition du Gala Maestria

Madame,

Au nom de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), il me fait plaisir de vous inviter, accompagné d'une personne de votre choix, à la 6^e édition de notre Gala Maestria qui se tiendra au Hyatt Regency de Montréal, le samedi 23 avril 2016.

Ce gala, qui vise à célébrer le savoir-faire et la compétence des membres de la CMMTQ, clôturera notre Congrès.

La soirée débutera dès 17 h par un cocktail de bienvenue, suivi d'un banquet au cours duquel les lauréats du concours Maestria seront annoncés. Cette année, la maîtresse de cérémonie ne sera nulle autre que Mme Édith Cochrane. Le tout se terminera par une soirée dansante.

Vous pouvez confirmer votre présence, avant le 22 mars 2016, en communiquant avec la CMMTQ au 514 382-2668 ou par courriel à l'adresse suivante :

Cette invitation spéciale vous est transmise à titre personnel et n'est pas transférable.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.





Montréal, le 15 mars 2016

Madame Diane Lemieux
Présidente-directrice générale
Commission de la construction du Québec
8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Objet : Invitation au Sommet Construction 2016

Madame la Présidente-directrice générale,

L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) tiendra prochainement le **Sommet Construction 2016**, un premier événement du genre dans l'industrie de la construction. Cette journée permettra de mener plusieurs réflexions et discussions sur des enjeux auxquels est confronté le secteur de la construction et de l'habitation. Les principaux acteurs de ce secteur ainsi que ceux des milieux économique, financier et gouvernemental seront conviés à participer à cet important rendez-vous.

Les participants à l'évènement auront l'occasion d'entendre plusieurs conférenciers et panélistes répondre à des questions prioritaires de l'industrie, dont celles-ci :

- L'industrie de la construction en 2016 : où en est-elle?
- Comment accroître la qualité de la construction et la sécurité du public dans les bâtiments?
- Le Québec est-il en manque de propriétaires?
- Le parc immobilier du Québec est-il laissé à l'abandon?

Le rôle des municipalités pour soutenir le secteur de la construction et de l'habitation serait aussi abordé dans le cadre de l'évènement.

En tant que présidente-directrice générale de la CCQ, l'APCHQ serait honorée de pouvoir compter sur votre participation au premier panel de discussion : « L'industrie de la construction en 2016 : où en est-elle? ». Les participants à ce panel pourront faire le point sur la situation de l'industrie de la construction à la suite des nombreux changements survenus au cours des dernières années. Ils pourront aussi nous dire quelles pratiques ont changé, quels sont les défis à court et moyen termes et si l'industrie est plus solide qu'il y a cinq ans. Ce panel de discussion aurait lieu en début de matinée (approximativement 9 h 10) et durerait une cinquantaine de minutes.

Le Sommet Construction 2016 se déroulera le lundi 9 mai prochain à l'hôtel Le Westin Montréal et devrait réunir plus de 150 acteurs de l'industrie et des milieux économique, financier et gouvernemental.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente-directrice générale, mes salutations distinguées.